

POITOU-CHARENTES VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 0

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	ANTIGNY – La grotte du Taillis des Coteaux	PRIMAULT	Jérôme	MCC	FP	X
2	ARCHIGNY – L'Abbaye	PRYSMICKI	Laurent	Bénévole	SD	
3	AVANTON – MIGNE-AUXANCES – La Croix d'Hénon	BRUNIE	David	INRAP	OPD	X
4	CENON-SUR-VIENNE – Fort-Clan	MATHE	Vivien	Université	PRM	X
5	CENON-SUR-VIENNE – Bretagne, Fort-Clan	BELLIARD	Christophe	Privé	SD	X
6	CHARROUX – L'Abbaye	PRYSMICKI	Laurent	Bénévole	OPD	
7	CHASSENEUIL-DU-POITOU – Le Pontereau	BUTAUD	Paul	Doctorant	Etude de bâti	X
8	CHATELLERAULT – Ancien hôpital 2	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
9	CHATELLERAULT – Chemin de la Bergerie	MARTINS	David	INRAP	OPD	X
10	CHATELLERAULT – Le Charreaux	MARTINS	David	INRAP	OPD	X
11	CHATELLERAULT – Rue Aimé Raseteau, Parc de la Piscine	CONNET	Nelly	INRAP	OPD 2010	X
12	CHAUVIGNY – La Motte Saint-Pierre	LE ROUX	Laure	Bénévole	SD	X
13	CHAUVIGNY – La Porte des Piliers	LE ROUX	Laure	Bénévole	SD	X
14	CHERVES – Le Château	CORNEC	Thierry	INRAP	OPD	X
15	CIVAUX – Eglise et le sanctuaire de la place	BOISSAVIT-CAMUS	Brigitte	Bénévole	Etude de bâti	X
16	CIVAUX – Lotissement Les Rivaux	CORNEC	Thierry	INRAP	OPD	X
17	DISSAY – La Jardelle, Chemin d'Aillé	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	SP	X
18	GUESNES – Prieuré Notre-Dame	BOUVART	Patrick	Hades	étude bâti	
19	INGRANDES – La Garenne	GEORGET	Gwenhaél	Archéoloire	SP	X
20	INGRANDES – Les Terres Rouges	BOECKLER	Philippe	Archéoloire	SP	X
21	INGRANDES – ZAE Les Terres Rouges (lot 3), La Saulaie Nord Secteur 2	LE CLEZIO	Laurence	Eveha	SP	X
22	JAUNAY-CLAN – Bourg Calin, secteur 3, phases 1 et 2	SEGARD	Maxence	Archeodunum	SP	
23	JAZENEUIL – 1-5 rue Saint-Nicolas	LADIRE	Damien	Atemporelle	Etude de bâti	X
24	JOURNET – Abbaye de Villesalem	BOUVART	Patrick	Hades	Etude de bâti	
25	LA CHAPELLE-MONTREUIL	ARBONA	Patrice	Bénévole	PI	
26	LENCLOITRE – Le Couvent	BOUVART	Patrick	Hades	Etude de bâti	
27	LIGUGE – Aqueduc de Basse-Fontaine	ARBONA	Patrice	Bénévole	SD	X
28	LIGUGE – Aqueduc de Cimeau	ARBONA	Patrice	Bénévole	SD	X
29	LOUDUN – 25 rue du Martray	VACHER	Catherine	INRAP	OPD	X
30	LOUDUN – Porte du Martray	MANDON	Fabrice	Atemporelle	SP	X
31	LUSSAC-LES-CHATEAUX – L'Arrault	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
32	LUSSAC-LES-CHATEAUX – Pré Laffond	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
33	MIGNE-AUXANCES – Le Porteau	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
34	MIREBEAU – L'Aumônerie	GERBER	Frederic	INRAP	OPD	
35	MIREBEAU – Prieuré Saint-André	VIVIER	Daniel	Bénévole	SU	X
36	MONTHOIRON	FAUCHERE	Nicolas	Université	SD	
37	MOUTERRE-SILLY – Chasseignes - rue de l'église	BOUVART	Patrick	Hades	SP	
38	NAINTRE – Le Vieux Poitiers, le théâtre	BELLIARD	Christophe	Privé	FP	X
39	NAINTRE – Le Gué des Berthons	CAYRE	Morgane	Doctorant	PI	X

POITOU-CHARENTES VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 1

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
40	NIEUIL-L'ESPOIR – Le Pré de la Foire	PELLETIER	Céline	INRAP	OPD	X
41	NIEUIL-L'ESPOIR – La Marcazière, La Croix-Combos	PELLETIER	Céline	INRAP	OPD	X
42	POITIERS – Rue des Caillons	JEGOUZO	Anne	INRAP	SP	X
43	POITIERS – Rue Puygarreau	JEGOUZO	Anne	INRAP	OPD	X
44	POITIERS – 71, rue des Feuillants	BRUNIE	David	INRAP	OPD	X
45	POITIERS – Coeur d'Agglo	RICHARD	Lucille	Collectivité	SD	X
46	POITIERS – Cour arrière de l'Hôtel de Ville	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
47	POITIERS – Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf	LHERMITE	Xavier	Eveha	SP avec étude de bâti	X
48	POITIERS – 36 rue Jean Bouchet	PRYSMICKI	laurent	Bénévole	SP avec étude de bâti	X
49	POITIERS – Rue Carnot	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
50	POITIERS – Rue des Arènes	JEGOUZO	Anne	INRAP	OPD	
51	POITIERS – Rue du Faubourg Saint-Cyprien	JEGOUZO	Anne	INRAP	OPD	X
52	POITIERS – Rues d'Alsace-Lorraine, Petit Bonneveau et de Magenta	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
53	POITIERS – Saint-Eloi	BRUNIE	David	INRAP	OPD	X
54	POITIERS – ZAC des Montgorges, phase 2	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
55	SAINT-CYR – Parc des Loisirs	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
56	SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX – Les Gains	MAGUER	Patrick	INRAP	SP	X
57	SAINT-PIERRE-DE-MAILLE – Les Cottés	SORESSI	Marie	INRAP	FP	X
58	SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE – Abbatale, Place de la Libération	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
59	SAIRES – Maison forte de Crouailles	MASTROLO-RENZO	Joseph	Privé	SP	X
60	SANXAY – Champ des Roches	SANGLAR	Valérie	INRAP	OPD	X
61	VENDEUVRE-DU-POITOU – Les Tours Mirandes	DIEUDONNE-GLAD	Nadine	Université	PRM	X
62	VENDEUVRE-DU-POITOU – Les Tours Mirandes	DURAND	Johan	Doctorant	FP	X
63	VERNON	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	
64	VERNON – Le Bas de la Vallée	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
65	VERNON – Le Bourg	ARBONA	Patrice	Bénévole	SD	X
66	VIVONNE – Le Bourg	ARBONA	Patrice	Bénévole	SD	X
67	VOUNEUIL-SOUS-BIARD – Impasse du Prieuré	BELLIARD	Christophe	Collectivité	SD	X
	Prospection thématique, Les carrières de sarcophages du haut Moyen Âge	MORLEGHEM	Daniel	Doctorant	PTH	X
	Prospection inventaire, l'aqueduc du Cimeau	ARBONA	Patrice	Bénévole	PI	X
	Prospection inventaire, le réseau d'aqueducs de Poitiers	LAMBARE	Chantal	Bénévole	PRD	X
	Prospection inventaire, LGV tracé Limoges-Poitiers	MANIQUET	Christophe		PI	X

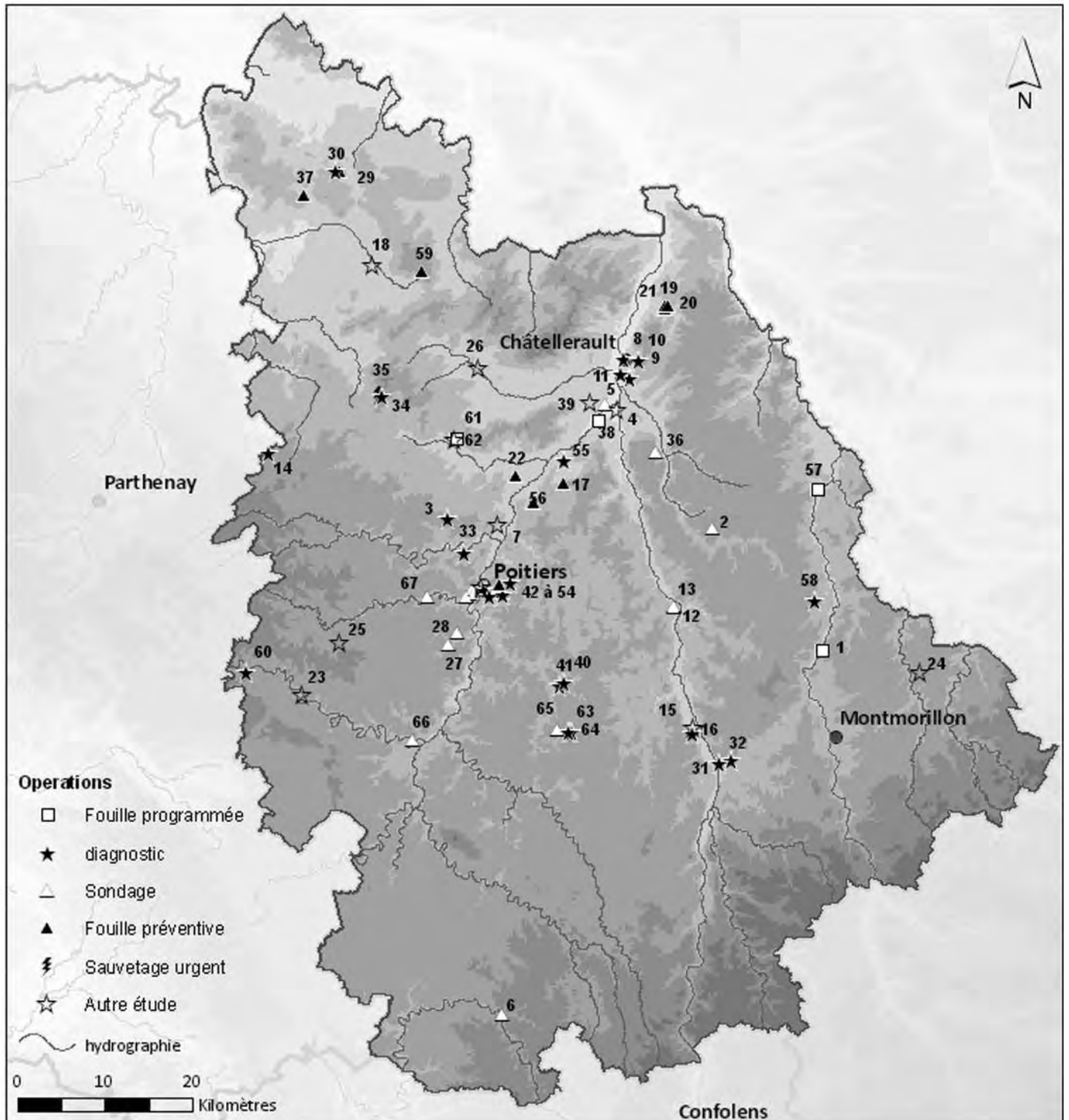


POITOU-CHARENTES VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 1



Paléolithique

ANTIGNY
Grotte du Taillis des Coteaux

Les recherches en cours dans la grotte du Taillis des Coteaux s'inscrivent dans le cadre d'une programmation triennale de la fouille : 2009 – 2011. L'actuelle campagne fait suite à une première année de sondage (en 2000), deux années de fouille (en 2001 et 2002) et deux campagnes de fouilles trisannuelles (2003 – 2005 et 2006 – 2008).

La campagne 2009 – 2011 s'est fixé pour principal objectif de poursuivre la fouille de l'ensemble III, tant dans la grotte que dans son talus, afin de stabiliser les caractères de chacun des assemblages archéologiques par diverses études technologiques, géologiques et paléo-environnementales.

Le Magdalénien inférieur :
L'ensemble EG-III :

La campagne 2011 se sera surtout concentrée sur la fouille du foyer GF4, au sein des carrés E-F 14 et 15 dans l'entrée de la grotte. En raison des difficultés de lecture des différents niveaux archéologiques composant cet ensemble stratigraphique, ces foyers ne se raccordent pas clairement à des occupations précises (IIIa, IIIc, IIIe ou plus ancien ?). Plus généralement, les recherches menées depuis 2009 sur l'ensemble EG-III auront permis de récolter près de dix mille pièces lithiques (esquilles comprises) sur le rang n°16 (carrés E16 à J16) qui, jusqu'à maintenant, nous sert de référence à l'intérieur de la grotte. L'étude du mobilier lithique et de la grande faune confirme la redistribution surtout verticale du mobilier archéologique, limitant ainsi la résolution de notre approche paléolithique.

Quoi qu'il en soit, l'assemblage archéologique constitué est maintenant cohérent et bien cerné, plus particulièrement l'industrie lithique. Les caractères technologiques du débitage lamellaire s'affirment sans réellement se diversifier malgré l'importance du corpus. Le débitage sur tranche d'éclat domine largement, accompagné de quelques nucléus « axe grattoir » qui constituent plus une adaptation à la morphologie du support sélectionné qu'une véritable modalité autonome de production de lamelles.

La sélection des lamelles est très normalisée, avec une recherche des produits axiaux à profil rectiligne, et aboutit à une faible variabilité des objets finalement confectionnés : quatre types s'individualisent, avec, d'une part, les lamelles à dos « simples » et, d'autre part, les lamelles à dos et bord opposé au dos aménagé. Le troisième type, moins fréquent, regroupe les lamelles à retouche marginale. Au final, près de deux cent cinquante lamelles retouchées ont été étudiées dans cet ensemble.

La production parallèle de lamelles de type Orville est maintenant confirmée. Jusqu'alors seulement soupçonnée, en raison de son caractère exceptionnel (moins d'une dizaine de lamelles retouchées et un seul nucléus), ce type de production lamellaire très particulier doit être mis à l'actif du Magdalénien inférieur. Pour le moment, au Taillis des Coteaux, rien n'indique la continuité de cette production au Magdalénien moyen.

Un groupe de travail composé de Jérôme Primault, Laurent Brou, Mathieu Langlais et Sylvain Ducasse s'est plus spécifiquement penché sur cette production de l'ensemble EG/ AG-III au début de l'année 2011 afin d'éclaircir son statut technologique puis dresser un panorama actualisé. Ce travail a fait l'objet d'une communication collective dans le cadre d'une réunion scientifique tenue le 9 juin 2011 à l'Université de Bordeaux et organisée par le PACEA, communication dont la publication est envisagée en 2012.

Le reste de l'outillage de l'ensemble EG-III est principalement constitué de lames trapues aux tranchants utilisés, de quelques burins plans et de pièces esquillées.

Quelques outils intrusifs ont cependant été trouvés dans cet ensemble, venant confirmer l'impression d'un certain mélange entre la base du Magdalénien inférieur, le sommet (?) du Badegoulien sous-jacent et une partie du Solutréen. Cela se marque notamment par la présence de quelques raclettes et de fragments de pointes à cran, ce qui nous incite à rester prudent sur le caractère définitif de l'assemblage archéologique de l'ensemble EG-III.



Antigny, fouille du niveau AG-IIIc (Cliché : J. Primault)

L'ensemble AG-IIIc :

La fouille de ce riche niveau a été poursuivie cette année sur une vingtaine de m². Marqué par un grand foyer (GF3), fouillé en 2009, autour duquel s'organisent plusieurs amas de débitage lamellaire et une très probable aire de traitement de la faune chassée, ce niveau s'individualise bien à la fouille, même si, par endroit, il repose directement sur la nappe de vestiges sous-jacente (AG-IIIe).

L'industrie lithique est toujours en cours d'étude (M1 A. Gioé en cours), mais semble assez nettement s'individualiser par rapport à celle décrite dans le niveau AG-IIIa (Primault *et al.* 2007). Les lamelles à dos marginale à profil légèrement torse dominant, débitées sur des nucléus sur tranche d'éclat, mais dont la table de débitage envahit les flancs du nucléus. Le reste de l'outillage comprend des lames retouchées, des burins, parfois dièdres et opposés à un grattoir, sur des lames régulières pouvant atteindre une douzaine de centimètres de longueur.

La découverte en 2010 d'une grande sagaie fine (ou baguette ?) de 24 cm, d'un objet spatulé entier, puis en 2011 de deux fragments de sagaie de gros gabarits, dont une porte trois rainures divergentes, viennent compléter le très petit corpus d'objets en matière dure animale de ce niveau. La présence de quelques chutes de bois de renne portant des traces de rainurage au sein de l'amas d'ossement vient probablement confirmer qu'une partie de cette production a eu lieu sur place.

L'ensemble AG-IIIe :

Le niveau AG-IIIe a fait l'objet d'une première fouille exhaustive sur 3 m² dans le talus de la grotte, au pied de la coupe frontale du talus. Il est notamment marqué par un épandage de petites nappes charbonneuses ruisselant les unes sur les autres dans le sens de la pente. Le mobilier archéologique est mélangé à ces nappes et présente par-

fois une altération due à la chauffe. Un nouveau grand foyer apparaît dans les carrés H-I 9 et devrait pouvoir être partiellement fouillé en 2012 (l'autre moitié se développant sous la coupe frontale).

L'industrie lithique découverte pour le moment semble assez comparable à celle du niveau AG-IIIc, avec une série de lamelles à retouche marginale accompagnée de lames régulières pour une part débitées sur place et dont certains ont un talon en éperon. L'industrie osseuse reste encore quantitativement modeste, avec une base de sagaie ronde de gros gabarit et quelques

chutes de bois de renne portant des traces de rainurage.

Si elle n'était pas bien cadrée dans la séquence du talus du Taillis des Coteaux, l'industrie de ce niveau, de même que celle du AG-IIIc, évoquerait presque plus volontiers le Magdalénien moyen que le Magdalénien inférieur. Dans tous les cas, des variations internes au Magdalénien inférieur semblent se confirmer et concerner plus particulièrement l'industrie lithique. Le sens à donner à ces variations reste encore difficile à appréhender, mais elles pourraient refléter des changements culturels ou, plus simplement, des différences de statut fonctionnel des occupations successives.

Jérôme PRIMAULT

Primault, Gabelleau *et al.* 2007

PRIMAULT J., GABILLEAU J., BROU L., LANGLAIS M., GUÉRIN S. AVEC LA COLLABORATION DE BERTHET A.-L., GRIGGO C., HENRY-GAMBIER D., HOUMARD C., LAROULANDIE V., LIOLIOS D., MISTROT V., RAMBAUD D., SOLER L. ET TABORIN Y. (2007) – Le Magdalénien inférieur à microlamelles à dos de la grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne, France). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 104, n°1, p. 5-30.

Soriano, Lechenet 2000

Soriano S., Lechenet H. (2000) – Des « Orvilles » en Bourgogne. L'occupation du site de la Roncière (Bèze, Côte-d'Or) au Paléolithique supérieur. in Pion G. (dir.), *Le Paléolithique supérieur récent : nouvelles données sur le peuplement et l'environnement*. Actes de la table ronde de Chambéry, 12-13 mars 1999, Nanterre, éd. Société Préhistorique Française, Mémoires n°XXVIII, p. 223-233.

AVANTON - MIGNÉ-AUXANCES

La Croix d'Hénon – Carrefour RD 347 et RD 18a

Le projet de construction d'un carrefour giratoire au lieu-dit La Cour d'Hénon sur les communes d'Avanton et de Migné-Auxances est à l'origine d'un diagnostic archéologique d'une superficie de 1,5 hectare.

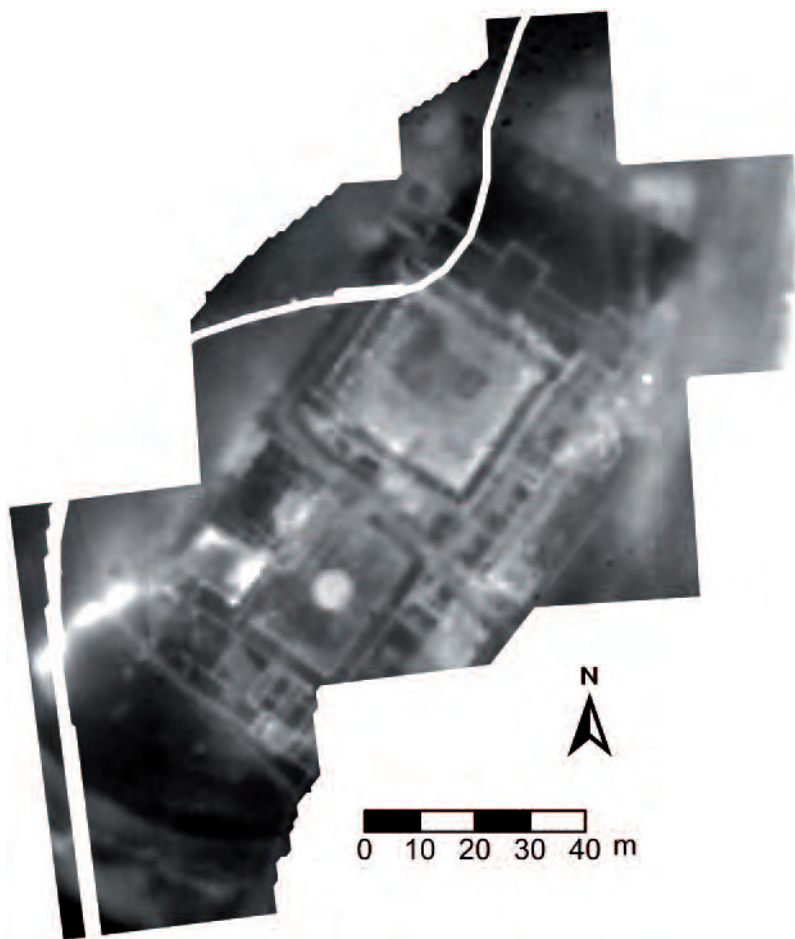
L'opération, réalisée du 7 au 9 mars 2011, s'est révélée entièrement négative.

David BRUNIE

Antiquité

CENON-SUR-VIENNE

Fort Clan



Cenon-sur-Vienne, carte de résistivité électrique apparente. La profondeur d'investigation du dispositif était de 0,5 m et les mesures ont été acquises en suivant une maille carrée de 1 m de côté. Les structures maçonnées sont figurées en clair et les structures fossoyées en foncé (UMR 6250 LIENSs, DRAC Poitou-Charentes).

Une campagne de prospection géophysique a été menée à Cenon-sur-Vienne au lieu-dit Fort Clan en mars 2011. Les investigations se sont déroulées dans le cadre d'un stage collectif de formation aux méthodes géophysiques des étudiants de l'université de Poitiers. L'étude a été conduite par les étudiants de master 1ère année de Sciences de la Terre sous la responsabilité scientifique de deux enseignants-chercheurs de l'Université de La Ro-

chelle. En plus de l'intérêt pédagogique indéniable, cette étude a permis de compléter les investigations archéologiques terrestres conduites en 1989 et en 1990 sous la responsabilité d'A. Ollivier, les prospections géophysiques menées en 2010 dans le même cadre, ainsi que de remettre dans un contexte spatial plus large les vestiges découverts lors de la prospection subaquatique engagée en 2007 par J.-F. Mariotti.

Les objectifs principaux des prospections étaient de proposer un plan d'ensemble des structures gallo-romaines découvertes par photographie aérienne mais également de localiser d'autres traces éventuelles d'occupation situées à proximité. Plus particulièrement, l'étude géophysique avait pour but de préciser la localisation et l'organisation des vestiges archéologiques que ce soient les structures maçonnées (murs, bassins), fossoyées (fossés, fosses) ou de combustion (fours, foyers).

Trois méthodes complémentaires de prospection (magnétique, électrique et électromagnétique) ont été employées afin d'optimiser les interprétations des résultats et de répondre au mieux à la problématique. Les investigations ont concerné plusieurs hectares d'un parc situé à la confluence du Clain et de la Vienne.

Cette étude a pleinement atteint ses objectifs. Pour rappel, en 2010, la cartographie du sous-sol avait, d'une part, révélé une probable paléo-confluence du Clain et de la Vienne et, d'autre part, plusieurs structures fossoyées avaient été repérées. La cartographie des vestiges maçonnés gallo-romains découverts grâce à la photographie aérienne a également été poursuivie. Ce bâtiment occupe un espace rectangulaire d'environ 100 m sur 55 m. La carte

de résistivité électrique, partiellement acquise en 2010, a été complétée : elle est d'une qualité rare, permettant de reconstituer presque intégralement le plan de masse du bâtiment et d'évaluer l'état de conservation relatif des différentes parties du site.

Vivien MATHÉ

CENON-SUR-VIENNE Bretagne, Fort Clan

Le parc de Forclan situé à la confluence de la Vienne et du Clain a fait l'objet d'une opération de suivi de travaux du 6 au 24 juin 2011 dans le cadre d'un projet d'installation d'une canalisation d'eau.

Le tracé comprend un premier tronçon rectiligne nord-sud de 200 m de longueur en bordure occidentale de la parcelle, puis un second traversant la parcelle en diagonale sur 300 m de longueur jusqu'à la rive gauche de la Vienne.

L'occupation de ce site a été révélée grâce aux prospections aériennes d'A. Ollivier en 1989 qui ont montré l'existence de structures fossoyées dont des enclos protohistoriques ainsi qu'un vaste bâtiment gallo-romain à deux cours d'au moins 100 m de longueur et 55 m de largeur dont le plan a pu être amplement précisé en 2010 et 2011 grâce aux prospections géophysiques de V. Mathé et F. Lévêque (Université de La Rochelle). Les recherches récentes ont montré que l'occupation s'étend de façon plus large depuis la période protohistorique jusqu'à la période médiévale. Les fouilles subaquatiques conduites par J.-F. Mariotti (SRA Poitiers) de 1996 à 2007 ont par ailleurs mis en évidence la présence d'un aménagement constitué de blocs gros-

sièrement taillés de 13 m de longueur et de 1,70 m de largeur dans le lit du Clain.

L'opération de 2011 a révélé une densité importante de vestiges des périodes antique et médiévale essentiellement sur le tracé nord-sud de la tranchée sur une longueur de 125 m, depuis le début du creusement à 50 m de la rive droite du Clain.

L'extrémité nord de la tranchée présentait une stratigraphie importante atteignant au moins 2,40 m d'épaisseur à la base de laquelle plusieurs niveaux antiques ont été identifiés. Le mobilier recueilli fournit des indices d'une occupation au Haut-Empire. Au-dessus d'un épais niveau de destruction riche en charbons de bois se développait une couche qui a fourni de nombreux éléments du IV^e siècle. Les niveaux supérieurs ont également fourni de la céramique du Moyen Âge.

Au fond de cette tranchée, à 2,10 m sous le niveau de sol actuel, l'arase d'un mur (M1) de 1,05 m de largeur a été mise au jour sur 2,70 m de longueur. Il est implanté à moins de 70 m du Clain et présente une orientation nord-est/sud-ouest, similaire à celle du bâtiment gallo-romain révélé en photographie aérienne dont il matérialise certainement l'ex-



Cenon-sur-Vienne, extrémité nord de la tranchée : mur M1 en contact avec le dépôt stratifié de graves (Cliché : C. Belliard).



Cenon-sur-Vienne, comblement de la fosse située en bordure occidentale de l'emprise (Cliché : C. Belliard).

tension maximale du bâti vers le nord. Contre son parement nord, on pouvait observer un massif de maçonnerie de 1 m de côté qui était sans doute destiné à épauler cette construction. Sa fondation en grés et petits galets liés à l'argile était creusée dans un niveau de graves stratifié, épais d'au moins 2,60 m au sud. Ces lits de galets s'appuyaient également contre le parement sud. Le développement de la stratigraphie dans le décaissement d'origine anthropique de ce niveau naturel était parfaitement visible dans la berme orientale de la tranchée.

L'intervention de 2011 a par ailleurs mis en évidence l'extension des structures du vaste bâtiment gallo-romain, jusqu'à 0,60 m à l'ouest des vestiges révélés par les prospections géophysiques. L'emprise du bâtiment semble en effet se prolonger bien au-delà de la limite du Parc de Fort Clan.

Cette extension correspond à un couloir de 13 m de largeur délimité par deux murs orientés nord-ouest/sud-est au sein duquel un ensemble de 4 murs présentant une orientation similaire à ceux de l'établissement gallo-romain

viennent compartimenter l'espace. Ces structures ont été mises au jour à l'extrémité sud du premier tronçon de la tranchée sur une emprise de 2 m de large et 25 m de longueur. Ces murs très arasés ou récupérés étaient situés à 0,60 m sous le niveau de sol actuel. Hormis l'un des murs présentant un liant en terre, ces maçonneries sont toutes parementées en pierres calcaires équarries liées à un mortier de chaux très compact.

Entre le tracé nord-sud de la canalisation, et la limite ouest de la parcelle, une fosse au plan irrégulier de 5 m par 6 m environ a été fouillée jusqu'à 1,60 m de profondeur. Son comblement était constitué par la mise en remblai de matériaux de construction antiques issus de la destruction d'une partie du bâtiment gallo-romain. Le sommet de la fosse était comblé par un niveau de mortier blanc contenant une très grande quantité d'enduits peints blancs et polychromes dont certains à décor figuré. Il recouvrait un remblai contenant des éléments de sol et des structures en mortier hydraulique (vasque) ainsi que des fragments de cloisons légères maçonnées en *tegulae*. Parmi ce matériel, il faut mentionner la mise en remblai de plus d'une dizaine de fragments de sol à décor de mosaïques. Plusieurs éléments présentent un motif de bandeau coloré sur un fond en tesselles blanches ainsi que des motifs de rosaces en tesselles noires et blanches.

Cette opération révèle, d'une part, l'extension des vestiges archéologiques dans la partie nord-ouest du Parc de Fort Clan et la présence, d'autre part, d'une stratigraphie très importante dans l'emprise de la construction gallo-romaine, ce qui confirme une occupation assez longue à la confluence de la Vienne et du Clain. Le mobilier archéologique mis en remblai témoigne indirectement de la qualité de l'ouvrage antique dont l'identification n'est pas déterminée.

Christophe BELLARD

Époque Moderne

CHASSENEUIL-DU-POITOU

Le Pontreau, les ponts du Pontreau

En raison du passage de la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Bordeaux, un viaduc destiné à franchir la vallée de l'Auxance risque de détériorer deux ponts situés sur un des bras de la rivière Auxance, au lieu-dit Le Pontreau, sur la commune de Chasseneuil-du-Poitou (Vienne). Le déclenchement d'une opération archéologique a été motivé par la connaissance de sources datant de 993-1029 qui évoquent la présence d'un *pons regalis* au lieu nommé Le Pontreau, près de Poitiers, dans un acte de contestation relative à des mauvaises coutumes qui y étaient appliquées, en particulier des péages sur les ânes.

Deux ouvrages ont été observés sur le terrain, franchissant le ruisseau du Pontreau. Le premier, constitué d'un tablier en béton armé de poutrelles métalliques posé sur deux murs maçonnés est visible sur le cadastre de 1838. Il est nommé Le Pontreau et permet le passage entre les pièces de terre des Petits Près et celles du Pontreau.

Le second, situé légèrement en amont, est composé de deux poutres métalliques, dont une repose sur deux piles

en pierre composées d'imposants blocs possédant des encoches qui accueilleraient un ancien système de poutraison. Un gué traverse le ruisseau à proximité immédiate du pont. Il semble être mentionné en 1674 dans les archives du Fief de Malaguet, dont le château se situe à quelques centaines de mètres au sud.

Si ces deux ouvrages étaient vraisemblablement destinés à une desserte locale des parcelles avoisinantes anciennement cultivées, un Grand Pont au-dessus de l'Auxance est cité dans les archives du Fief de Malaguet, et serait plus susceptible d'être le *Pons regalis*.

Paul BUTAUD

A.D. Vienne 1674

A.D. Vienne, C 333 - Foi et Hommage du fief de Malaguet à la tour de Maubergeon, Avenu du fief de Malaguet à Maubergeon, 1674.

Auber 1886

AUBER M. le Chanoine (1886) - *Histoire générale civile, religieuse et littéraire du Poitou*, tome 2, L.-P. Gouraud, Fontenay-le-Comte, 1886, p. 28.

Compagnons passants tailleurs de pierre du devoir 2006

Compagnons passants tailleurs de pierre du devoir (2006) - *Taille de pierre : savoir-faire et techniques*, Paris, Librairie du Compagnonnage, (troisième édition).

Crozet 1970

CROZET J. (1970) - *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*, 1970, p. 520.

Durant, Andrault 1995

DURANT P., ANDRAULT J.-P. (dir.) (1995) - Association Promotion Patrimoine, Châteaux manoirs et logis : Vienne. Chaunay-Niort, éditions patrimoines et médias, p. 240.

Redet 1989

REDET L. (1989) - *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, Imprimerie Nationale, Paris, 1989, p. 326.

Redet 1874

REDET L. (1874) - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers*, Archives historiques du Poitou, tome 3, Imprimerie Oudin, Poitiers, p. 23.

Époque moderne

CHÂTELLERAULT

Ancien Hôpital 2

Cette intervention a pour origine un important projet de restructuration de l'emplacement de l'ancien hôpital de Châtellerault. Dans ce cadre, la municipalité a fait une demande de diagnostic afin de pouvoir tenir compte d'éventuels vestiges archéologiques dans sa réflexion sur ce projet de valorisation d'une vaste emprise située en bord de Vienne à l'entrée des quartiers historiques de la ville. Ce diagnostic a fait suite à la déconstruction de quasi tous les bâtiments de cet ancien hôpital. Un premier diagnostic réalisé en 2010 a concerné le nord et l'ouest de l'emprise du centre hospitalier. Ce premier diagnostic, concernant une emprise de 5 545 m² a permis l'identification et la localisation des vestiges des défenses urbaines de ce secteur de Châtellerault.

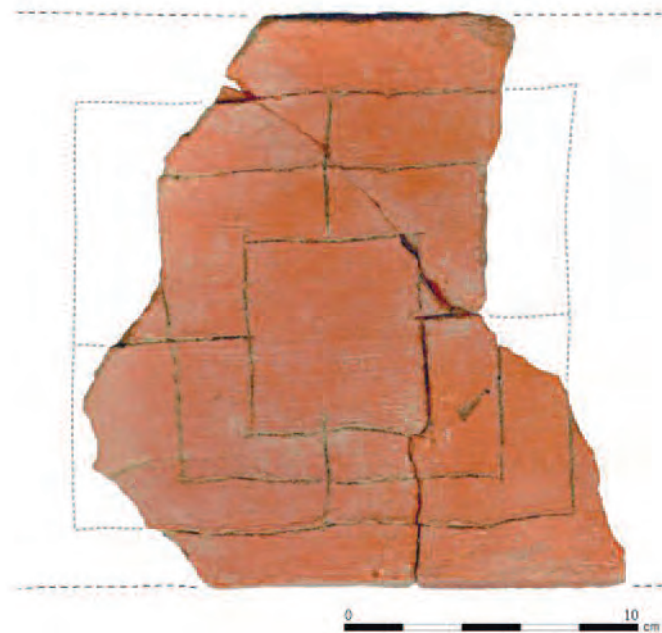
Le deuxième diagnostic, mené par deux agents de l'INRAP du 6 au 10 juin, concerne la partie sud des terrains qu'occupait l'ancien hôpital. D'une emprise de 4 600 m², il a permis de mettre en évidence plusieurs vestiges archéologiques dont le niveau d'apparition se situe à des profondeurs variables.

Les vestiges observés lors de ce nouveau diagnostic correspondent en grande partie à plusieurs bâtiments antérieurs au XVIII^e siècle. Ces constructions, probables habitations, reprennent l'orientation de l'Hôtel Allamand, édifice de la fin du Moyen Âge. De ces différents bâtiments subsistent des fondations et certains cas la quasi intégralité des sous-sols.

L'un des sondages a permis de mettre en évidence un imposant creusement d'au moins 11 mètres de large et 4 mètres de profondeur à proximité de l'Hôtel Allamand. Si la fonction de ce creusement, qui entaille profondément la terrasse alluviale, ne peut s'expliquer au regard des observations réalisées durant ce diagnostic, il faut certainement le mettre en relation avec la construction de l'Hôtel Allamand. Après comblement de ce creusement plusieurs constructions sont venues s'y installer.

Enfin, ce diagnostic a permis de mettre ponctuellement en évidence de puissants terrassements qui participent très probablement à l'édification des défenses modernes et notamment du bastion qui flanquait l'angle nord-ouest de la ville. Ces remblais sont venus sceller des niveaux de démolition, pouvant dater de la fin de la période médiévale, qui n'ont été que sommairement observés en raison des profondeurs de sondages.

Parmi le mobilier mis au jour, il faut souligner la présence d'un jeu de méréille incisé sur une tuile plate.



Châtellerault, fragments d'un jeu de méréille (Cliché : A. Montigny).

Adrien MONTIGNY

CHÂTELLERAULT Chemin de la Bergerie

Un permis de construire a été déposé par l'entreprise SARL Castel Bat pour des terrains proche du Chemin de la Bergerie à Châtellerault. L'aménagement, d'une surface inférieure à un hectare, s'étend sur d'anciennes parcelles cultivées. Le projet se situant dans un secteur archéologiquement sensible (occupation préhistorique et *villae* à proximité de l'emprise ; bâtiments, activité métallurgique et cimetière du haut Moyen Âge dans le village de Pouthumé), un diagnostic fut engagé du 30 juin au 4 juillet 2011.



Châtellerault, tranchée 2, F2.1, fosse et ossements de chien, vue vers le sud (Cliché : D. Martins).

Aucun élément d'occupation ancienne n'a été découvert sur l'ensemble de l'emprise. Les deux fossés parcellaires et les trois fosses contenant des restes d'animaux ont été



Châtellerault, tranchée 3, fossé F3.1, vue vers le sud (Cliché : D. Martins).

datés de l'époque contemporaine, malgré la découverte d'un tesson de céramique antique dans le comblement d'une des structures.

Les terrains semblent donc avoir été exploités que tardivement, peut être en raison d'un ancien cours d'eau (la Courance du Charrault) inondant fréquemment. Son régime ne doit être canalisé que depuis une centaine d'années. D'autre part, le cadastre napoléonien montre que le parcellaire n'a que peu évolué à cet endroit *a minima* depuis le XIX^e siècle.

David MARTINS

CHÂTELLERAULT Le Charreaux

L'intervention de diagnostic archéologique du lieu-dit Le Charreaux sur la commune de Châtellerault (Vienne) fait suite à un projet de construction d'un lotissement. L'emprise de 5,3 hectares se trouve être dans un secteur archéologique sensible, où des indices d'occupation sont recensés de la Préhistoire au Moyen Âge.

Quelques structures en creux (trois silos, une fosse et une dizaine de fossés) et des zones de stagnation d'eau composent le corpus des découvertes.

La période antique est représentée uniquement par de la céramique et des amphores dont la fourchette chronologique s'échelonne entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle



Châtellerauld, tranchée 14, fossé parcellaire, vue vers le sud
(Cliché : D. Martins).

ap. J.-C. Une occupation pré-augustéenne est perceptible, mais aucuns indices, mis à part le mobilier, ne permettent de l'affirmer.

La période médiévale n'est présente qu'avec un silo du X^e siècle, découvert en limite méridionale de diagnostic.

Cette relative désaffectation d'occupation des sols est peut-être le fait d'un terrain pentu peu perméable et d'un cours d'eau inondant fréquemment la partie centrale de l'emprise. Il faut attendre la fin de l'époque médiévale pour voir une organisation parcellaire se mettre en place. Ce réseau de fossé n'évoluera quasiment pas jusqu'à nos jours.



Châtellerauld, tranchée 34, traces de stagnation d'eau, vue vers l'est (Cliché : D. Martins).

Vu la faible quantité de vestiges et le matériel récolté, ce diagnostic semble être situé en périphérie d'un ou plusieurs sites.

David MARTINS

CHÂTELLERAULD

Rue Aimé Raseteau, Parc de la piscine

Le diagnostic archéologique sur l'emplacement du projet de l'agglomération du Pays Châtelleraudais dans le parc actuel de la piscine a porté sur 3 000 m² et a permis de mettre au jour les vestiges d'un mur, peut-être de limite parcellaire, dont la fondation était conservée sous 1,5 m de remblai récent. La séquence stratigraphique, observée sur

3 m d'épaisseur, se compose de sables, galets et limons déposés par la Vienne, formant une terrasse alluviale ancienne.

Nelly CONNET

Moyen Âge

CHAUVIGNY

La Motte Saint-Pierre

Dans le cadre de travaux universitaires sous la direction de B. Boissavit-Camus (Université Paris X - Nanterre) et L. Bourgeois (CESCM de Poitiers), portant sur les enceintes médiévales de la ville de Chauvigny, a été engagé un sondage dans les jardins dits « suspendus » du musée municipal de Chauvigny, situés sur l'éperon dominant la vallée. Le Musée archéologique, historique et des traditions populaires de Chauvigny et les jardins qui l'entourent sont situés sur une éminence, en plein cœur de la « haute ville », entre le donjon de Gouzon et la collégiale Saint-Pierre. A cette particularité topographique s'ajoute le fait que les murs de soutènement sud de ces jardins, donnant sur l'entrée de la collégiale, présentent deux contreforts hémicylindriques dont la fonction demeure inexplicquée. L'hypothèse

de d'une motte fortifiée ayant été avancée, le site porte encore aujourd'hui le nom de la Motte Saint-Pierre. Par ailleurs, à quelques mètres du musée se trouve la rue des Rampes, présentant encore quelques vestiges de la Porte des Rampes ; elle correspond vraisemblablement à la Porte Oger, mentionnée dès la première moitié du XIV^e siècle. De cette porte ne subsiste que le montant occidental, qui paraît lui-même largement remanié, tandis que le montant oriental ne se laisse deviner que par d'importantes traces d'arrachements de l'autre côté de la rue.

L'opération archéologique visait donc à déterminer l'origine naturelle ou artificielle de cette éminence ainsi qu'à vérifier la présence d'un éventuel pan d'enceinte au départ du montant oriental de la porte des Rampes. Le sondage

a donc été effectué dans le prolongement de cette porte et a mis en lumière le peu d'ancienneté des jardins situés à l'arrière du presbytère. Par ailleurs, nul pan de muraille ne semble joindre la porte des Rampes. Notons également que cette intervention permet désormais d'écartier définitivement le terme de « motte Saint-Pierre ». En revanche,

la configuration de ces vestiges pourrait laisser penser que l'enceinte du donjon de Gouzon joignait la porte des Rampes et barrait ainsi tout l'éperon.

Laure LEROUX

Moyen Âge

CHAUVIGNY La Porte des Piliers

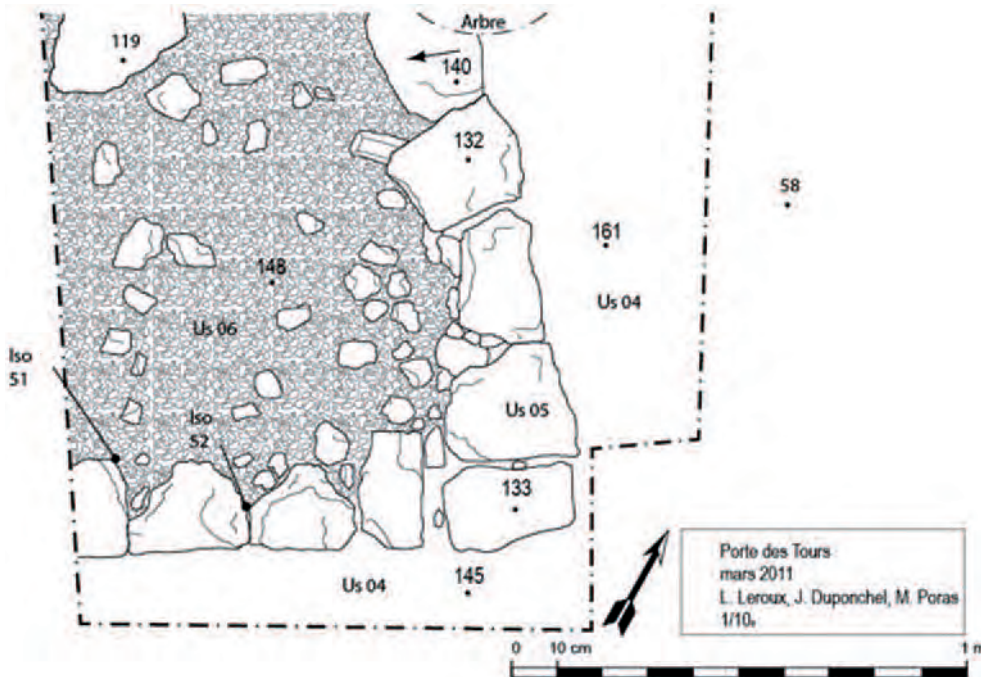
Dans le cadre de travaux universitaires sous la direction de B. Boissavit-Camus (Université Paris x - Nanterre) et L. Bourgeois (CESCM de Poitiers), portant sur les enceintes médiévales de la ville de Chauvigny, a été engagé un sondage autour des vestiges de l'une des portes du dispositif d'enceintes, la Porte dite des Tours ou des Piliers. Cette porte s'élève à la liaison entre la « basse ville » s'étendant aux abords de la Vienne et la « haute ville », remarquable complexe castral qui ne comprend pas moins de quatre châteaux, occupant un étroit promontoire dominant la vallée ; le plus important d'entre eux est connu sous le nom de Châ-

A la lecture des sources historiques, il est cependant apparu que cette porte pourrait correspondre à une Porte aux Chanoines citée au XV^e siècle. Son emplacement soulevait notamment la question d'une éventuelle liaison entre la « haute ville » et le Château Neuf. Il s'agissait donc de vérifier l'existence d'une muraille descendant des hauteurs de Chauvigny pour joindre cette porte à partir du seul montant accessible de cette porte, le montant oriental.

Ce dernier est formé d'un massif elliptique d'environ 2,20 m de largeur pour 4 m de longueur, hémicylindrique au nord, sur lequel fait saillie, sur la face est, une section de forme

circulaire, d'environ 1,50 m de largeur pour autant de longueur. D'importantes traces d'arrachements sont présentes sur la face sud de ce pilier, à l'instar du montant oriental. Le sondage est donc intervenu dans le prolongement de ces arrachements.

La fouille a révélé ce qui semble correspondre à l'angle sud-ouest de ce pilier, dans l'axe des vestiges existants. Il présente un parement en moellons de calcaire aux assises régulières. Cet angle, ses dimensions et son parement continu paraissent indiquer que la structure de ce montant était fermée et ne donnait lieu ni à un départ de muraille ni à un escalier intérieur permettant de gagner le sommet pour défendre la porte. Enfin, la fouille a également permis de découvrir des tessons entre les pierres de parement, dont les caractéristiques correspondent à la cé-



Chauvigny, vestiges de l'angle sud-est révélés par le sondage (Cliché : L. Leroux).

teau des Évêques, propriété des évêques de Poitiers depuis le XI^e siècle. La porte concernée par le sondage est située sur la rue des Trois Rois, qui constitue la principale voie d'accès au Château Neuf, réalisation somptuaire de l'évêque Ithier de Martreuil (1395-1405) au début du XV^e siècle, situé à mi-hauteur entre l'éperon et la vallée, en dessous des bâtiments plus anciens qui composaient jusqu'alors le Château des Évêques. Le nom de Porte des Tours ou des Piliers est dû à sa matérialisation sous la forme de deux massifs de forme à peu près cylindriques, pleins et orientés est-ouest, appareillés en moellons et pierre de taille.

ramique de la fin du Moyen Âge connue dans la région, accréditant l'hypothèse d'une réalisation relativement contemporaine de celle du Château Neuf.

En définitive, cette porte appartient non à l'enceinte de la « ville haute » mais à celle du Château Neuf ; son rôle semble essentiellement symbolique, les considérations défensives paraissant secondaires. Étant donné sa place dans la topographie urbaine de Chauvigny, la Porte des Tours aurait d'abord pour vocation de matérialiser la séparation entre le château et l'espace urbain de la « basse ville », tout en servant le prestige de l'évêque de Poitiers.

Laure LEROUX

Cherves est une commune rurale du canton de Mirebeau dans la Vienne et jouxte le département voisin des Deux-Sèvres. Le château est construit à la limite nord ouest du village actuel en bord de plateau, armé par les calcaires oxfordiens.

Le cœur du monument est un donjon, attribué au XII^e siècle, rectangulaire et flanqué de tours circulaires aux quatre angles. Une courtine, élevée vers le sud à partir du XIV^e siècle, abrite un logis sans cesse transformé durant les siècles suivants. Le bâti du XVII^e siècle reste le plus cohérent et le plus lisible.

Le pignon actuel de l'église romane de la commune fait face au donjon et forme la limite orientale de la cour du château. Des dépendances sont par ailleurs distribuées le long de son périmètre.

Dans le cadre des premiers travaux d'aménagement du château, un diagnostic archéologique a tenté, en 2007, de documenter ses abords : parmi les résultats, ressort la découverte du tracé et de l'aspect des courtines du XVI^e siècle au sud et à l'est de la douve attenante. Une douve est aussi présente sur le front sud du donjon. Enfin, des éléments de chronologie relative proposent une construction du donjon sur l'emprise d'un cimetière

L'objectif de l'opération de cette année reprend et complète les visées du diagnostic précédent : reprise de sondages extérieurs afin de préciser les niveaux de sols et le plan des douves, sondages à l'intérieur du monument afin de compléter les études de bâti et d'évaluer le potentiel stratigraphique de plusieurs pièces.

Les résultats de ce nouveau diagnostic au château de Cherves précisent certaines des observations réalisées en 2007 dans les cours nord et sud et apportent de nouveaux éléments tant stratigraphiques que chronologiques, en particulier à l'intérieur du logis.

Les sondages effectués dans la cour nord ne font que confirmer la présence de vestiges arasés – en y ajoutant un indice d'occupation antique – et précisent la largeur de la douve médiévale au pied de cette façade du donjon.

Dans la cour sud, la stratigraphie mise au jour rend compte d'un sol aménagé ou de simples niveaux de circulation, modernes et contemporains, qu'il est possible de lier avec les altérations de la façade sud du logis, le percement et le remaniement de l'ouverture.

Elle a aussi mis en exergue la topographie du sous-sol calcaire, au relief prononcé.

Dans le jardinet, à l'est du logis, la découverte du pignon nord d'un bâtiment inédit renforce l'intérêt de ce secteur du château, déjà perçu en 2007, où la présence de la douve médiévale est soupçonnée.

À l'intérieur du logis, c'est un état des lieux de la conservation des niveaux archéologiques qui a pu être déterminé, très variable d'une salle à une autre.

Seules les salles 3, 5 et 6 n'ont pas été perturbées au XIX^e siècle par la réalisation d'un vide sanitaire profond : la construction de murs recevant les planchers a ainsi détruit les niveaux archéologiques jusqu'à quelques centimètres au-dessus du substrat (salles 1 et 2) ou au niveau des sépultures (salle 4).

Le dégagement du pied de l'ouverture sud de la salle 1 souligne la complexité et la multiplicité des reprises de maçonneries depuis le XIV^e siècle : le parement extérieur, déjà remarquable par ses nombreux repentirs vus en 2007, se complète à l'intérieur du logis d'une nouvelle façade inédite car noyée dans le chemisage externe. Elle est marquée par un piédroit, en lien avec les vestiges d'un niveau de sol. La stratigraphie de la salle 3, au nord et au sud, montre en particulier un sol aménagé, des carreaux de terre cuite sur lit de pose, dont la nature et l'altitude (145,30 m) est à rapprocher du niveau argileux découvert au contact du substrat dans le sondage de la salle 1. Ce sol, qu'il est donc possible d'imaginer sur une grande surface, est aussi antérieur à la plupart des maçonneries dégagées à son contact : les refends séparant les pièces entre elles et surtout le mur de façade ouest, réputé être la courtine du XIV^e siècle. Ce sol semble par contre en lien avec la fondation d'assise du refend entre les pièces 2 et 3.

Non perturbées en profondeur, les salles 5 et 6, situées dans la partie nord du logis, n'ont pourtant pas livré de vestiges particuliers ou inédits : les sols retrouvés, modernes ou contemporains, sont simplement aménagés au sommet des comblements de fosses sépulcrales.

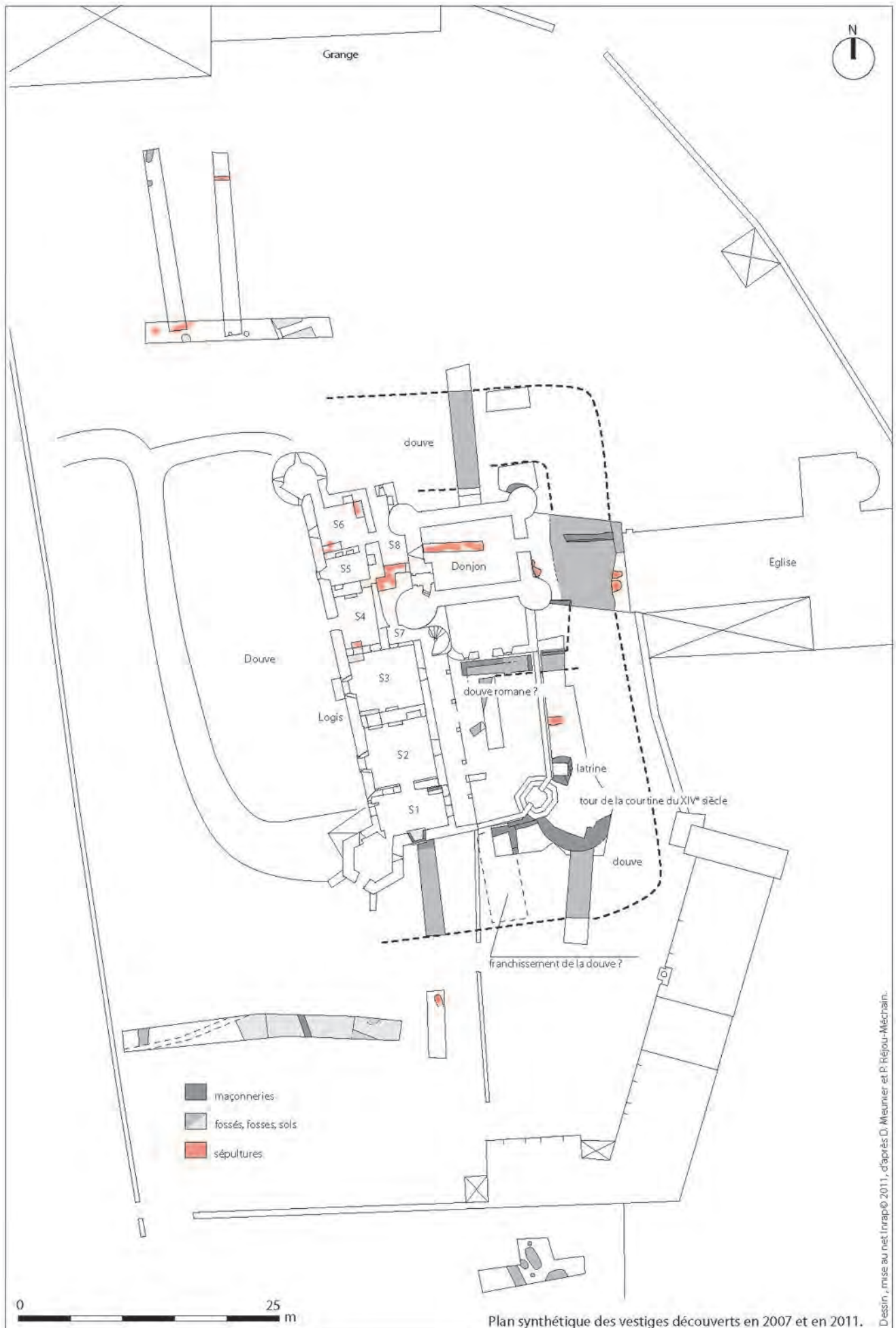
Ces sépultures, des inhumations en pleine-terre, parsèment tous les fonds de sondages ouverts à l'ouest du donjon et à l'intérieur de celui-ci. Au moins dix sept nouvelles tombes découvertes complètent les huit exemplaires trouvés en 2007 dispersées entre les cours nord et sud ou disposées en rangées entre le donjon et l'église.

La topographie funéraire est ainsi complétée et l'antériorité de ce cimetière sur la construction du donjon du XII^e siècle confirmée.

Cette nouvelle opération a pour partie répondu au cahier des charges : la découverte de sols de circulation tant intérieurs qu'externes et la géométrie des fossés d'enceinte précisée pourront guider l'aménagement paysager des abords du château en préservant leur intégrité et celles des autres vestiges.

Toutefois, et en cela les limites de l'exercice sont ici atteintes, à questions résolues, de nouvelles questions sont posées, bien plus importantes pour la compréhension du monument.

L'articulation et la datation de la construction de certaines maçonneries, le plus souvent en accord avec l'étude de bâti ciblée déjà réalisée, sont parfois remises en cause : la façade sud de la courtine XIV^e ou la place chronologique du refend entre les salles 2 et 3 en donnent le meilleur exemple.



Cherves, plan synthétique des vestiges découverts en 2007 et en 2011 (Dessin : mise au net INRAP 2011 d'après D. Meunier et P. Réjou-Méchain).

La place des lignes de défense du château amènent des questions similaires. Au sud, la largeur et la place de la douve du XIV^e siècle sont précisées et la présence d'un fossé encerclant le donjon sur trois de ses côtés (il n'apparaît pas dans le sondage réalisé au pied de son accès ouest) est confirmée. Toutefois, ces sections ne peuvent subsumer les périmètres et surtout l'articulation de ces deux enceintes successives. Pour lever ces doutes, des interventions plus lourdes seraient nécessaires au nord du logis, à sa liaison avec le donjon, et dans la salle 3 et la buanderie.

Les aménagements futurs dans le château seront donc contraints par les profondeurs d'apparition des niveaux archéologiques.

Dans la cour nord, ils affleurent sous le niveau de cour,

comme dans la cour sud-est et le jardinet. Dans le jardin sud, les premiers vestiges apparaissent plus profondément, vers un mètre.

A l'intérieur du logis, si les salles 1, 2 et 4 sont déjà perturbées en profondeur, un niveau de sol de tomettes est conservé à 0,40 m sous le sol actuel dans la salle 3. Dans la salle 6, le sommet des comblements de sépultures apparaît à quelques centimètres sous les sols actuels et le pavage postérieur au XVI^e siècle est encore en service dans les salles 7 et 8. Enfin, au rez-de-chaussée du donjon, les sépultures sont situées immédiatement sous le niveau de circulation actuel.

Une étude des élévations devra aussi prendre sa place dans le calendrier de la restauration de l'édifice.

Thierry CORNEC

Antiquité

Moyen Âge

CIVAUX

Église et sanctuaire de la Place

La campagne de relevés et d'étude du sanctuaire chrétien de Civaux a été plus importante que prévu en raison des restaurations MH conduites dans l'église, la rénovation des enduits du XIX^e siècle offrant une occasion unique d'observer les maçonneries intérieures de l'abside. Une première intervention en juin a donc concerné l'étude des parements intérieurs de l'abside et l'ouverture d'un sondage dans la nef, à l'aplomb d'une nouvelle porte percée dans le mur sud. Une seconde intervention en septembre a permis d'achever l'étude des parements extérieurs de l'abside, le relevé de la piscine baptismale et une vérification du plan et des maçonneries du sanctuaire. Comme prévu initialement, un relevé des pans extérieurs de l'abside a été réalisé à partir de photographies redressées.

Le sanctuaire antique

Le plan du sanctuaire a été vérifié ; les observations confirment que le péribole a été repris durant l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge, au moins du côté est. Cette re-



Civaux, église Saints-Gervais-et-Protais, péribole antique (état 2) : élévation nord visible au sud de l'arc d'entrée de l'abside
(Cliché : B. Boissavit-Camus).

construction du péribole, alternant de façon régulière des assises de briques et de pierres, est encore conservée sur plusieurs mètres de hauteur de part et d'autres de l'arc du chœur, et devrait rester normalement apparente. Des charbons de bois recueillis dans le mortier devraient en préciser la datation.

La chronologie des autres murs du sanctuaire visibles sur la place de l'église est en revanche plus complexe, en raison des très fortes restaurations postérieures aux fouilles des années 1960. La partition du sanctuaire en deux espaces, au droit du mur ouest de la *cella*, a été confirmée. Toutefois la différence de construction des maçonneries situées de part et d'autre de la *cella* suggère un décalage dans le temps entre la construction du mur situé entre la *cella* et la nef de l'église et celle érigée en avant de la piscine baptismale. La première présente un mode de construction et des niveaux de fondation relativement cohérents avec les murs du sanctuaire antique, tandis que la seconde présente un mode de construction très différent et suggère un rehaussement important du sol, cohérent en revanche avec la marche supérieure de la piscine baptismale. Des charbons de bois recueillis dans cette maçonnerie laissent espérer la possibilité de préciser la datation de ce mur.

L'aménagement ou le réaménagement d'une entrée dans l'angle nord-ouest du sanctuaire pourrait être en relation avec ces transformations. Le nettoyage a par ailleurs permis de repérer une autre entrée probable à l'est, et non signalée jusqu'à présent, près de l'épaule de la nef de l'église.

L'abside

Les observations archéologiques confirment que l'abside a été plaquée contre le mur est du péribole antique reconstruit. Le décroulage des enduits modernes a permis de constater que l'abside a sans doute été presque entièrement remontée par la suite, mais probablement dès le premier Moyen Âge. La présence de charbons piégés dans les mortiers permettra d'affiner cette datation. Cette réfec-

tion a ensuite subi un incendie important, antérieur à la pose des piliers du clocher ; il pourrait correspondre à celui signalé sur la dédicace qui est connue par une inscription du XII^e siècle située à l'entrée de l'église actuelle.

Postérieurement à cet incendie, les murs de l'abside ont été repris ou réparés

par endroits, peut-être aussi dès avant la construction du clocher, mais ce fait devra être confirmé par l'analyse des mortiers. La présence de plusieurs chevilles de bois et de métal, encore prises dans le mortier du deuxième état de l'abside, suggère la pose d'un décor lors de cette reconstruction. L'examen minutieux de l'intérieur et de l'extérieur du bouchage, attribué traditionnellement à la fermeture d'une *fenestella*, n'a livré aucune trace probante étayant cette interprétation.

Du second Moyen Âge à la période moderne, trois portes et une baie ont été percées et rebouchées avant la création de la sacristie au XIX^e siècle. La porte percée dans le pan ESE a entraîné la destruction d'un contrefort faisant pendant à celui que l'on voit encore contre le pan ENE sur les photographies antérieures à la restauration des années 60.

L'ouverture d'un sondage dans la nef près du mur sud a révélé la présence de plusieurs inhumations en place ou perturbées. Un cercueil, datant probablement de la période moderne et déposé à -1,15 m du dallage actuel, contenait les restes en connexion d'un défunt entouré d'un linceul. L'installation de ce cercueil est sans doute liée à la



Civaux, église Saints-Gervais-et-Protais, abside polygonale : élévation intérieure
(Cliché : B. Boissavit-Camus).

réouverture d'une tombe antérieure, ce qui a entraîné l'exhumation puis la redéposition d'ossements appartenant à plusieurs individus précédemment inhumés. Le creusement de cette tombe antérieure avait déjà perturbé une tombe plus ancienne contenant un défunt dont seuls les pieds restaient en connexion. Cette tombe est elle-même antérieure à la fondation du mur sud de la nef.

La fondation de la nef est une fondation débordante maçonnée et non appareillée, assez proche, semble-t-il, de la fondation du mur nord de la nef, visible à l'extérieur. La nouvelle porte étant déjà construite lors de la fouille du sondage, nous n'avons pas pu voir si l'élévation sud de la nef était contemporaine de cette fondation ou si la nef avait été reconstruite. La base de la fondation reposait sur les restes d'une sépulture en coffrage de dalles sèches et verticales et sur le couvercle d'un sarcophage antérieur au coffrage. Le couvercle trapézoïdal du sarcophage est épais et orné d'un décor de type poitevin « bandes à traverses » ; sa surface était recouverte d'un niveau terreux qui paraît appartenir à un sol extérieur.

L'existence d'une nef antérieure associée à l'abside n'est donc toujours pas assurée. On ne peut exclure que, si elle existe, ses murs aient été construits contre le mur est du périclès et dans l'alignement des murs nord et sud de l'abside ou très légèrement décalés par rapport à eux. Si tel est le cas, la nef pourrait avoir simplement été élargie, voire allongée, à la période romane. La fourchette chronologique de cette nef, en l'état des informations, reste large, probablement entre les X^e et XII^e siècles.

L'étude des nombreux échantillons de mortier et des fragments de charbons ou de bois permettra d'éclairer la transition entre le sanctuaire antique et la construction ; ils augurent aussi d'une meilleure datation de cet ensemble ecclésial et de ses transformations. Quant au sanctuaire antique, si quelques points ont été éclaircis, son étude, compte tenu de l'ampleur des fouilles et des restaurations des années 1960, nécessiterait la reprise d'un véritable programme avec des décapages et des analyses de mortier, ce qui n'était pas ici notre objectif.

Brigitte BOISSAVIT-CAMUS
et Bénédicte PALAZZO-BERTHOLON

CIVAUX Lotissement Les Rivaux

La commune de Civaux est située à une trentaine de kilomètres au sud est de Poitiers sur les berges de la Vienne et le projet de lotissement des Rivaux, d'une superficie de près de 18 000 m², à 600 m au sud ouest du bourg, route de La Berlette sur le versant ouest de la vallée.

Des fragments d'une céramique du Néolithique récent-final, découverts isolés, sont les seuls vestiges archéolo-

giques. Des vestiges de fossés parcellaires et une description des comblements naturels de cette partie de la vallée de la Vienne (colluvions et terrasses) complètent les résultats.

Thierry CORNEC

Des fouilles archéologiques réalisées par l'INRAP se sont déroulées du 18 avril au 17 juin 2011 au lieu-dit la Jardelle, Chemin d'Aillé, sur la commune de Dissay (Vienne). L'opération a été mise en place suite à la découverte de vestiges archéologiques reconnus lors d'un diagnostic préalablement à un projet d'aménagement de lotissement. Sur une surface de 4 173 m², les recherches ont mis au jour pas moins d'une centaine de structures archéologiques. Les principales découvertes sont présentées ici.

Il s'agit de trois enclos quadrangulaires dont un rectangulaire avec une incinération centrale, de trois enclos circulaires, d'un autre monument circulaire plus complexe et de trois sépultures en fosse avec inhumation individuelle. Les restes de poteries collectés dans une structure fossoyée circulaire ainsi que dans une autre rectangulaire indiquent une occupation datant de la fin de l'âge du Bronze. On sou-



Dissay, la Jardelle, Chemin d'Aillé: bord de vase décoré de lamelles d'étain (Cliché : J. Rousseau).

lignera ici la découverte exceptionnelle d'un vase décoré de lamelles d'étain. Un enclos de forme carré a livré quelques céramiques qui semblent plutôt se rapporter au premier âge du Fer. Ce monument en recoupe un autre, rectangulaire, qui lui serait donc antérieur mais dépourvu de mobilier archéologique caractéristique.

Le monument complexe se caractérise par une succession de fosses « en chapelet », tout au moins dans la partie nord de l'enclos, la seule actuellement préservée. Dans l'aire enclose d'environ 6 mètres de diamètre, un manteau pierreux (grès) pourrait être interprété comme les reliques d'un tumulus arasé alors que les nombreux blocs calcaires piégés dans les fosses périphériques pourraient correspondre, avec toutes les réserves que cela impose, à son parement. Une dalle de grès et une autre de moindre envergure font penser à des pierres dressées (stèles ou orthostates) ayant chutées suite à des bouleversements multiples (travaux aratoires mais sans doute aussi pillages de chronologie indéterminée à ce jour), d'autres encore ayant pu être arrachées et déplacées. En effet, au centre de l'aire enclose régnait un grand désordre. Le substrat apparaît par endroits alors que subsiste ailleurs un sédiment terreux parfois remanié puisque le mobilier collecté associe de l'outillage lithique de la fin du Néolithique (poignards, pointe de flèche, et fragments de hache polies), de la tuile antique ou moderne ainsi qu'une douille peu ancienne. De nombreux ossements se trouvaient éparpillés. L'étude anthropologique a cependant démontré deux phases d'utilisation distinctes pour ce qui concerne les pratiques funéraires. La première a vu le dépôt d'au moins neuf individus. Dans un second temps, un bûcher funéraire qui n'implique qu'un seul corps a été installé sur le monument.

Seule une des inhumations en fosse a pu être datée. Elle remonterait au tout début de l'âge du Bronze d'après le mobilier associé. Pour les deux autres, dépourvues d'indices matériels, il faudra attendre les résultats de datations radiocarbones.

L'ensemble de ces découvertes vient formidablement compléter celles auparavant réalisées par une équipe du CNRS sur la parcelle voisine. La nécropole de la Jardelle montre une succession de pratiques funéraires qui s'échelonnent ainsi du Néolithique à l'âge du Fer.

Jérôme ROUSSEAU

L'implantation d'une usine à papier sanitaire a conduit la commune d'Ingrandes, propriétaire des terrains, à faire réaliser un diagnostic archéologique, puis des fouilles archéologiques sur plusieurs secteurs de la ZAC des Terres Rouges.

Un petit enclos fossoyé quadrangulaire, d'une dizaine de mètres de côté, a été mis au jour, avec, au nord, un em-

pierrement très partiellement conservé ne permettant aucune restitution. On observe deux interruptions dans le fossé, l'une au sud-ouest, où cinq petits trous de poteaux prennent place, et l'autre au milieu du côté oriental sur une longueur d'un mètre cinquante-cinq. Des fragments charbonneux, parfois de grande taille (fragments de planches de hêtre) ont été mis au jour. Au centre de l'enclos pren-



Ingrandes, vue générale de la fouille (Cliché : G. Georget).

nent place une série de trous de poteaux qui semblent dessiner un arc de cercle.

Les quelques éléments de céramique présents sur le site (dont des fragments de vaisselle de service de qualité, brûlés), homogènes, nous indiquent à ce stade de notre étude, une occupation du 1^{er} siècle (fin Auguste – Flavien).

Hormis quelques petites esquilles d'os brûlés (au nombre de six et toutes inférieures à 2 cm) qui pourraient être d'origine humaine, la majorité d'entre elles reste d'origine animale. Le caractère funéraire de cet ensemble n'est pas avéré en l'état actuel de nos connaissances. Dans l'attente de plus amples données, c'est plutôt l'hypothèse d'un édifice culturel qui serait retenue.

Gwenhaël GEORGET

Moyen Âge

INGRANDES Les Terres Rouges

Dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC au nord d'Ingrandes, à quelques kilomètres de Châtellerault, dans la vallée de la Vienne, une fouille préventive a été réalisée du 18 avril au 17 juin 2011, par une équipe de quatre personnes (Sitâ André, Grégory Artigau, Cédric Javierre, Philippe Boeckler), assistée ponctuellement par différents spécialistes dans le cadre d'études paléoenvironnementales (notamment Camille Joly).

Cette opération fait suite à un diagnostic de l'INRAP qui a pu mettre en évidence un habitat médiéval sur une surface totale de 2 ha. Seuls 7 000 m² environ ont été décapés sur trois zones distinctes, révélant une densité de vestiges importante : ainsi quasiment sept cents structures, principalement en creux ont pu être repérées.

La première zone (décapée sur environ 900 m²) était centrée autour d'un bâtiment quadrangulaire maçonné d'environ 6 m de côté, repéré au diagnostic. L'élargissement de la zone a permis de révéler, à proximité du bâtiment principal, trois autres petits massifs maçonnés en pierres de calcaire de petit et moyen modules, interprétés comme des hérissons de sols. L'arasement important de ces ensembles (seule une arase était conservée pour les murs observés) n'a pas permis de préciser la nature et la fonction exacte de ces maçonneries.

La zone principale (5 000 m²) contenait la majorité des vestiges. Ceux-ci étaient organisés selon un axe quasi nord/sud marqué par une bande sableuse apparue sous le décapage. Cette dernière a fait l'objet d'un sondage mécanique profond sur une longueur de 18 m, mettant ainsi en évidence l'existence d'un paléo-chenal, dont l'analyse du comblement est actuellement en cours.

En bordure de ce paléo-chenal, deux grands ensembles ont pu être identifiés : le premier au sud, composé en grande majorité de trous de poteaux, le second, au nord de la zone, composé en grande majorité de silos (relativement bien conservés pour la plupart) organisés le long d'un chemin. Il subsistait encore à quelques endroits la bande de roulement composée de petits blocs de calcaire et mar-

quée par des ornières. Cette voirie orientée est/ouest semble se diriger vers la berge du paleo-chenal. Un second axe de voirie, moins important et orienté nord/sud, se connecte au premier au nord-est de la zone.

Bien que les études soient encore en cours, au moins quatre bâtiments sur poteaux ont pu être repérés dans la zone d'habitat. Ils sont organisés autour de foyers plus ou moins centraux et au moins un des bâtiments présente une architecture à deux nefs. Deux sépultures ont également été fouillées au contact de cette zone d'habitat.

La zone d'ensilage très dense témoigne d'au moins deux grandes phases d'occupation. Cette zone de stockage semble se poursuivre à l'est de l'emprise décapée. De nombreux prélèvements ont été effectués dans ces structures et les analyses paléo-environnementales en cours devraient apporter des informations sur leurs comblements.

Dans la troisième zone (environ 950 m²), située au sud-ouest, la fouille a permis de mettre en évidence un fossé orienté quasiment nord/sud, à l'est duquel de nombreux trous de poteaux semblent former au moins deux palissades perpendiculaires. Quelques fosses plus ou moins importantes sont associées à cet ensemble dont il est difficile de préciser la nature.

De trop rares tessons de céramiques issus de la fouille de ces différentes structures ont permis de montrer, malgré tout, une grande homogénéité de cet habitat médiéval dont l'occupation s'organise entre les VIII^e et XII^e siècles, en deux phases principales. À ce stade de l'étude, les différents indices tendraient à prouver que le comblement lent du paléo-chenal ait finalement condamné l'occupation du site. Ainsi, cet habitat semble organisé comme un lieu de stockage, d'échanges et de contrôle (?) de denrées en lien avec le réseau fluvial de la Vienne. Ce pôle économique pourrait éventuellement être mis en relation avec les nombreuses mentions du X^e siècle relatives à la présence d'une *villa* à Ingrandes.

Philippe BOECKLER

INGRANDES

ZAE Les Terres Rouges (lot 3), La Saulaie Nord, Secteur 2

Âge du Bronze

Âge du Fer

L'emprise de cette opération se situe dans la plaine alluviale de la Vienne, à 2 km au nord du centre-ville d'Ingrandes et à 1 km de la rive droite actuelle de la Vienne, à une altitude d'environ 50 m NGF. Cette opération a été programmée dans le cadre de l'étude de vestiges archéologiques présents dans l'emprise du projet déposé par la mai-

prenant deux fenêtres de 1 500 et 2 500 m² ainsi que deux « lanières » de 500 m² chacune. En tout, 124 faits archéologiques ont été découverts et forment un ensemble cohérent et organisé.

Un habitat ouvert de courte durée

L'occupation se concentre essentiellement au sud-est de l'emprise. Elle se compose en son centre de deux bâtiments d'habitation sur sept et neuf poteaux et de quatre bâtiments de type « greniers » sur quatre poteaux. Une palissade, dont dix trous de poteaux ont été retrouvés régulièrement espacés de 2,50 m, semble se poursuivre hors emprise. Diverses zones d'épandages de mobilier hors structures sont observées au Nord-Est de cette occupation. Cet ensemble est entouré au sud et à l'est par plusieurs fosses et trous de poteaux de tailles variées présentant presque tous des rejets domestiques. L'une de ces fosses, mesurant 16 m², a fourni une imposante quantité de mobilier (plus de 40 kg de céramique). Entre chacune de ces structures, de larges zones de « vide » laissent supposer des espaces voués à la circulation. L'emplacement de ces ensembles au sein du plan général, leur situation les uns par rapport aux autres, leur absence de recoupement ainsi que leur homogénéité structurelle et leur orientation suggèrent l'hypothèse d'une occupation de ce secteur sur une relativement courte période.

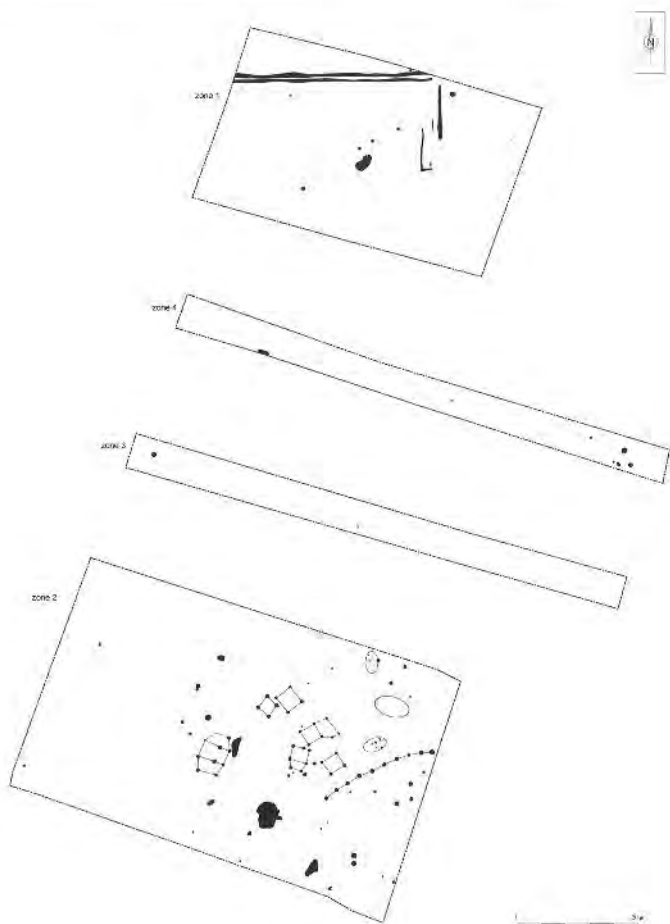
Des structures périphériques liées à des activités annexes

Entre 70 et 100 m du centre de l'occupation, quelques fosses ont été découvertes. Malgré la distance qui les sépare de la zone d'habitat, elles sont probablement à relier à cet ensemble. La majorité de ces fosses ne peut être attribuée à une activité particulière. Cependant, l'une d'entre elles a livré les restes d'un four à sole perforée. L'éloignement de ce type de structure par rapport au reste de l'occupation a déjà été reconnu sur de nombreux sites de cette période. Il suggère la mise à l'écart de structures liées aux activités annexes de l'habitat et notamment ici, à l'utilisation probable d'un four de type « Sévrier », connu, entre autre, pour la fabrication de céramiques.

À l'extrême nord de l'emprise, des structures de type « fossé parcellaire » ainsi que des traces d'ornières sont attribuables à des périodes plus récentes.

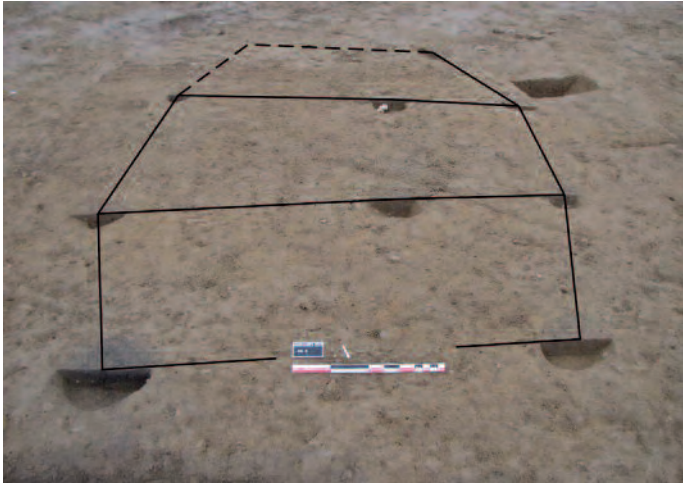
Une conservation différentielle du mobilier

La céramique est le mobilier le mieux représenté au sein du corpus : 60 kg de tessons dont 40 kg dans une unique fosse. De nombreux fragments de terre cuite architecturale ont également été recueillis, pour la plupart en situation de rejet secondaire dans les fosses en bordure d'occupation. L'industrie lithique découverte sur ce site apparaît majoritairement sous forme d'épandage diffus ou en position secondaire au sein de divers creusements. Quelques rares fragments de métal de facture plus récente ont également été recueillis dans les structures modernes. Les restes de faune se limitent à deux fragments de dents en rejet dans



Ingrandes, zae des Terres Rouges (lot 3), plan général des vestiges
(Infographie : C. Luzet et L. Le Clézio © Éveha 2011).

rie d'Ingrandes (86) concernant l'aménagement d'une ZAC. Ce projet avait pour but l'implantation, sur la moitié de la superficie totale de la ZAC, d'une usine de papier visant à dynamiser l'économie locale. Une équipe de l'INRAP dirigée par Patrick Maguer a réalisé une opération de diagnostic archéologique fin 2009/début 2010, sur une superficie de 42 ha. Sur un secteur d'environ 1 ha, une occupation protohistorique a été identifiée. Elle se composait d'un bâtiment de type « grenier » et de quelques trous de poteaux et fosses éparses datant du premier âge du Fer. Ces découvertes ont motivé la prescription d'une fouille archéologique par le préfet de Région dans la logique d'une conservation du patrimoine, avec pour objectifs principaux de mieux comprendre la nature de cette occupation, son organisation interne et les activités qui y sont liées. Le bureau d'étude Éveha est intervenu du 6 décembre 2010 au 26 janvier 2011 sur une surface totale de 5 000 m² com-



Ingrandes, ZAE des Terres Rouges (lot 3), unité Architecturale 3
(Cliché : A. Sartou / Infographie : L. Le Clézio © Éveha 2011).

une fosse. La situation de ce site, installé en fond de vallée, sur des sols sableux et acides, n'a donc pas été propice à la conservation optimale du mobilier osseux.

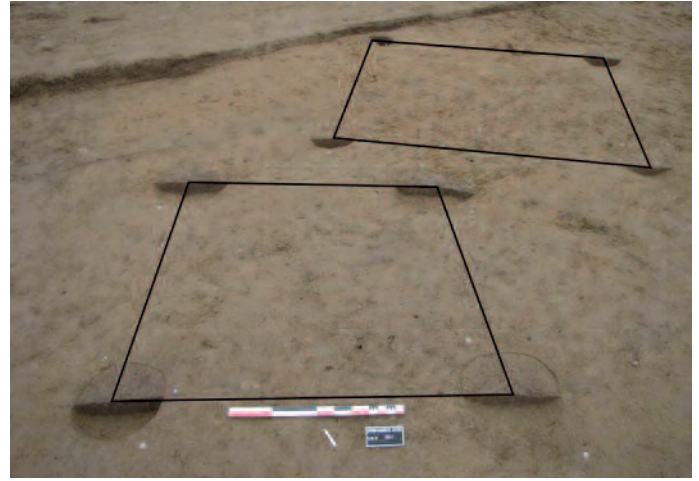
Synthèse

Cette occupation correspond à un habitat ouvert de fond de vallée. Celui-ci présente une organisation très marquée et remarquablement bien conservée. Il s'organise en plusieurs zones à vocations diversifiées : les unités architecturales liées à l'« habitat » et à la conservation des denrées



Ingrandes, ZAE des Terres Rouges (lot 3), fosse 2044
(Cliché A. Sartou © Éveha 2011).

de type « grenier » sont au centre de l'occupation ; les zones privilégiées de rejets en fosse ou à même le sol se situent en bordure d'occupation ; les zones de circulation permettent d'accéder et de contourner l'ensemble des structures. Enfin, éloigné d'une centaine de mètres du centre de l'ha-



Ingrandes, ZAE des Terres Rouges (lot 3), unités Architecturales 1 et 2
(Cliché : A. Sartou / Infographie : L. Le Clézio © Éveha 2011).

bitat mais toujours en lien avec l'occupation, un secteur semble voué à la pratique d'activités annexes telles que la fabrication de poterie. D'après le schéma marqué de l'organisation spatiale et l'absence de recoupement entre les structures, il semble que cette occupation ait été active sur une relativement courte période. Les résultats des analyses radiocarbone réalisées sur des charbons de bois prélevés dans trois structures de rejet, proposent des dates s'échelonnant de 750 à 400 av. J.-C, situant l'occupation sur la totalité du premier âge du Fer. Les études du plan d'ensemble, de l'architecture des bâtiments et du mobilier céramique permettent de préciser l'attribution chronologique de cette occupation à la transition entre l'âge du Bronze final (IIIb) et le début du premier âge du Fer (Hallstatt C). Des traces d'activités agricoles et d'éventuelles productions *in situ* de céramiques sont fortement probables (greniers et restes de parois de four de type « Sévrier »). Très peu de sites d'habitats ouverts sont connus dans ce secteur géographique pour des périodes similaires. Difficiles à repérer lors de diagnostic, il n'existe que de très rares exemples permettant des comparaisons. Le site des Petits Clairons à Barbezieux (16) et celui des Jardins de Ribray à Épannes (79), fouillés respectivement lors d'opérations programmées et préventives par J.-P. Baigl et S. Vacher, restent à l'heure actuelle les sites de comparaison les plus appropriés.

Les études de post-fouille en cours sur l'ensemble du mobilier, sur l'organisation des vestiges et sur leurs datations seront susceptibles de faire évoluer les interprétations présentées ici.

Laurence LE CLÉZIO

Moyen Âge

JAZENEUIL 1 – 5 rue Saint-Nicolas

Au bord de la rivière de la Vonne, le bourg de Jazeneuil (Vienne) est situé sur l'ancienne route de Poitiers-Lusignan. Dès le XI^e siècle, il existe trois églises, Sainte-Marie, Saint-

Macou et Sainte-Geneviève qui sont données en 1101 par Pierre II évêque de Poitiers à l'abbaye de la Chaise Dieu. Seule subsiste l'église Saint-Jean-Baptiste, dont le vocable



Jazeneuil, façade sur rue - Pignon nord (Cliché : D. Ladiré).

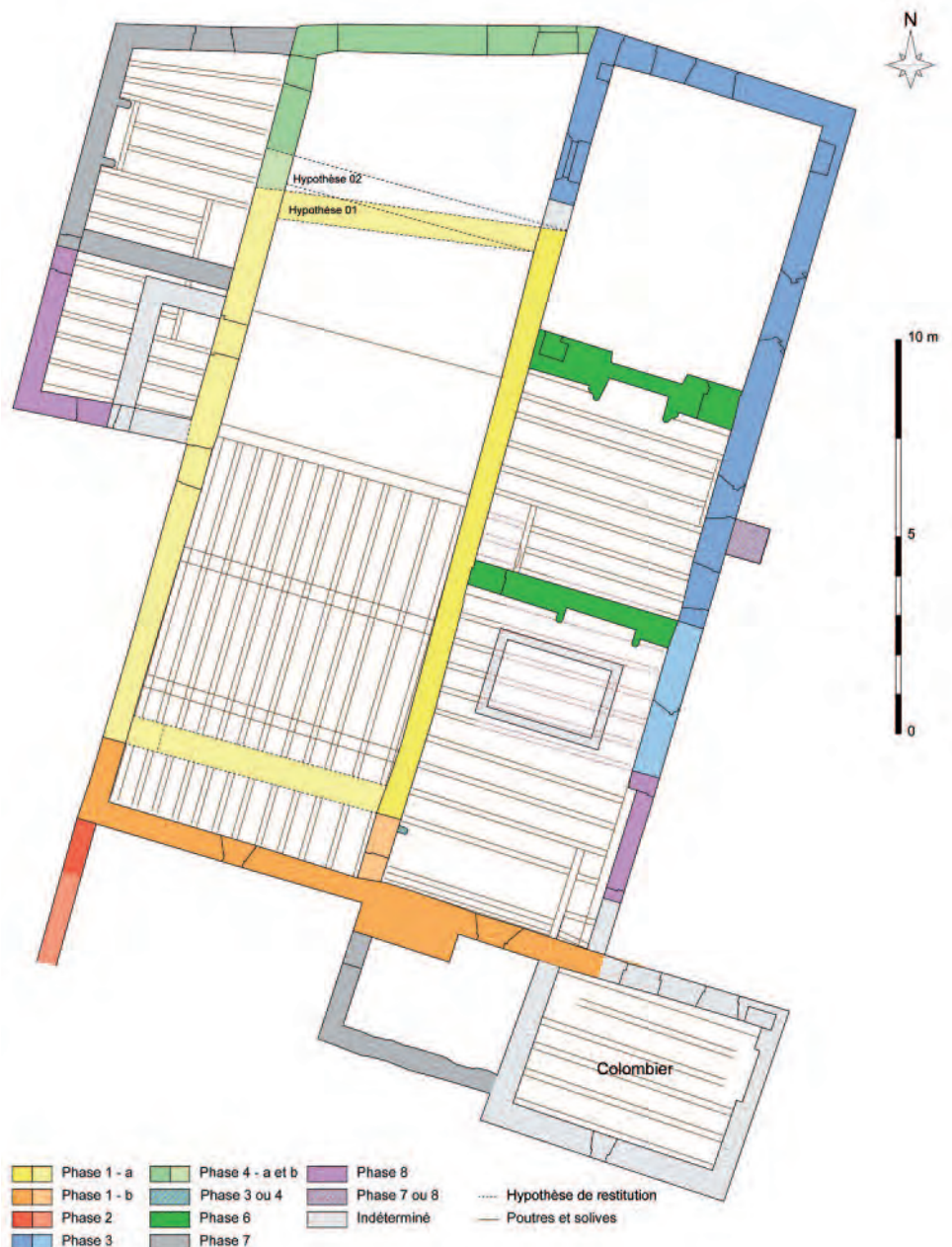
a peut-être changé, portant une inscription datée de 1165. Quoiqu'il en soit, on peut supposer l'existence d'un prieuré casadéen dès le début du XII^e siècle, autour de la source de Saint-Macou. A cette époque, le fief de Jazeneuil relève de la puissante abbaye de Saint-Maixent, comme de nombreux villages alentour. Il est inféodé aux Lusignan au XIII^e siècle et reste dans cette châtellenie au Moyen Âge.

Au 1-5, rue Saint-Nicolas, élevée face à l'église Saint-Jean, et devant le pont traversant la Vonne, la Communauté de Communes du Pays Méluusin a mis à l'étude un projet de réaffectation et de valorisation d'une maison médiévale traditionnellement associée à un moulin ou à une auberge. Pour alimenter ce projet, une étude archéologique de l'édifice a été réalisée suite à la prescription du service régional de l'archéologie du Poitou-Charentes (analyse des indices observables et des données documentaires).

Avant l'intervention archéologique, une seule et même campagne de construction était communément admise pour cette maison : la fin du Moyen Âge. Il s'est rapidement avéré que le bâtiment était plus complexe qu'il n'y paraissait au premier abord. Finalement, ce ne sont pas moins de six grandes phases qui ont pu être identifiées.

La première phase correspond à un bâtiment antérieur à la seconde moitié du XV^e siècle. Ces dispositions d'origine sont mal reconnues mais la présence d'une peinture murale inter-

roge sur sa fonction et sa nature. Un dégagement plus poussé de la peinture permettrait d'en apprendre davantage et probablement de lui attribuer une datation (XIV^e ?). Il faut rappeler que les peintures murales sont rares et souvent fragmentaires dans l'habitat civil. L'étude historique menée par Marie-Pierre Baudry a permis de compléter le dossier documentaire réalisé par la CRMH en 2009, en livrant le nom de différents propriétaires à l'époque moderne, et en produisant plusieurs descriptions anciennes. Une hypothèse nouvelle peut être proposée pour l'origine de cette maison. En 1291, le seigneur de Lusignan concède à Pierre Pouvreau, chevalier de Rouillé, divers droits dont le péage de Jazeneuil. Aussi, cette maison proche du grand pont de la Vonne pourrait être liée à l'activité de ce péage et la peinture pourrait souligner le prestige du propriétaire.



A noter :
 1/ Pour une même phase, une couleur claire associée à une couleur plus foncée signifie une plus grande incertitude.
 2/ Dans un souci de clarté, les cheminées, les fenêtres, les portes [...] ne sont pas phasées sur les plans mais sur les relevés d'élévations.

Jazeneuil, plan du rez-de-chaussée avec proposition de phasage (DAO : D. Ladiré).



Jazeneuil, peinture murale au 1er étage de la partie occidentale.
 Décor figuratif : Arbre fruitier séparant à gauche ce qui pourrait être deux chiens orientés vers la gauche et à droite l'arrière-train d'un animal à grosses griffes. Palette : Ocres jaune et rouge, blanc, noir. Style : Caractérisé par de gros cernes noirs marquant les contours des figures (Cliché : D. Ladiré).

Lors d'une seconde phase, des adjonctions semblent être effectuées au sud. Ensuite, la troisième phase s'illustre par l'adjonction d'un bâtiment s'accolant par l'Orient à la construction antérieure. Les autres phases semblent se succéder très rapidement : entre le milieu XV^e et le début XVI^e siècle (phase 4 à 6). Mieux perceptible et se rapprochant de l'état actuel, la sixième phase justifie une présentation plus développée. Plus soignée, la partie orientale de l'ensemble est alors exclusivement réservée à l'habitation. Le statut social du logis s'exprime clairement en façade sur la Vonne. Les attributs de richesse comme les cheminées monumentales ou les baies les plus travaillées sont concentrées dans la partie orientale, avec une hiérarchie, les pièces nobles se situant au rez-de-chaussée. Cela s'illustre essentiellement à travers les baies ou les éléments de confort.

Dans la partie occidentale plus fruste, l'usage résidentiel se retrouve à l'étage (avec plusieurs pièces séparées par des cloisons en pan de bois et torchis). Le rez-de-chaussée a par contre une fonction plutôt utilitaire (stockage, écurie?). Cette partie se présente sous la forme d'un vaste espace unitaire, sans aucune cloison, et par une pièce ouverte sur la rue au nord (ouvroir ou boutique). Aucun équipement domestique (évier, cheminée...) n'y est présent. Le deuxième étage et un étage en surcroît surmontant l'ensemble de la maison présentent des pièces séparées par des cloisons en pans de bois dont certaines sont équipées de cheminées et de baies. La majeure partie des pièces répond à une constante des maisons médiévales anté-

rieures au XV^e siècle à savoir l'absence de pièces de liaison ou de transition. Il faut tout de même noter la présence d'un palier distribuant les pièces du second étage. Il évite de traverser les pièces pour accéder de l'une à l'autre et permet une distribution centrée. Cet espace destiné à la distribution correspond probablement au désir d'autonomie qui se développe à partir du milieu du XV^e siècle.

Au rez-de-chaussée, la partie orientale résidentielle est en connexion directe avec la partie occidentale utilitaire. Si les espaces fonctionnels sont dissociés, ils semblent malgré tout être liés et appartenir à un même propriétaire. Ce programme se caractérise par le regroupement des fonctions dans un même bâtiment. La maison de Jazeneuil est vaste (plus de 900 m² sans les combles) et l'espace réservé à la fonction résidentielle est bien plus développé que celui réservé à l'espace utilitaire (750 m² sans les combles). Cette prédominance de l'aspect résidentiel interroge sur le véritable statut de la maison de Jazeneuil. Sommes-nous en présence d'une auberge médiévale ? Le nombre important de pièces (dont beaucoup avec cheminée), l'importance de l'espace résidentiel, la localisation à proximité du pont sur la Vonne et à l'angle de deux rues (rue Pictave et rue Saint-Nicolas) accréditent cette hypothèse. Il faut rappeler qu'en 1807, Pierre Charenton y tenait « L'Auberge de l'Écu ». Faut-il y voir la poursuite d'une activité bien antérieure voire médiévale ? Une affectation que la maison perd en 1809. Il est vrai qu'à la fin du Moyen Âge, les auberges sont particulièrement nombreuses et accueillent tous types de voyageurs pour la nuit ou pour un repas. Par ailleurs, les dimensions importantes de certaines pièces évoquent des dortoirs. Malgré tout, nous manquons d'éléments pour assurer cette proposition. Il s'agit peut-être tout simplement d'une maison bourgeoise polyvalente ou d'un logis associé à la seigneurie du pont et péage de Jazeneuil.

Plus modestes, les autres phases (phases 7 et 8) s'étalent entre la fin de l'époque moderne et l'époque contemporaine (XVII^e siècle - XX^e siècle).

En conclusion, il faut rester prudent sur la proposition de phasage et l'interprétation car cette intervention ne peut être considérée comme une étude complète de l'édifice. Elle s'apparente plus à une étude préalable qu'à une étude archéologique exhaustive. La complexité de l'édifice mériterait une étude plus approfondie lors d'un piquetage systématique des élévations. Certaines questions n'ont pu être qu'effleurées et le potentiel du site reste considérable tant pour alimenter sa connaissance propre que celle plus générale de l'habitat civil en Poitou.

Damien LADIRÉ

Montagne, Comte 2009

MONTAGNE B. et COMTE Y., (2009) - *Jazeneuil, maison du XV^e siècle*, dossier documentaire réalisé en septembre 2009, crmh Poitou-Charentes.

Crozet 1971

CROZET R. (1971) - Recherches sur les maisons anciennes en Haut-Poitou, *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 11, 2e trimestre, p. 89-101.

LIGUGÉ

Mézeaux, aqueduc de Basse Fontaine

A partir de Basse Fontaine, le canal de l'aqueduc suit le côté droit du ruisseau La Feuillante, traverse les jardins de l'abbaye, coupe le ruisseau un peu avant le pont de Fontaine-Le-Comte et se retrouve sur le versant gauche du cours d'eau. De là, l'aqueduc a un parcours à peu près droit jusqu'au château de Chaumont, il traverse le chemin départemental n° 87, suit les courbes du coteau, traverse Croutelle et ses bois pour enfin arriver sur le lieu du sondage, à Mézeaux. Ce lieu, très ancien, cité pour la première fois en 988, regroupait une léproserie et plusieurs petites habitations ainsi qu'une chapelle.

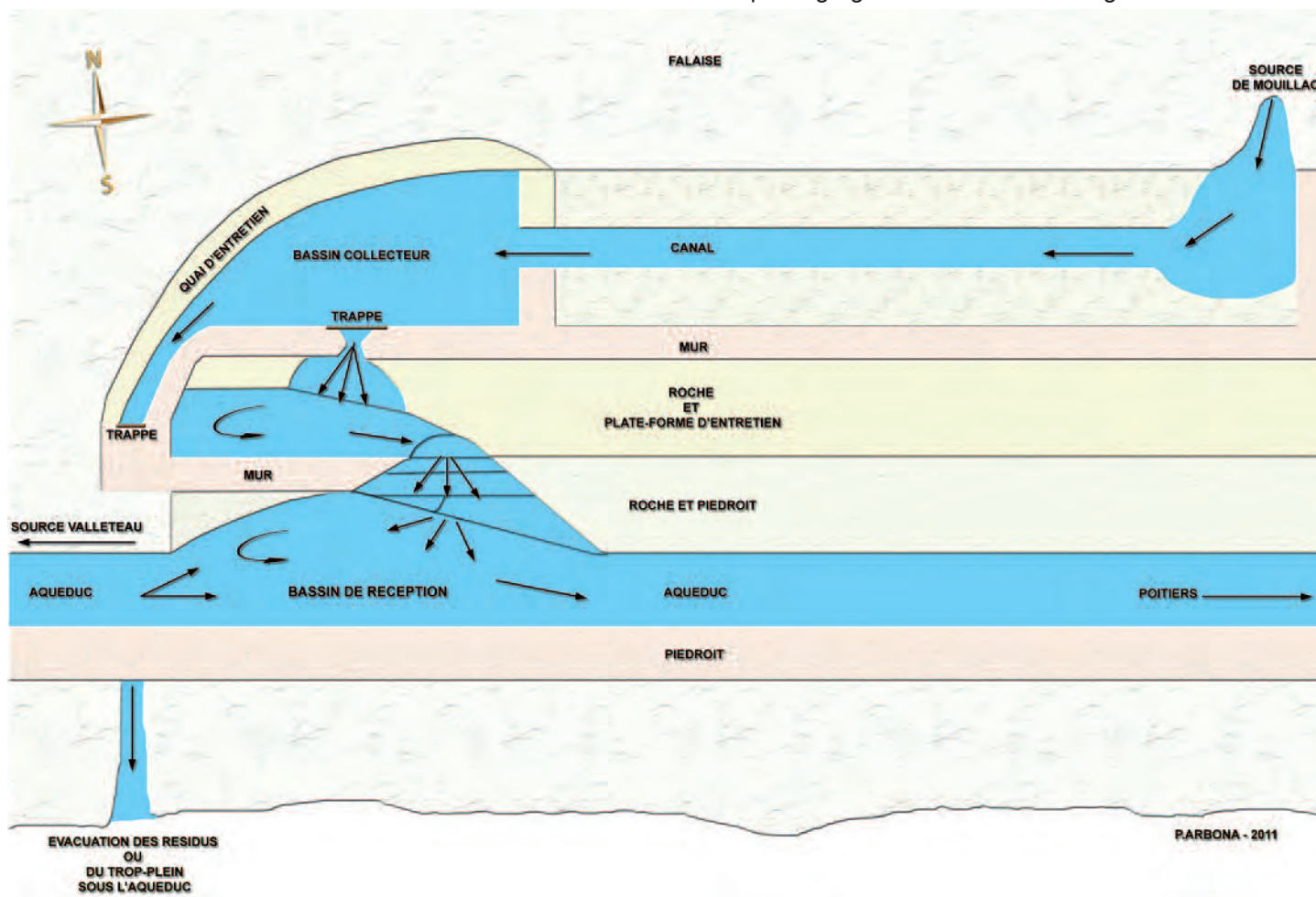
La découverte de cette nouvelle source a été faite après un défrichage. La fontaine qu'il fallait détourner sortait du rocher à environ 10,20 m du sondage et approximativement à 2 m au dessus du niveau de l'aqueduc et à environ 3 m de distance de celui-ci.

Afin de pouvoir réutiliser cette eau, un bassin de retenue de forme demi-circulaire a été creusé dans la roche. Il s'agit d'un réservoir d'environ 3,60 m de long par 1,90 m de large, et d'une hauteur de 35 cm.



Mézeaux, Aqueduc de Basse Fontaine, le bassin et son quai d'entretien (Cliché : P. Arbona).

Le bassin reçoit, le long de la falaise, un quai de circulation servant à son entretien. Le fond du réservoir était enduit d'un mortier de lissage afin d'en assurer l'étanchéité. Une petite gorge se trouve sur le côté gauche et au centre,



Mézeaux, Aqueduc de Basse Fontaine, essai de reconstitution en eaux du réservoir plan (DAO : P. Arbona).

c'est par ce passage que les eaux de la source venaient compléter celles de l'aqueduc. Un petit muret d'environ 35 cm de large était construit comme l'atteste la présence de traces de mortier. Il n'est pas lié au quai, un passage se devine à cet endroit. Ce petit couloir doit servir à l'évacuation des résidus du bassin, mais aussi à le réguler. L'évacuation des déchets devait se faire par un système de trappe en bois que l'on actionnait à la main. L'écoulement, d'après les traces de taille de la roche et de celles du mortier, devait se faire sous l'aqueduc et s'évacuer dans la nature.

On observe, le long de l'empreinte du mur, un passage de 35 cm de large sur une longueur d'1,10 m. Il sert à circuler le long du bassin pour son entretien. À son extrémité droite se trouve une sorte de petite cuvette de réception des eaux qui sortaient du réservoir se trouvant au-dessus. Elle est de forme semi-circulaire, avec une hauteur d'environ 20 cm, une longueur aux alentours d'1 m et une largeur de 32 cm. Elle réceptionnait les eaux et réalimentait un autre bassin à 25 cm en dessous. Elle servait de vase communicant entre deux réservoirs.

Ce second bac collecteur, de plus petites dimensions, est également semi-circulaire. Ce bassin reçoit les eaux du dessus, il les canalise et permet ainsi un ralentissement de la chute du liquide avant de le redistribuer une troisième et dernière fois par un second système de vase communicant.

Cette communication se trouve au bout de ce bassin collecteur. Ce réceptacle est plus petit et de forme semi-circulaire. Il redistribue l'eau par palier à un canal d'arrivée se raccordant à l'aqueduc.

L'écoulement se fait par un système d'escalier taillé dans la roche. Au bout de cette étape se trouve une gorge qui facilite le déversement de l'eau dans le bac de réception, situé 20 cm plus bas.

À son arrivée au niveau du bassin, la partie non fermée et correspondant à l'emplacement du piédroit gauche, formait avec le piédroit de droite un bassin de réception des eaux de la fontaine de Valleteau et De Mouillac. Ces deux sources canalisées, l'aqueduc continuait en direction d'un autre bassin situé à environ 21 m de la source.

Ces observations faites lors de ce sondage donnent une hypothèse sur la présence d'un ensemble servant au réapprovisionnement de l'aqueduc en eau par une source se trouvant plus haute que le canal.

On peut remarquer sur la paroi de la falaise des emplacements pouvant correspondre à des niches. Elles sont de dimensions variables et se trouvent au-dessus de l'aqueduc ; d'autres du même type sont au-dessus des deux derniers bassins. Ces niches pouvaient correspondre à l'emplacement de statues de type nymphe ou tout autre personnage.

La poursuite des recherches permettra peut être de comprendre un peu mieux le fonctionnement de ce système complexe de bassins collecteurs et de pouvoir restituer une approche par le biais d'un schéma définitif et plus compréhensible.

Patrice ARBONA

Antiquité

LIGUGÉ

Bois de la Matauderie, Vallée d'Enfert - Aqueduc du Cimeau

L'aqueduc du Cimeau prend sa source sur la commune de Ligugé au lieu-dit le Cimeau, d'où il tire son nom.

A partir de sa source, le canal suit le côté gauche du ruisseau formé par les eaux des fontaines du château de la Reynière et de celles de la vallée du Cimeau. L'aqueduc traverse la propriété du château de la Motte, coupe le ruisseau de la Feuillante à la hauteur de la chapelle de Mézeaux, et se retrouve sur le versant gauche du cours d'eau. De là, l'aqueduc a un parcours à peu près droit et suit les courbes du coteau jusqu'à la vallée d'Enfert, dans les bois de la Matauderie, lieu du sondage.

Plusieurs ouvertures dans le canal, dues à l'effondrement de la couverture du conduit, laissaient supposer que celui-ci formait un angle fermé. Ce qui est difficilement envisageable, sauf si un aménagement particulier avait été nécessaire. Les observations faites sur le tracé de l'aqueduc démontrent une forte pente du conduit avant la traversée du chemin d'Enfert. Par ailleurs, une dérivation semblant se rattacher à la conduite s'observe à la surface du terrain, d'où l'objet de cette recherche.

Le dégagement d'une partie de l'aqueduc s'est effectué sur une distance d'environ 40 mètres, divisée en trois secteurs.

En Secteur S30, les piédroits de chaque côté du conduit sont surmontés d'une première rangée de pierres plates d'une épaisseur variant de 7 à 10 cm et d'une longueur située entre 15 et 20 cm. Elles servent de soutien à la grande



Ligugé, Bois de la Matauderie, Aqueduc du Cimeau, dégradation du conduit par l'eau (Cliché : P. Arbona).



Ligugé, Bois de la Matauderie, Aqueduc du Cimeau, le conduit d'évacuation et les restes de la cuvette de décantation de l'aqueduc (Cliché : P. Arbona).

dalle de couverture reposant sur ses appuis. Le tout est revêtu d'une chape de mortier intégrant les piédroits afin d'en assurer l'étanchéité.

L'intérieur du conduit de ce secteur est en mauvais état. Une grande partie du béton des jambages de chaque côté du canal a disparu sur une dizaine de centimètres.

L'aqueduc est fermé sur le dessus par une couverture en pierres et une chape de mortier ; le tout est encore en place. Une forte pente du canal s'observe avant d'arriver au chemin d'Enfert. L'aqueduc forme un coude serré dans la traversée de la voie. En principe, dans cet angle, les dimensions du conduit devraient être plus larges et plus hautes afin de ne pas provoquer de destruction causée par la vitesse de l'eau.

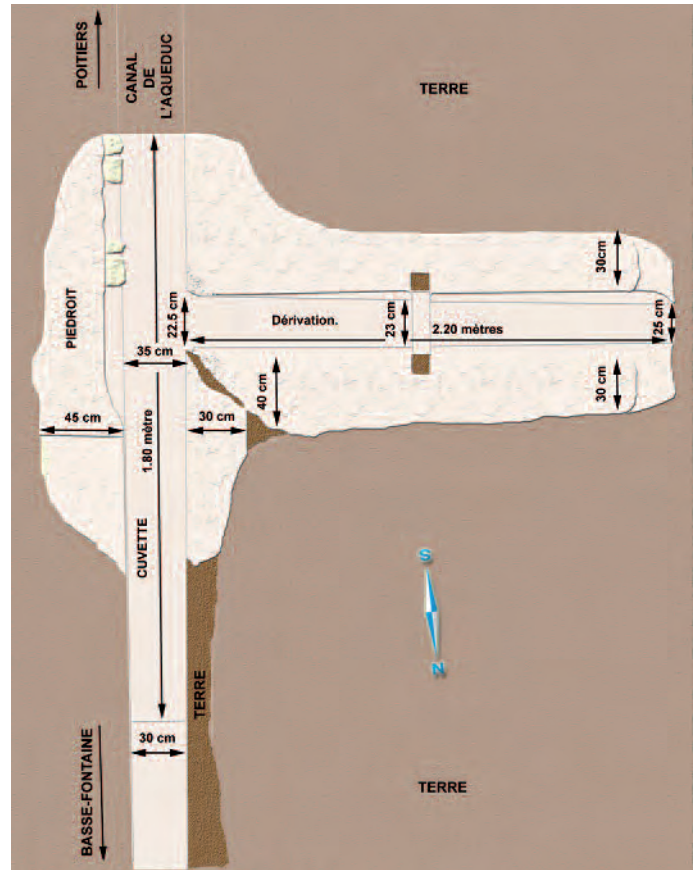
Les dimensions internes ne sont donc pas assez importantes pour cet endroit et le canal, à la sortie du coude, a été endommagé par la puissance de l'eau.

Les piédroits à l'intérieur du canal sont bombés, cet aspect a été causé par les coups de boutoir donnés par la force de l'eau. Il est possible de distinguer le lissage causé par la puissance du liquide au-dessus de cet arrondi.

Le jambage du piédroit gauche est formé en grande partie par le rocher ; un enduit de lissage est venu le recouvrir sur une épaisseur d'environ 2 à 3 cm.

La force du courant au fond du radier devait être importante, car une trace d'une hauteur d'environ 2 cm s'observe. Elle a rongé le bas des piédroits, en se faisant un passage, permettant ainsi au liquide de circuler plus facilement. Cette hauteur doit correspondre à l'épaisseur des limons plutôt abrasifs, contenus dans le fond du canal. Ce couloir a laissé des rayures incrustées dans le bas du piédroit et non un lissage provoqué par une eau propre.

La particularité de ce site est la découverte d'un bac de décantation avec son écoulement (Secteur S32). L'aqueduc forme une sorte de « T » à la jonction avec le dérivé d'évacuation. Cette cuvette est conçue pour recueillir les allu-



Ligugé, Bois de la Matauderie, Aqueduc du Cimeau, relevé effectué lors du sondage (DAO : P. Arbona).

vions et autres déchets contenus dans le canal principal. Cette dérivation avait une couverture de même composition que l'aqueduc, avec, au centre, le passage pour l'ouverture et la fermeture du conduit. Un regard de visite, fermé par une plaque en bois ou une dalle en pierre, devait exister au-dessus de la cuvette, à la jonction du dérivé et du canal principal. Cette ouverture permettait de visualiser si des résidus se trouvaient dans le fond sur le radier. L'intervention de l'évacuation des déchets se faisait en soulevant la trappe et par la pression de l'eau. Les sédiments sont chassés dans la nature par l'extrémité non fermée du conduit.

Les observations faites, lors de ce sondage limité, confirment la présence d'une cuvette de décantation servant aussi à réguler le trop-plein d'eau dans l'aqueduc. La construction est analogue à celle rencontrée sur l'aqueduc de Basse Fontaine, à La Gassouillette. De nouvelles observations faites dans ce dérivé de la Vallée d'Enfert laissent entrevoir une explication plus sérieuse quant au fonctionnement de ce système de nettoyage.

Patrice ARBONA

Moyen Âge

Époque moderne

LOUDUN
25 rue du Martray

La parcelle AO 432 de Loudun fait l'objet d'un projet de construction d'une maison individuelle dans un contexte de grande sensibilité archéologique. Localisée en face de l'églie-

se médiévale du couvent des Carmes (actuelle église Saint-Hilaire du Martray), elle abrite, comme cela avait déjà été vu en 2000 par T. Cornec dans la parcelle adjacente et



Loudun, vue de la chapelle-ossuaire (Cliché : C. Vacher).

conformément à ce qui était connu par les textes, une partie du cimetière principal de la ville. Ce cimetière a, à la fin de sa période de fonctionnement (fin XVIII^e siècle), une superficie d'environ 1,5 hectare et le diagnostic en a concerné 2 000 m². Sur cette surface, les inhumés sont partout présents avec une densité très importante. Cinquante-six sépultures (pleine terre, coffres, sarcophages, ossuaires) ont été mises au jour sur une superficie de 254 m². Cependant, le diagnostic s'est arrêté le plus souvent au niveau d'apparition des premiers corps. Si l'on retient les chiffres, plus

fidèles à la réalité, issus du sondage profond réalisé dans la tranchée 1, on obtient une moyenne de onze corps pour 6 m², soit plus de 3 500 corps sur la parcelle. Cette densité est accentuée par la proximité de l'église paroissiale Saint-Pierre-du-Martray, aujourd'hui disparue, et par celle de l'église des Carmes.

Outre les sépultures, le diagnostic a mis au jour les vestiges d'une chapelle de 8 m sur 4,5 m abritant à son angle sud-ouest un ossuaire souterrain maçonné et voûté d'environ 4 m sur 2 m, accessible par la partie supérieure de la voûte et contenant une très grande quantité d'ossements. Enfin, des murs qui appartiennent à l'ancienne église Saint-Pierre-du-Martray sont conservés à l'extrémité sud-ouest de l'emprise, en bordure du coteau calcaire. Ces derniers vestiges de l'église Saint-Pierre-du-Martray sont actuellement en danger du fait, d'une part, de leur affleurement sous la surface du sol et, d'autre part, de la dégradation du coteau. De plus, elles ont déjà été très fortement dégradées par des terrassements des années 1970.

C'est donc tout un pan de l'histoire médiévale de Loudun qui est touché par ce projet de construction d'une maison individuelle qui entraînera la destruction d'une partie du grand cimetière de la ville en fonction entre l'époque mérovingienne et le XVIII^e siècle.

Catherine VACHER

Moyen Âge

Époque moderne

LOUDUN Porte du Martray

L'opération archéologique s'inscrit dans un projet de mise en valeur de la porte du Martray, corollaire de sa future restauration. L'objectif était d'étudier le fossé et son comblement et d'obtenir des renseignements concernant le pont et les élévations de la porte et des courtines attenantes. L'omniprésence des réseaux urbains et la nécessité de réaliser des paliers de sécurité ont limité l'emprise de la fouille. Un important secteur a pu être dégagé au sud de la porte, complété par quatre sondages plus restreints qui, à défaut de permettre l'étude complète du fossé, ont au moins permis d'en cerner la largeur. Les vestiges du pont ne pouvaient par contre pas être abordés. Une étude documentaire destinée à approfondir et préciser les connaissances sur le site a complété l'opération. Elle a été menée par Marie-Pierre Baudry, en collaboration avec Bénédicte Fillion (Architrav').

La Porte du Martray est l'unique porte de l'enceinte urbaine, encore conservée en élévation. Elle se situe à l'ouest de la ville, près d'un cimetière d'origine ancienne et d'édifices religieux mentionnés au milieu du XI^e siècle. La relecture des textes a permis de remettre en cause la traditionnelle attribution de l'enceinte urbaine à Philippe Auguste au début du XIII^e siècle : elle fait l'objet d'un renforcement et non d'une nouvelle construction (épaississement des courtines, élargissement et approfondissement du fossé). Une première enceinte, peut-être construite peu de temps auparavant par les Plantagenêt, existe

donc. La porte elle-même n'est par contre jamais mentionnée. La datation de ce châtelet formé d'un passage voûté encadré de deux tours demeure incertaine mais il semble plutôt remonter au XIV^e siècle et correspondre à une reconstruction (seule une étude de bâti permettrait de le confirmer, l'étude dendrochronologique ayant été infructueuse). De part et d'autre, les courtines ont été complètement reconstruites à l'époque moderne et au XIX^e siècle : il est impossible de déceler la présence d'une courtine antérieure aux abords immédiats de la porte. La configuration actuelle du substrat rocheux permet d'envisager la présence d'un talus en pied de courtine, moins de 2 m sous le niveau du pont-levis (altitude donnée par les trous d'encastrement de son axe de rotation). Ce talus a été entamé plus profondément pour l'établissement des tours, portant à 5 m, au minimum, la hauteur de leur base qui présente un léger fruit. Une paroi abrupte marque la limite intérieure du fossé, 2,5 m en avant de la courtine au nord et 3 à 4 m en avant, du côté sud, ce qui correspond à la saillie des tours. La contrescarpe (non maçonnée) a pu être repérée très ponctuellement, donnant au fossé une largeur de 12,5 – 13 m. Sa profondeur est par contre inconnue : 7 m au minimum, au-dessous du pont.

Le dégagement de la base de la courtine sud a permis de mettre au jour une cavité taillée dans le rocher, sous l'enceinte. Si cette cavité correspond à une phase postérieure, elle dessert un puits contemporain, voire antérieur à la



Loudun, porte du Martray, vue d'ensemble depuis le sud-ouest (Photomontage – clichés : F. Mandon, Atemporelle).



Loudun, porte du Martray, plan général du site (DAO : F. Mandon, Atemporelle).

porte médiévale. Ce dernier se situe à l'aplomb exact de l'escalier en vis de la porte. Il a été exploré à l'aide d'une caméra endoscopique (les conditions de sécurité n'étaient pas réunies pour une étude approfondie). Son comblement a été repéré environ 14 m plus bas que le pont-levis. En partie basse, le conduit est approximativement circulaire, taillé dans la roche, et comporte de nombreuses encoches. À hauteur de la courtine, il a un diamètre de 1 m et a été maçonné lors de la construction de la porte (moellons et mortier couvrant). Le conduit se prolonge jusque sous la bordure sud-est de l'escalier en vis : il devait donc être accessible depuis le palier d'entrée de ce dernier. Il est possible qu'il s'agisse d'un puits antérieur à la porte et dont l'utilisation a été maintenue lors de la construction de cette dernière. L'hypothèse d'un conduit permettant l'accès à une galerie souterraine n'est pas à exclure.

À la fin du XVI^e et au XVII^e siècle, des travaux de restauration sont réalisés sur l'enceinte urbaine. Le bastion établi au sud de la porte remonte vraisemblablement à cette époque, de même que certaines reprises de la courtine. Le

fossé est alors progressivement comblé par les colluvions. Les terrains situés au pied des murailles, ainsi que la porte, sont progressivement concédés à des particuliers, l'extraction des limons étant même affermée. Des phases de curage sont perceptibles, ne laissant subsister qu'un petit fossé de moins d'1 m de large, permettant l'écoulement des eaux. Le secteur au pied de la porte forme toutefois encore une vaste cuvette, en contrebas du pont et dans laquelle des constructions ont été établies contre les courtines. La création d'une cavité permettant de desservir le puits depuis les anciens fossés peut remonter à la fin de l'époque moderne. Elle a été créée à travers le rocher, sous la semelle de fondation de la courtine et de la tour sud.

L'ouverture, très grossière, semble préexister à une importante reprise en sous-cœuvre de la courtine (fin du XVII^e – début du XIX^e siècles). Cette dernière est liée à l'aménagement d'un bâtiment installé dans l'angle de la tour et de la courtine sud. Il prend appui au sud sur un mur de parcelle et possède un étage. Dans un premier temps, son mur ouest était entièrement ouvert au premier niveau, avec un pilier central, englobé dans un second temps dans un mur plein. Un couloir a été aménagé à travers la courtine, pour relier ce bâtiment à de possibles caves situées à l'intérieur de l'enceinte. Le conduit du puits semble avoir été repris en partie haute à cette occasion. Au sud de ce bâtiment, la parcelle attenante possédait également un

puits, creusé au pied de la courtine. La construction a été rapidement détruite (avant 1838) mais les ouvertures percées sous la courtine ont été maintenues. Un escalier métallique ancré sur la tour sud permettait d'y accéder depuis le pont. Au nord de la porte, une maison existait, dans une situation analogue, laissant de nombreuses traces sur l'élévation de la courtine. Elle a été détruite après 1850, lors de la création des boulevards périphériques. La cuvette marquant encore l'emplacement des anciens fossés a alors été comblée et le pont, détruit.

Cette première intervention montre l'intérêt d'une investigation archéologique plus étendue, afin de reconnaître les vestiges du pont et d'analyser plus en détail les élévations de la porte dont la datation est encore mal établie. L'exploration et la fouille du puits peuvent également être riches en informations (structure et mobilier).

Fabrice MANDON

Arnault-Poirier 1846

ARNAULT-POIRIER C. (1846) - Monuments de l'arrondissement de Loudun », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1ère série, 1846, t. 13, p. 67-293.

Charbonneau-Lassay 1915

CHARBONNEAU-LASSAY L. (1915) - Les châteaux de Loudun d'après les fouilles archéologiques de M. J. Moreau de la Ronde, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e série, t. 8, 1915, p. 1-486.

Favreau, Bourgeois 2000

FAVREAU B. et BOURGEOIS L. (2000) - Loudun, in : Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge, formes et monuments, Bourgeois, Luc (dir.), *Mémoires de l'Association des publications chauvinoises*, t. 17 , vol. 1, 2000, p. 39-66.

Novelle, Rohaut 1999

NOVELLE S. et ROHAUT S. (1999) - *Histoire des rues de Loudun. Le bourg du Martray et le faubourg du vieux cimetière*, Loudun, Société historique du pays de Loudunois, 1999.

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX L'Arrault

Le diagnostic archéologique au lieu-dit L'Arrault à l'emplacement du projet de bassin d'orage de la ville de Lussac-les-Châteaux a permis de reconnaître sur les 3 500 m² de l'emprise une séquence sédimentaire ancienne bien dilatée

sans doute déposée, d'après les rares vestiges mobiliers, durant la dernière partie du Pléniglaciaire supérieur.

Nelly CONNET

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX Pré Laffond

Le diagnostic archéologique sur le projet d'agrandissement de l'actuelle station d'épuration de la commune de Lussac-les-Châteaux au lieu-dit Pré Laffond a livré sur les 1 800 m² de l'emprise, quelques creusements ponctuels, très pauvres en mobilier (non datable), et largement brûlés. Les éléments observés témoignent sans doute d'occupations ponc-

tuelles liées à des travaux agricoles comme par exemple le dessouchage. La séquence sédimentaire correspond quant à elle à des alluvions.

Nelly CONNET

MIGNÉ-AUXANCES Le Porteau

Le diagnostic archéologique au lieu-dit Le Porteau sur la commune de Migné-Auxances concerne une surface de 44 812 m². Il a livré quelques structures en creux ponctuelles sans doute d'âge récent et une sépulture d'âge indéterminé.

Les principaux faits archéologiques sont six creusements de type fosses, avec dans un seul cas et pour seul mobilier, un fragment de céramique datant au plus du XIX^e siècle.

La sépulture est totalement isolée au milieu de la zone d'emprise et a été fouillée dans sa totalité. Il s'agit d'un adulte dont la position de la tête, tournée vers la gauche, semble signifier un dépôt du corps allongé sur le dos. Malheureusement, la très médiocre conservation des os ne permet pas une analyse des processus d'inhumation.

Nelly CONNET

MIREBEAU

Prieuré Saint-André

Le prieuré Saint-André de Mirebeau avait fait l'objet d'une étude documentaire partiellement synthétisée dans une notice du BSR 2010. En 2011, lors du creusement de deux tranchées de drainage d'eaux pluviales dans le cloître, le suivi archéologique a révélé la présence de cinq sépultures en caisson datables du XI^e-XII^e siècles, confirmant les textes de fondation. Des niveaux d'occupation de la fin de l'époque moderne ont été mis au jour à proximité du logis prieural, en particulier un seuil de porte.

Suite à la recherche documentaire en cours d'achèvement, une étude du bâti est indispensable, en liaison avec un dia-

gnostic archéologique déterminant ou non une fouille programmée.

Daniel VIVIER et Anne AUTISSIER

Autissier 2010

AUTISSIER A. (2010) – Mirebeau, Le Prieuré Saint-André, *Bilan Scientifique Régional de Poitou-Charentes*, Poitiers, Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes, 2011, p. 186.

NAINTRÉ

Le Vieux Poitiers – Le Théâtre

La campagne de fouille programmée 2011 est la seconde opération de ce type conduite au théâtre de Naintré dans le cadre de l'étude de ce monument. L'emprise de 120 m² a concerné les trois premiers couloirs annulaires de la partie centrale de la *cavea* et l'extrémité sud de l'*orchestra*

ceinturée par le premier mur concentrique (MC1). La zone fouillée complète le plan des structures de la *cavea* mises au jour anciennement par R. Fritsch et prolonge les recherches conduites par A. Bocquet en 1996 dans l'*orchestra*. Ces dernières avaient permis de révéler la présence d'un



Naintré, le Vieux Poitiers, vue générale du chantier à la fin de la fouille (Cliché : C. Belliard).

dallage installé contre le mur MC1 et interprété comme une probable proédrie destinée à accueillir les sièges des notables. Le premier mur concentrique alors entièrement dégagé présentait un seuil parfaitement conservé et un probable deuxième accès dans l'axe de symétrie du théâtre assurant une communication entre le premier couloir de la *cavea* et l'*orchestra*.

La fouille de cette partie basse de la *cavea*, complétée par la réalisation de sondages dans l'*orchestra* permettent de formuler de nouvelles interprétations sur l'évolution architecturale de ce secteur du théâtre.

Dans le premier et deuxième couloir annulaire la fouille a été conduite jusqu'au substrat et a révélé une stratigraphie de 2,50 m d'épaisseur dont les phases successives se rapportent à deux principaux états architecturaux dont le calage chronologique est peu précis : du Haut Empire à la deuxième moitié du III^e siècle ap. J.-C.

Le premier état (Haut-Empire) correspond au fonctionnement de la *cavea* à structure creuse dont les gradins en bois s'appuient sur les soubassements maçonnés comme l'a montré la campagne précédente. Une couche d'incendie observée dans le deuxième et troisième couloir annulaire témoigne du sinistre qui affecte cette partie des gradins vers le milieu du II^e siècle de notre ère. Ce niveau charbonneux était absent de la stratigraphie du premier couloir annulaire dont la physionomie n'est par ailleurs pas connue pour le premier état en raison des modifications qui affectent ce secteur au cours de l'état suivant.

En effet, les transformations qui succèdent à l'incendie concernent d'une part la restauration des maçonneries et la mise en place de remblais qui comblent partiellement les couloirs comme il a été possible de l'observer en 2010 à l'occasion de la fouille de l'extrémité nord du deuxième couloir concentrique. Les reprises d'œuvre au niveau des parements concernent l'ensemble des murs concentriques qui sont dès lors pourvus d'une assise de briques à la transition de la fondation en grès et du parement en petit appareil. Dans le troisième couloir annulaire, la restauration du parement du troisième mur concentrique impose le creusement d'une tranchée qui perce les niveaux de démolition

et d'incendie de l'état antérieur pour atteindre la partie basse du mur. Ces transformations se matérialisent par l'aménagement d'un accès dans le troisième mur concentrique, dans l'axe de symétrie de l'édifice permettant ainsi une communication axiale au sein de la partie centrale de la *cavea*. Par ailleurs, la mise en place d'un nouveau sol de circulation annulaire maçonné, installé sur des remblais à partir du deuxième couloir annulaire, modifie la structure de cette partie de la *cavea* dans sa dernière phase de fonctionnement et pose le problème de la nature des gradins de cet édifice transformé.

La fouille dans la partie basse de la *cavea* et l'*orchestra* révèlent de profondes transformations qui font évoluer l'aspect de l'édifice dans son dernier état.

Le dallage calcaire interprété anciennement comme une probable proédrie ne s'étend pas au-delà des ouvertures du premier mur concentrique et sa fonction comme sa disposition semblent étroitement liées à ces accès. Ces derniers devaient être fermés par des portes comme l'atteste le négatif des chambranles observé à la base d'une des ouvertures, ce qui implique de restituer une élévation importante du premier mur concentrique.

La restauration du deuxième mur concentrique qui se traduit par la réalisation d'un chemisage bombé en petit appareil du parement nord est contemporaine de cette phase d'aménagement.

Ainsi, les caractéristiques architecturales de cet édifice équipé d'un haut mur ceinturant l'*orchestra* en arrière duquel se développait un couloir, sans doute très peu éclairé, n'est pas sans rappeler un équipement spécifique à l'amphithéâtre. On notera par ailleurs, que dans le secteur de l'*orchestra*, les sondages réalisés au contact du premier mur concentrique ont révélé la présence de deux épais remblais de sable vert installés sur le substrat dont il sera nécessaire de comprendre si leur mise en place est liée à ces transformations.

Christophe BELLIARD

NAINTRÉ Le Gué des Berthons

Cette opération de prospection fait suite à celle de l'année précédente, sur le Clain et la Vienne, au niveau de leur confluence. Le secteur du lieu dit Les Berthons avait dévoilé quelques éléments architectoniques, tel qu'un bloc taillé avec trou de louve, ce qui semblait être un fut de colonne ainsi que des éléments en marbre. Seul un bouchon de nasse en pierre avait pu être remonté. La présence de ces vestiges, ainsi que la mention de cette partie du Clain dans plusieurs ouvrages (Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Rapport d'intervention d'A. Marguet,...) nous ont fait nous concentrer sur la prospection de ce secteur. Néanmoins la Vienne a fait l'objet de recherches au sondeur Sideimagin afin de procéder à une première vision du potentiel archéologique.

Au début de l'année 2011, lors d'une plongée dans le chenal gauche de l'île d'Andouard, à proximité du lieu des premières découvertes, de nouveaux éléments ont été mis au jour. Tout d'abord un élément ressemblant à un triglyphe en marbre (élément de décor architectural ornant les frises doriques). Lors de cette même plongée, à quelques dizaines de mètres du triglyphe, a été repérée une statue en calcaire. De par sa taille et son poids, elle ne sera sortie de l'eau qu'à la mi-août grâce à une équipe de bénévoles. D'une échelle un peu plus petite que celle humaine, cette statue représente un corps d'homme auquel manquent les quatre membres ainsi que la tête. Toutefois, le départ du bras gauche est conservé sur une longueur d'environ 25 cm, laissant clairement voir le drapé qui s'y repose. Les jambes,

sont cachées sous les plis d'une sorte de pagne, dont la correspondance avec le drapé de l'épaule est attestée dans le dos de l'homme. Au niveau du cou, à l'emplacement de la tête, un petit trou laisse penser à l'existence d'une tête rapportée qui n'a pour le moment pas été retrouvée. Une autre série de trous semblables est visible sur l'épaule et le début du bras. Peut-être existait-il aussi un groupe sculpté rapporté qui venait se placer à cet endroit ?

En août, la plongée pour remonter la statue a aussi permis de découvrir d'autres éléments : des plaques de marbre de tailles et de couleurs différentes, un fragment de fût de colonne (d'une hauteur de 53 cm et d'un diamètre de 40 cm), ainsi qu'un fragment de marbre ressemblant étrangement au triglyphe remonté en février. La différence entre ces deux pièces aux motifs quasi identiques, réside dans leur utilisation. Alors que le triglyphe de février est plat, et correspondrait au décor d'une façade, celui découvert en août, est légèrement cintré, et serait plus certainement un élément de placage de colonne d'après C. Bélliard. La colonne décorée aurait alors un diamètre aux alentours d' 1,20 m (si on se base sur l'arc de cercle formé par la pièce de marbre).

La présence de ces nombreuses découvertes dans le même secteur nous incite à organiser des prospections plus systématiques. Les conditions de plongée au mois d'août ayant été quelques peu rendues difficiles de par la présence de nombreuses algues et de vase en suspension.

En parallèle, les passages au sondeur Sideimagine, le long

de la Vienne, ont permis de constater l'absence de traces d'aménagements au lieu dit « le Port de Ribes », le niveau de l'eau y étant particulièrement bas. Cette absence d'indices peut être due à la non présence d'installation portuaire ou de traversée, ou bien, à un envasement du fond de la rivière à cet endroit.

Sur le secteur de Ternay, seul le bras principal de la Vienne a pu être sondé, le bras droit où figurait un gué (Carte IGN) n'étant pas navigable (bras en eau, mais pas assez de profondeur).

Le sondeur a également été passé entre le barrage aval de Bonneuil-Matour et le pont routier en Amont de Vouneuil-sur-Vienne. Aucun élément particulier n'a été remarqué.

La confluence a elle aussi fait l'objet d'un passage au sondeur, mettant en lumière quelques irrégularités qui demandent à être observées de plus près.

Tous ces résultats, que ce soit les découvertes faites en plongée ou les indices mis en évidence par le sondeur, demandent à être développés. Une prospection plus systématique sera mise en place autour de l'Île d'Andouard et plus particulièrement aux alentours des découvertes déjà réalisées. Les images du sondeur seront étudiées afin de déterminer si les anomalies observées peuvent être ou non de nature archéologique, et si des plongées sur zone sont nécessaires.

Morgane CAYRE

NIEUIL-L'ESPOIR

Le Pré de la foire

L'opération de diagnostic du Pré de la Foire a eu lieu dans le bourg de Nieuil-l'Espoir, commune se situant au S-E de Poitiers.

Ce terrain était susceptible de receler des vestiges d'époque médiévale car Nieuil possédait dans son bourg un couvent, une chapelle et une église datant du XII^e siècle.

Une occupation romaine n'était pas à exclure : le bourg se

trouve à moins d'1 km de la voie romaine Poitiers-Limoges et l'origine étymologique qui signifie « endroit défriché » est peut-être romaine.

Nos recherches n'ont pu mettre en évidence que des vestiges très récents (dernières décennies du XX^e siècle).

Céline PELLETIER

NIEUIL-L'ESPOIR

La Marcazière – La Croix-Combos

L'opération de diagnostic au lieu-dit La Marcazière – La Croix-Combos a eu lieu au N-E du bourg de Nieuil-l'Espoir, commune se situant au S-E de Poitiers.

Notre intervention a été motivée par la proximité de l'ancienne voie romaine Poitiers-Limoges et par la découverte en 2003 d'un bâtiment et de deux fours gallo-romains.

Une éventuelle occupation protohistorique ou médiévale n'est pas à exclure.

Le terrain couvre une superficie de 63 143 m². Il présente un relief de plateau à l'Est, une pente orientée Ouest-Est et une ligne de rupture orientée Nord – Sud. Le secteur sud-ouest se caractérise par une concentration de cuvettes dont

leur interprétation demeure discutable : fosses d'extraction ? paléochenal ?

Une fosse assimilée à une nappe perchée, deux sections de deux fossés et des traces d'activité d'écobuage ont aussi été répertoriés.

Le matériel archéologique retrouvé dans les structures et en surface témoigne d'une possible occupation protohistorique voire gallo-romaine dans un proche environnement.

Céline PELLETIER

Antiquité

Moyen Âge

POITIERS rue des Caillons

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en janvier 2011 sur une parcelle de 2 000 m², située rue des Caillons à Poitiers. Ce diagnostic répond à un projet de construction de plusieurs bâtiments pour des logements d'urgence. Il est localisé sur les marges orientales du plateau, en bordure du Clain, sur les terrasses alluviales. Il se situe également entre les deux enceintes de la ville, celle du Bas-Empire et celle du Moyen Âge.

Les quatre tranchées ont révélé jusqu'à 2,50 m de profondeur, des vestiges d'occupation antique et du début du bas Moyen Âge.

Quelques indices mobiliers en position résiduelle présentent néanmoins d'une occupation protohistorique à proximité. De même les traces du Haut-Empire apparaissent uniquement dans le mobilier conservé dans des remblais tardifs. L'occupation du IV^e siècle est quant à elle très bien conservée : une voirie de qualité médiocre mais stratigraphiquement dense et un petit ensemble funéraire. Quatre inhumations d'adulte ont ainsi été mises au jour. Une seule a été fouillée et a révélé un état de conservation du squelette remarquable, une inhumation en espace colmaté et la présence de clous de chaussure au niveau des pieds. Les exemples dans d'autres villes d'occupations funéraires de ce type montrent une grande variabilité du nombre d'individus. Il est donc difficile d'estimer ici la densité et l'étendue du cimetière. Cette découverte, liée à deux autres inhumations trouvées au XIX^e siècle à proximité illustre la transformation de la topographie urbaine à la fin de l'anti-



Poitiers, rue des Caillons, vue vers l'ouest du sondage qui a révélé un ensemble funéraire (Cliché : A. Jégouzo).



Poitiers, rue des Caillons, deux des sépultures antiques (Cliché : A. Jégouzo).

quité, lors du repli de la cité au sein d'une enceinte.

Le secteur semble ensuite abandonné jusqu'au X^e siècle. Il accueille alors une dense activité domestique, marquée par de nombreuses fosses, dépotoirs, silos et puits. Toutes ces structures recèlent quantité de mobilier du X-XII^e siècle.

Cette parcelle semble par la suite être remise en culture et probablement accueillir des jardins. Cette proposition se voit confirmée par différentes sources iconographiques anciennes.

Anne JÉGOUZO

Bayard, Massy , 1983

BAYARD D., MASSY J.-L. (1983) - *Amiens romains*, Amiens, 1983, pp 243-245.

Favreau 1985

FAVREAU R. (dir) (1985) - *Histoire de Poitiers*, Toulouse, 1985.

Gerber 2007

GERBER F. (dir.) (2007) - Poitiers, « Les hospitalières » 1 rue Jean Jaurès, 42 rue Saint-Simplicien, Morphogenèse d'un quartier (I^{er}-XXI^e siècle) : un carrefour antique et son lacus, les premiers Francs de Poitiers ?, l'abbaye Sainte-Croix de son origine à nos jours. Poitiers : INRAP GSO, 2007.

Maçon et al. 2008

MAÇON P., coll. DURAND R., TROADEC J.(2007) - *Les espaces funéraires et la ville. Cimetières médiévaux de Bourges, formation et transformation. (V-XVI^e siècles)*, Bourges, 2007.

Maurin 1998

MAURIN L., et al. (1998) - *Topographie chrétienne des cités de la gaule des origines eu milieu du VIII^e siècle, Province ecclésiastique de Bordeaux*, Paris, 1998.

Simon-Hiernard 1991

SIMON-HIERNARD D. (1991), Un groupe de tombes du Bas Empire et le rempart romain de Poitiers (Vienne, Limonum Pictonum), in *Aquitania*, t. 9, 1991.

Antiquité

POITIERS rue Puygarreau

Le projet des jardins de Puygarreau, avec l'implantation de fosses d'arbre et la construction d'un bâtiment de distribution, derrière la mairie de Poitiers a fait l'objet d'une demande de diagnostic anticipé sur 2 000 m².

Pendant le Haut-Empire, cette zone se situe au sein de la cité, à proximité de l'axe administratif : arène, forum... De nombreux travaux ont révélé des vestiges de cette période dans ce secteur de la cité : boutiques, thermes, base honorifique de Séverianus, tête de Mercure, colonne, sanctuaire... Au Bas-Empire, la ville est marquée par d'importants bouleversements topographiques. Outre son changement de nom en *civitas Pictonum*, elle se replie derrière une nouvelle enceinte dont le tracé abandonne toute une partie de l'ancienne cité. L'emprise du diagnostic se situe alors *intra muros*, à une vingtaine de mètres du rempart. L'opération de diagnostic s'est révélé aussi riche en vestiges archéologiques que le laissait le présager le contexte d'implantation, au cœur de la cité antique de Poitiers. Si la vision lacunaire propre à ce type d'expertise ne permet pas de comprendre l'ensemble et l'évolution de la topographie de ce secteur urbain, elle dévoile néanmoins une puissance stratigraphique de trois mètres d'épaisseur. Celle-ci illustre le développement de la cité, probablement de sa création à nos jours. L'essentiel des vestiges conservés date néanmoins de la période antique. Ils sont en moyenne conservés entre 30 et 60 cm sous le niveau actuel.

Les niveaux précoces ou peut être protohistoriques pourraient dévoiler des indices sur la première occupation urbaine de Poitiers. Comment se développent-ils en plan, le réseau viare postérieur reprend il une trame précoce ? Un fossé, première structure anthropique repérée, est-elle contemporaine de ces débuts d'urbanisation ?

Par la suite, l'occupation du Haut-Empire semble peu à peu se monumentaliser. Plusieurs phases de rénovation bâtie se superposent, tout en respectant néanmoins le plan initial des constructions. Si un bâtiment bordé d'une galerie et une deuxième colonnade ont été repérés, l'identification précise de cet ensemble reste suspendue à une approche

plus extensive. Les résultats actuels permettent d'envisager la présence d'une rue bordée de bâtiments à galerie ou d'un seul complexe bâti de type privé ou public. La coupe stratigraphique n'est toutefois pas sans rappeler les relevés de voirie avec galerie réalisés à Limoges (Lousteaud, 2000, p.49). Quelles sont exactement la nature et la fonction de ces constructions ? Comment s'intègre l'organisa-



Poitiers, rue Puygarreau, trois colonnes alignées et effondrées sur place (Cliché : A. Jégouzo).

tion topographique de ce secteur dans la trame urbaine de la cité ? Un repositionnement sur le fond de plan de la ville antique suggère des orientations de constructions similaires avec d'autres vestiges.

L'occupation du Bas-Empire, ici très bien conservée, paraît à la fois abandonner et détruire les constructions précédentes, comme conserver et réhabiliter une partie des bâtiments. L'édification du rempart, quelques mètres plus à l'ouest impacte obligatoirement ce secteur. Quels sont alors l'organisation et le statut de ce quartier, précédemment au cœur de la cité, et qui, s'il reste *intra muros*, se retrouve éloigné du nouveau centre urbain organisé autour du groupe épiscopal ? Les premier et second Moyen Âge semblent être uniquement représentés par quelques fosses de stockage des X-XI^e siècles. Cette occupation sporadique peut néanmoins être attachée à une installation proche, non perçue dans le cadre de ce diagnostic. Enfin, ce secteur de Poitiers semble être reconquis à partir de la période moderne. De nouveaux bâtiments apparaissent en rive orientale de la rue Puygarreau.

Anne JÉGOUZO, Jean-Sébastien TORCHUT
et Gaëlle LAVOIX

Favreau 1985

FAVREAU R. (dir) (1985) - Histoire de Poitiers, Toulouse, 1985.

Gerber 2007

GERBER F. (dir.) (2007) - Poitiers, « Les hospitalières » 1 rue Jean Jaurès, 42 rue Saint-Simplicien, Morphogenèse d'un quartier (I^{er}-XXI^e siècle) : un carrefour antique et son lacus, les premiers Francs de Poitiers ? L'abbaye Sainte-Croix de son origine à nos jours. Rapport final de fouille 2005. Poitier, INRAP GSO, 2007.

Hiernard 1987

HIERNARD J. (1987) - La topographie de Poitiers dans l'antiquité : bilan et perspectives, Bull. de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t.1, série 5, p.163-188.



Poitiers, rue Puygarreau, vue vers le sud de la stratigraphie antique avec les niveaux de sol et une colonne en place (Cliché : A. Jégouzo).

Lousteaud 2000

LOUSTEAUD J.-P. (2000) - Limoges antique, Association des Antiquités Historiques du Limousin, TAL, n°5.

POITIERS 71 rue des Feuillants

Suivant la demande de permis de construire pour des logements d'habitation au 71 rue des Feuillants à Poitiers, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en septembre 2011, sur une parcelle, d'une superficie de plus de 4 000 m², située en périphérie est du centre historique de la ville, entre l'enceinte du Bas-Empire romain et le rempart du XII^e s.

Les résultats issus de l'examen des trois tranchées réalisées dénotent la faiblesse de l'occupation de ce secteur

où des activités encore difficile à caractériser mais sans doute liées à l'utilisation traditionnelle des zones de confins sont perceptibles (pacages, jardins...).

La mise au jour de deux sépultures isolées dans des niveaux où le mobilier récolté est daté du II^e s. ap. J.-C. pose la question de la présence de ces inhumations dans ce secteur de la ville et surtout de leur datation.

David BRUNIE

POITIERS Cœur d'Agglo

Le projet Cœur d'Agglo qui œuvre au réaménagement d'une partie du centre-ville de Poitiers s'est poursuivi en 2011 affectant notamment le sous-sol de la place Aristide Briand, des rues Victor Hugo et Magenta et du pourtour de la place du Maréchal Leclerc.

L'opération de suivi archéologique a donc continué avec l'aide sur le terrain de F. Blanchet (DRAC) et d'A. Jégouzo (INRAP).

Le creusement d'un bassin d'orage sur la place A. Briand a révélé la présence de vestiges gallo-romains à faible profondeur. En effet, on a pu observer dans ce secteur que le substrat (argile de décarbonatation) apparaît à seulement 1 m de profondeur et que de larges structures excavées ont été creusées dans ce substrat. Celles-ci ont servi de fosses dépotoirs dans lesquelles a été retrouvée une grande quantité de mobilier daté du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C. Le substrat a également été observé à faible profondeur dans la partie ouest de la rue V. Hugo (entre la rue T. Renaudot et la place A. Briand) à l'occasion du creusement de fosses d'arbres. Au cours de ces travaux, seule la partie est de la rue V. Hugo (entre la rue C. Gide et la place du Maréchal



Poitiers, rue des Grandes Écoles, aqueduc de Basse Fontaine interrompu par une large maçonnerie (Cliché : L. Richard).

Leclerc) à révélé la présence de vestiges archéologiques. Un niveau d'occupation du I^{er} siècle a été identifié au fond de l'une de ces fosses. Deux autres ont permis de mettre au jour différents états de construction datant de l'époque médiévale. Enfin, des blocs de pierres architecturales moulurées de l'époque moderne ont été sortis d'une quatrième fosse d'arbre.

A l'entrée de la rue des Grandes Écoles (face au Café de la Paix), une nouvelle section de l'aqueduc de Basse Fontaine a été mise au jour au cours de travaux sur le réseau d'eau potable. Il s'agit d'une extrémité de l'aqueduc. En effet, à cet endroit, le canal s'élargit légèrement avant d'être interrompu par un large mur qui lui est perpendiculaire. Une



Poitiers, Rue Victor Hugo, maçonneries de la période médiévale apparues au cours du terrassement d'une fosse d'arbre (Cliché : L. Richard).

autre partie de cet aqueduc a été observée plus en amont, dans la rue Magenta face au Square de la République. Ces observations viennent compléter celles réalisées en 1983 au n° 20 rue Magenta (Boissavit-Camus, 1983) ainsi que celles effectuées en 2010 sur la place Leclerc (Richard, 2010) et permettent d'établir que l'aqueduc de Basse Fontaine provenant de l'ancien Hôtel des Trois Piliers dessinait entre la rue Carnot et la rue Magenta une courbe avant de rejoindre la place Leclerc et de s'interrompre à l'entrée de la rue des Grandes Écoles.

L'opération de surveillance s'est poursuivie à partir de septembre 2011 sous la responsabilité de Christophe Belliard.

Lucile RICHARD

Boissavit-Camus 1983

BOISSAVIT-CAMUS B. (1983) - *Église Saint Nicolas, Sauvetage urgent. Rapport final d'opération de fouilles archéologiques*, Poitiers, 1983.

Richard 2010

Richard L. (2010) - *Poitiers Cœur d'Agglo, Rapport de suivi archéologique de travaux*, Poitiers, 2010.

Dans le cadre du suivi archéologique des travaux d'aménagements urbains de « Poitiers, cœur d'agglomération », une intervention de deux semaines a été conduite en septembre 2011 dans la moitié nord de la cour arrière de l'Hôtel de ville.

Le projet d'aménagement de la cour et la pose d'un pavage en pierre ont nécessité un terrassement préalable qui



Poitiers, vue générale des vestiges dans la cour arrière de l'Hôtel de ville (Cliché : C. Bélliard).

a fait apparaître un ensemble de structures maçonnées sur une surface de 150 m². La plus remarquable est un tronçon de l'enceinte urbaine de l'Antiquité tardive (fin III^e-début IV^e s.), large de 5,50 m, traversant la cour sur une vingtaine de mètres de longueur suivant un axe quasiment nord-sud. Il correspond au tracé qui circonscrit la partie orientale du plateau, laissant hors les murs une partie du quartier monumental de la ville du Haut-Empire (*Lemonum*).

La maçonnerie d'une des tours qui complétait l'ouvrage subsistait sur le flanc ouest du rempart et a été dégagée sur une hauteur d'environ 1 m. Malgré la disparition de son parement externe, le blocage conservait un double cordon de briques, vestiges de son parement en *opus mixtum* dont Mangon de la Lande fournit une description en 1836. Ce dernier précise par ailleurs que l'élévation du rempart était

visible dans un jardin attenant à la maison de Boismorand, nommé Le Petit-Bois (Mangon de la Lande 1836, p. 350). Ce jardin, précise-t-il, appartenait au Bourg-Marin, nom médiéval de ce quartier et de l'actuelle rue du Puygarreau jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Les fondations de la maison de Boismorand ont par ailleurs été mises au jour contre le rempart, dans la partie nord-est de la cour.

Dans son « Mémoire sur l'enceinte romaine de Poitiers »



Poitiers, sondage au contact du parement oriental du rempart (Cliché : C. Bélliard).

publié en 1870-1871, Bélisaire Ledain évoque une élévation de cette tour d'au moins quinze pieds avant la construction de l'Hôtel de ville.

Les vestiges de la tour étaient remployés dans une construction circulaire beaucoup plus récente qui correspond peut-être aux vestiges de la « fuie » du XVI^e siècle appartenant à l'Hôtel du Colombier qui succède à l'Hôtel médiéval du Bourg Marin et que nous connaissons grâce à un document fiscal de 1691 (le toisé) publié par F. Eygun en 1947. Un sondage de 9 m² implanté près de l'angle nord-est de la cour à l'emplacement d'une future plantation d'arbre, a permis de mettre au jour le parement en petit appareil du rempart sur une longueur de 2,70 m et une hauteur de 1,80 m. A la base de cette élévation, subsistait l'un des blocs de fondation en grand appareil de 0,46 m de hauteur. La stratigraphie de ce secteur était très remaniée mais le mobilier recueilli fournit un écho d'une occupation s'étendant de l'époque antique au XIX^e s.

L'opération a également permis de mettre en évidence le caractère structurant de cet ouvrage antique dans l'organisation des bâtiments d'époque postérieure. Plusieurs constructions étaient en effet accolées aux parements du rempart comme en témoignent notamment les reprises d'œuvre constatées en plusieurs endroits. Plusieurs caves étaient par ailleurs aménagées dans le blocage de la maçonnerie de l'enceinte et leur espace avait été compartimenté à une période récente.

Christophe BÉLLIARD

Mangon de la Lande 1836

MANGON DE LA LANDE C.-F.-J (1836) - Rapport sur les galeries souterraines, ou l'antique enceinte de la ville de Poitiers, in : *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 2, p. 344-354.

Ledain 1870-1871

LEDAIN B. (1870-71) - Mémoire sur l'enceinte gallo-romaine de Poitiers, sa configuration, sa composition, son origine, sa destruction [suivi du catalogue des débris an-

tiques découverts], in : *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, s. 1, t. xxxv, 157 p., avec 23 pl. et 2 plans.

Eygün 1947

EYGUN F. (1947) - La Topographie de Poitiers et de ses paroisses au XVII^e siècle par le Toisé de 1691 et le dénombrement du fief d'Anguitard de 1674, *Archives Historiques du Poitou*, t. liv.

Moyen Âge

POITIERS

Église Saint-Jean-de-Montierneuf

L'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf fut fondée par Guy-Geoffroy, comte de Poitou et duc d'Aquitaine sous le nom de Guillaume VIII, vers 1069. L'église, rapidement construite selon un plan régulier, était achevée avant la fin du XI^e siècle. Les parties hautes du chevet de l'abbatiale furent rebâties vers la fin du XIII^e siècle et d'importantes restaurations eurent lieu au XVII^e siècle qui se traduisirent notamment par la destruction de la première travée de l'église et la construction d'une nouvelle façade. Les bâtiments conventuels médiévaux sont quant à eux très mal connus. Ils furent détruits pour être remplacés par la grande aile de bâtiment construite entre 1714 et 1727 par l'architecte François Leduc. Les bâtiments du monastère connurent

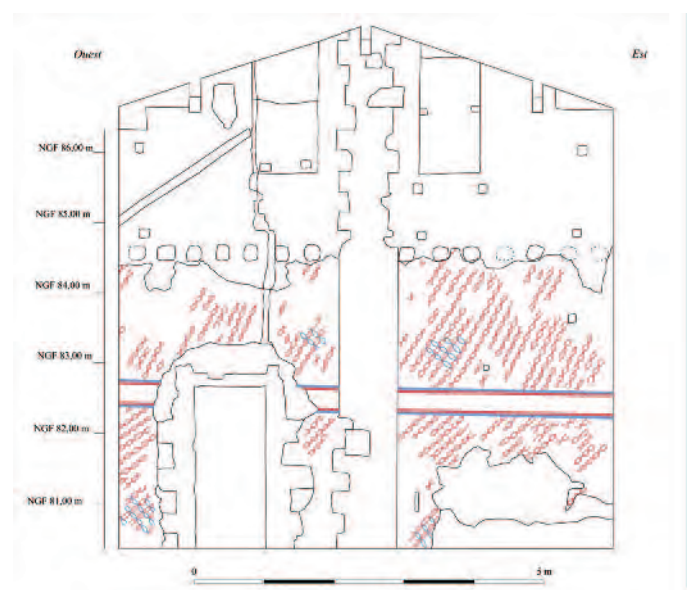
différentes destinations depuis le XIX^e siècle, ils servirent de caserne jusqu'à la Seconde guerre mondiale puis abritèrent les locaux de l'ENSMA (École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique). Ils sont aujourd'hui réhabilités pour accueillir une grande partie des services du Rectorat.

Lors des travaux de réaménagement des bâtiments de l'abbaye, un piquetage des maçonneries des premières travées de l'église a fait apparaître une partie de l'élévation extérieure de la nef masquée depuis le début du XVIII^e siècle. Une étude de cette élévation a été réalisée durant l'été 2011. Par la suite, un sondage technique effectué par l'architecte au pied de ce mur a mis au jour les vestiges d'un des contreforts de l'église. Par ailleurs, la suppression du contre-mur d'époque moderne, disposé aux premier et deuxième étages des bâtiments conventuels au devant du mur pignon sud du transept, a révélé une grande partie de l'élévation médiévale de ce pignon. Ces éléments ont conduit à une deuxième intervention sur le terrain à l'automne 2011.

Les deux interventions réalisées sur l'édifice ont permis de préciser certains aspects de l'église romane notamment en



Poitiers, Saint-Jean-de-Montierneuf, piédroit extérieur de la baie de la deuxième travée du mur gouttereau sud de la nef de l'église (Cliché : X. Lhermite).



Poitiers, Saint-Jean-de-Montierneuf, relevé des peintures murales médiévales du dortoir (Relevé : X. Lhermite d'après une photographie redressée de X. Lamonerie).

ce qui concerne la mise en œuvre de l'édifice. Ainsi, l'étude du sondage réalisé à la base du mur gouttereau de la nef a montré que le contrefort roman avait été anciennement remplacé par un contrefort équivalent à ceux visibles aujourd'hui contre le mur sud de la nef. Il faut donc restituer des contreforts semblables à ceux visibles au nord sur l'ensemble du mur gouttereau sud. La même constatation peut être faite avec les baies. L'étude des ouvertures des deux premières travées du mur sud a montré qu'elles n'appartenaient pas à la construction primitive et que cette restauration avait dû toucher l'ensemble des baies du gouttereau. Le traitement extérieur des baies devait donc être identique à celui des fenêtres du mur nord.

Ces reprises des contreforts et du parement extérieur des baies du mur gouttereau sud n'avaient guère été appréhendées jusqu'alors. Elles ont vraisemblablement été réalisées en même temps. L'étude des moulurations des bases des tailloirs et de la sculpture des chapiteaux permet de placer ces réfections au début du XIII^e siècle. La réfection des contreforts autour de 1200 pourrait avoir eu pour fonction de renforcer le mur de la nef qui présentait peut-être des signes de faiblesse. La reprise des baies témoigne, quant à elle, d'une volonté de mise au goût du jour du décor.

Des bâtiments conventuels médiévaux, seules les dispositions, classiques pour un monastère clunisien, sont connues. Néanmoins, les moines avaient été autorisés au XVIII^e siècle à utiliser les matériaux provenant de la destruction des bâtiments du Moyen Âge. L'étude des éléments

lapidaires mis au jour lors des restaurations a révélé la présence de très nombreuses pierres datables du XIII^e-XIV^e siècle. Il faudrait donc envisager l'existence d'une importante campagne de reconstruction des bâtiments conventuels à l'époque gothique.

Mais c'est surtout le dortoir du monastère médiéval qui est aujourd'hui mieux connu par la mise au jour, sur le mur pignon du bras sud du transept, des vestiges de son décor peint. Aujourd'hui conservé sur près de 4 m d'élévation, il était à l'origine bien plus développé en hauteur, le sol médiéval du dortoir étant situé bien en dessous du sol du premier étage de l'aile du XVIII^e siècle. Il est constitué de deux registres de quadrilobes composés de feuilles en amande alternativement rouge et bleu séparées par un bandeau portant des rubans plissés rouges rehaussés de jaune. Ce décor couvrant devait occuper tous les murs du dortoir. Il date vraisemblablement de la fin du XIII^e ou du XIV^e siècle. Par la suite, d'autres modifications se lisent sur les murs de l'église comme le percement d'une baie dans le mur pignon sud du transept sans doute à la fin du Moyen Âge et différents aménagements liés à la reconstruction des bâtiments au XVIII^e siècle et aux occupations des bâtiments du monastère aux XIX^e et XX^e siècles.

Ainsi, cette étude a permis de réelles avancées tant sur la connaissance de l'église que sur celle des bâtiments conventuels de cette importante abbaye.

Xavier LHERMITE

Moyen Âge

POITIERS 36 rue Jean Bouchet

A l'occasion de travaux de réhabilitation d'une habitation au n° 36 rue Jean Bouchet à Poitiers, une maison du XII^e siècle – inconnue jusque là – a été découverte en 2005. La maison a été inscrite au titre des Monuments Historiques en 2007 et une restauration de la façade réalisée en 2010. Dans le même temps, elle a fait l'objet d'une étude archéologique de bâti et des décors peints.

La distribution de l'habitat du XII^e siècle a été entièrement repensée à la Renaissance, avec notamment l'installation d'un escalier en vis au revers de la façade sur rue, des plafonds peints et une nouvelle façade sur cour. Malgré tout, la façade sur rue conserve de nombreux éléments du XII^e siècle (fig. 1 et 2).

La porte d'entrée d'origine, dont subsiste la partie inférieure des piédroits chanfreinés, se trouvait à l'emplacement de la porte actuelle. Le rez-de-chaussée ayant subi de nombreuses modifications au cours du temps, les éventuelles autres ouvertures, tel un étal par exemple, n'ont pu être retrouvées. Mais l'étendue du parement de pierre de taille en place rend impossible l'existence d'arcades sur la rue. Le premier étage était percé d'une série de quatre fenêtres

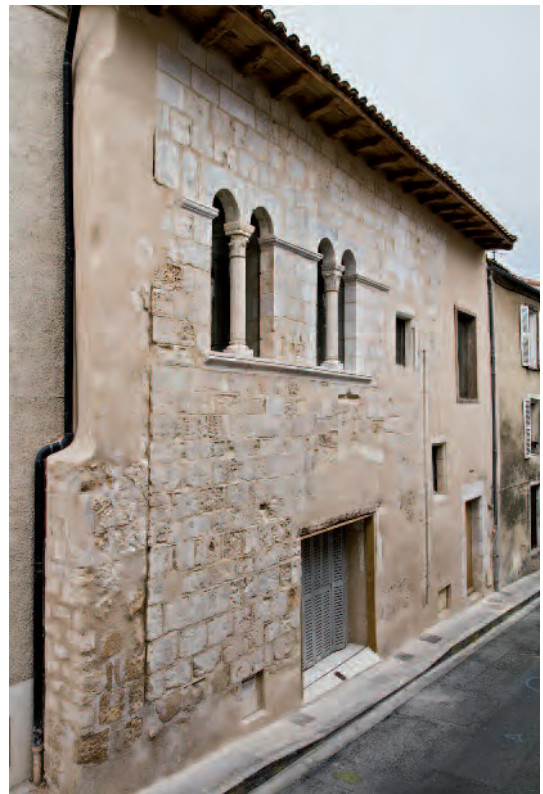


Figure 1 : Poitiers, façade sur la rue après restauration (Cliché : L. Prysmicki).



Figure 2 : Poitiers, relevé de la façade sur la rue avant restauration (relevé : L. Prysmicki)

géménées à colonnette centrale (fig. 1 et 2). La première est conservée dans son intégralité (fig. 3), les trois autres partiellement. Ce sont des fenêtres à double linteau échancré d'arcs légèrement brisés qui reposent sur une colonnette centrale à chapiteau sculpté de feuilles lisses. Les piédroits sont simplement couronnés d'un tailloir. A la base de ces ouvertures court un cordon mouluré. A l'intérieur ces baies, dépourvues d'allège, ont une arrière voussure en plein cintre et sont légèrement ébrasées. La présence de petits gonds d'origine et d'un tableau révèle qu'elles étaient fermées au moyen de volets intérieurs. La partie sommitale de la façade romane a disparu. La décoration sculptée place la construction de cette maison dans la première moitié du XII^e siècle.



Figure 3 : Poitiers, intérieur de la 1^{ère} fenêtre géminée avant restauration, XII^e siècle (Cliché : L. Prysmicki)

Le parement de la façade sur rue est réalisé en moyen appareil de pierre de taille calcaire. Cependant, au revers de la façade, la pierre de taille est réservée aux seules ouvertures, le parement étant constitué de moellons calcaires, tout comme pour les murs mitoyens. Deux mortiers aux propriétés différentes ont été employés pour l'élévation des murs. Un premier mortier, de couleur orange et relativement friable du fait de son faible dosage en chaux, assure la liaison du blocage et des parements de moellons. Un second mortier, de couleur beige et très résistant, est utilisé pour le montage des parties en pierres de taille.

L'étude archéologique a fait apparaître plusieurs enduits peints datant du Moyen Âge. Le plus ancien, vraisemblablement celui d'origine, un faux appareil simple de joints rouges sur fond blanc couvrait l'embrasure des baies du premier étage. Cet appareillage feint est remarquable par son ancienneté (seconde moitié du XII^e siècle - première moitié du XIII^e siècle) au sein du corpus de la peinture murale domestique en France¹. A la suite d'un incendie, les murs et les sculptures sont recouverts d'un badigeon blanc puis jaune tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Aux XIII^e - XIV^e siècles, la quatrième fenêtre au nord est peinte d'un décor d'entrelacs : sur un fond jaune, des maillons très allongés, tracés en rouge et séparés par des joints blancs, sont habités par des rinceaux végétaux noirs qui donnent naissance à des fleurons rouges, représentés à différents états de maturité ; les rinceaux se déploient en opposition d'un maillon à l'autre (fig. 4). Relativement rare², cette composition appartient à l'ensemble, plus répandu, de celles hybrides qui se situent au croisement des faux appareils et des systèmes d'entrelacs géométriques ou végétaux³.

La maison a subi un violent incendie dans le courant du Moyen Âge ; en témoigne la rubéfaction des parements intérieurs et extérieurs jusqu'au sommet de la façade. Aux XIV^e - XV^e siècles une des fenêtres sur rue (la troisième) est condamnée et transformée en évier dont on aperçoit encore la descente d'évacuation en pierre de taille jusqu'au bas de la façade (fig. 2). Puis, lors de la phase de réaménagement complet de la maison à la Renaissance, les fenêtres du XII^e siècle sont soit bouchées, soit modifiées. Au XVI^e siècle, une nouvelle peinture est exécutée dans la petite pièce sur rue au premier étage. Elle est composée d'une résille rouge sur fond blanc, divisée par des lignes

1 Nombreux dans les édifices religieux dans toute la France, les enduits peints de cette période conservés en contexte domestique sont encore méconnus. À ce titre, quelques édifices font figures d'exceptions : Christian Davy, La peinture murale romane dans les pays de la Loire. L'indicible et le ruban plissé, Laval, S.A.H.M., La Mayenne : Archéologie, Histoire, supplément 10, 1999, p. 168-171 (Angers : château et hôtel des Tourelles) ; Pierre Garrigou Grandchamp et Jean-Denis Salvègue, Les décors peints dans les maisons de Cluny. XII^e-XIV^e siècles, Cluny, Centre d'études Clunisiennes, 1999, p. 39-42 (Cluny, 8 rue de la Barre : premier décor).

2 Pour la même période, un motif proche se rencontre en Bourgogne, dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Chassignelles (Yonne). Voir Cécile Ullmann, "Les peintures murales de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chassignelles, Yonne", Monumental, n°1, 2010, p. 110

3 On pense notamment à l'église prieurale de Saint-Avit-Sénieur (Dordogne), dont la totalité des parois et des voûtes fut couverte vers 1300 d'un treillis rouge, aux joints jaunes, appliqué sur fond blanc et habité de rinceaux fleuris. Voir Michelle Gaborit, Des Histoires et des couleurs. Peintures murales médiévales en Aquitaine (XIII^e et XIV^e siècles), Bordeaux, Editions Confluences, 2002, p. 137-143

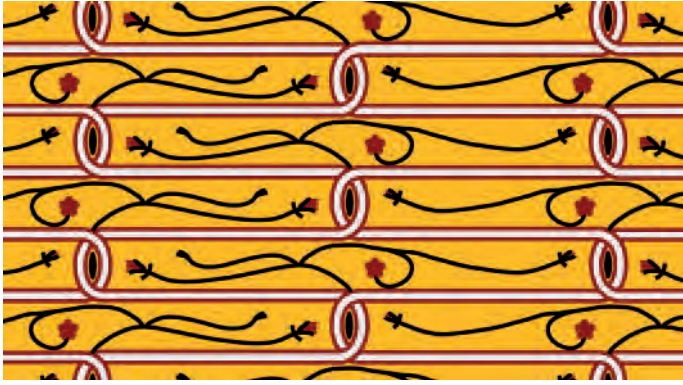


Figure 4 : Poitiers, peinture dans la 4e fenêtre géminée, XIII^e – XIV^e siècles (relevé : P. Ricarrère).

horizontales jaunes, elles-mêmes soulignées de gris (fig. 5). Ce quadrillage sur pointe rouge est peint de façon très étonnante, non d'un tracé régulier et continu, mais de brefs et rapides coups de pinceau verticaux et juxtaposés. Les plafonds, plus bas que ceux du XII^e siècle, sont décorés de motifs végétaux peints en blanc sur fond gris. La cheminée Renaissance de la grande pièce du premier étage est également peinte : un large cadre à la bordure feuillagée, agrémenté de motifs floraux et peut-être héraldiques, contient une scène historiée dont l'étude et la restauration sont en cours. Enfin, des travaux dans le milieu du XX^e siècle vont endommager les derniers éléments de l'époque romane qui restaient en place : bûchage de toutes les parties sculptées saillantes (appuis moulurés, tailloirs, chapiteaux et bases) et pose d'un enduit ciment sur le parement.

L'étude archéologique a mis en évidence l'existence d'un parcellaire régulier de lotissement médiéval le long de la rue Jean Bouchet, à l'ouest. Cette maison s'appuie en effet sur une maison antérieure, au sud (en montant), dont la façade a malheureusement disparu suite au réaligement de la rue. Dans le prolongement de cette parcelle voisine, il existe une troisième maison romane qui avait déjà été repérée⁴. Elle



Figure 5 : Poitiers, peinture du XVI^e siècle, détail mur ouest (Cliché : L. Prysmicki)

conserve quelques aménagements intérieurs dont deux cheminées et plusieurs ouvertures. En outre, il est probable que la maison mitoyenne à la maison du n° 36, au nord (en descendant), appartienne à ce même ensemble. Le ravalement de sa façade fera-t-il un jour apparaître une autre élévation romane sur la rue Jean Bouchet ?

Laurent PRYSMICKI
et Pascal RICARRÈRE

4 Pour un recensement des maisons des XII^e et XIII^e siècles à Poitiers, voir : Laurent Prysmicki, « Une maison du XIII^e siècle à Poitiers », Bulletin monumental, 158, n° 2, 2000, p. 155-159.

Antiquité

POITIERS Rue Carnot

Au cours du dernier trimestre 2011, une opération de sondages a été conduite dans la rue Carnot dans le cadre du suivi des travaux de « Poitiers, cœur d'agglomération ».

Quatre sondages ont permis d'anticiper le creusement de fosses d'arbre de 3 m de côté et 1,50 m de profondeur. Trois fosses d'arbres (F2, F3, F4) étaient implantées en bordure de la chaussée au n° 12 de la rue, face au parking Carnot. Une autre (F1) était située au 3 rue Carnot, au croisement de cette rue avec la rue Saint-Nicolas.

Dans le sondage correspondant à la fosse F1, un mur de soubassement antique de 0,60 m de largeur a été mis au jour sur 2 m de longueur, entre la berme sud et une canalisation moderne, à 1,50 m sous le niveau de la chaussée (114,80 m NGF). Le mur d'orientation nord-ouest /sud-est a été dégagé sur deux assises composées de pierres de petit appareil et de moellons plus allongés liés à un mortier de chaux orangé compact.



Poitiers, 3 rue Carnot, maçonnerie et dé de fondation d'époque antique dans le sondage F1 (Cliché : C. Belliard).

La présence d'un dé en calcaire dur de 0,46 m de hauteur et de plus ou moins 0,55 m de côté reposant sur l'arase de l'assise inférieure du mur permet de supposer que cet ouvrage s'apparente au stylobate d'un édifice à portique.

Au sud de la maçonnerie, subsistait un lambeau de maçonnerie blanchâtre en pierres et mortier de chaux reposant sur un radier de petits blocs pouvant correspondre aux vestiges d'un niveau de sol. L'ensemble était recouvert par un remblai limoneux brun qui a livré une monnaie de Néron.

A 55 m au sud-ouest, les sondages effectués au 15, 17 et 21 rue Carnot ont révélé la présence de niveaux archéologiques non remaniés à 116,10 m d'altitude NGF, c'est-à-dire à 0,40 m maximum sous le niveau de la chaussée. Ces niveaux, fouillés sur 1,20 m d'épaisseur, ont été rencontrés dans les 3 sondages. Le sommet est composé d'un niveau organique noir de 0,60 m reposant sur un sol bétonné gris noir à gros granulats sans doute assez récent. Ce bé-

ton de sol a été mis en place sur un remblai sablonneux qui a livré un mobilier céramique abondant et homogène datable du milieu du II^e siècle (F2) et du III^e siècle de notre ère (F4.)

Ces niveaux recouvraient un sol antique de 0,30 m d'épaisseur composé d'une matrice de mortier jaune orangé (115 m/115,40 m NGF). La fouille a été arrêtée sur le niveau sous-jacent correspondant à un niveau de sol maçonné antérieur.

Cette opération, bien que d'emprise limitée, permet de renseigner sur la nature des niveaux archéologiques en place dans ce secteur situé à la périphérie immédiate de l'amphithéâtre et des halles médiévales et pour lequel nous ne possédons que très peu de données archéologiques.

Christophe BELLARD

Antiquité

POITIERS Rue du faubourg Saint-Cyprien

Un diagnostic archéologique a été réalisé en juillet 2011, dans l'enceinte de l'ancien hôpital Pasteur à Poitiers, en amont d'un projet de construction d'un EPAHD. Ce projet est implanté sur un terrain rectangulaire de 3 950 m² (parcelle EK 776).

La parcelle concernée par le diagnostic se situe en marge orientale du centre ancien de Poitiers, de l'autre côté du Clain, dans une zone circonscrite de part et d'autres par les voies menant à Limoges et Bourges. La nécropole dite de la Chauvine borde également son flanc oriental. Plusieurs tombes à incinération ont été observées à proximité de l'enclos Saint-Cyprien (Hiernard, Simon-Hiernard, 2011). De nombreuses découvertes réalisées sous forme de prospection, sondages et fouilles archéologiques, aux abords immédiats de la parcelle concernée par l'opération, ont dévoilé une vaste occupation antique : une demeure suburbaine.

L'occupation reconnue dans l'emprise de l'opération date essentiellement du Haut-Empire. Les indices précoces semblent absents de cette zone. Le niveau d'installation du site recèle néanmoins du mobilier de la fin du I^{er} siècle. Aucune structure n'a pu être associée à cette phase.

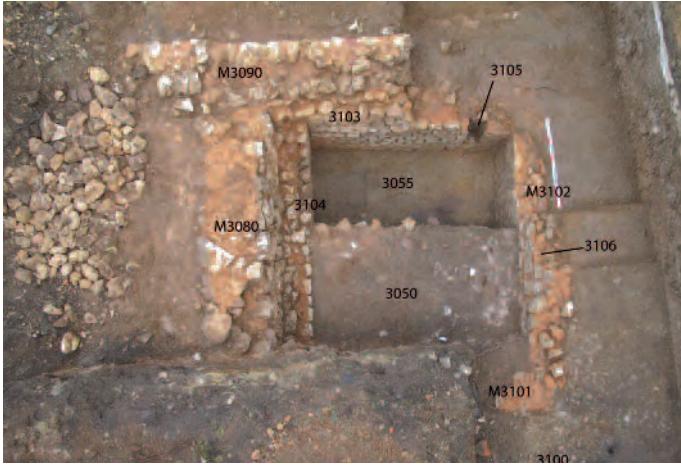


Poitiers, rue du faubourg Saint-Cyprien, vue vers le nord d'un bâtiment antique totalement récupéré (Cliché : A. Jégouzo).

Le site ici repéré s'organise autour de plusieurs bâtiments répartis de façon homogène sur la parcelle. Seule la zone occidentale, la plus proche du Clain, n'a pas été bâtie. Les vestiges montrent un état de conservation inégal selon leur localisation. Hormis la zone de jardin situé entre les pavillons Pétonnet et Hulin, la totalité du site est complètement arasée et seules les structures excavées, murs, fosses et fossés sont observables. A l'inverse, les sols sont conservés dans la zone de jardin.

Si les murs et les sols observés se rattachent évidemment à des bâtiments, les limites de l'intervention ne permettent pas de comprendre la topographie du site, ni d'identifier précisément la fonction de ces espaces. Des similitudes nettes apparaissent avec les découvertes réalisées à proximité : les orientations générales des bâtiments, la fourchette chronologique et la présence de plusieurs phases d'occupation au cours du Haut-Empire. De même, le site est abandonné à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle.

Ces éléments de convergence tendent à associer les vestiges découverts à un site du Haut-Empire plus vaste et qui se développe au moins au sud et à l'est. La fouille de 2006 a mis en évidence une partie d'un habitat relativement luxueux en bordure d'un axe viaire large de 8 m (Zélie 2010 et 2011). Une voirie d'une largeur quasi identique avait été repérée lors des travaux de Le Touzé de Longuemar en 1873 (Le Touzé de Longuemar, 1874). Le plan de localisation des vestiges dressé à l'époque permet d'aligner plus ou moins ces deux voiries. Elles sont néanmoins séparées par un bâtiment antique. Elles présentent également un revêtement très différent. Dans l'emprise du diagnostic, cet axe monumental ne semble pas exister. Aucun niveau de voirie n'a été repéré dans la tranchée 1. Seule une tranchée de récupération de mur pourrait se situer dans l'alignement du mur bordier oriental relevé lors des travaux précédents. En bordure des voiries, les fouilles ont mis au jour des édifices relativement luxueux : habitat et balnéaire. Dans la zone d'expertise, les vestiges ne présentent pas ce faste.



Poitiers, rue du faubourg Saint-Cyprien, vue vers l'ouest de la cave et des constructions postérieures (Cliché : J.-S. Torchut).

Les murs conservés sont de nature modeste avec des fondations peu larges et des sols rudimentaires, en fine couche de mortier de chaux ou en terre battue. Les indices d'une petite activité métallurgique dans la zone G confortent l'hypothèse d'une zone dévouée à l'artisanat ou à des activités domestiques. De même, la cave illustre un lieu de stockage, aménagement courant dans les communs des demeures. La fouille d'Alain Ollivier, située à l'est de la tranchée 4 a également dévoilé une cave de dimensions et de construction similaires.

Ces différentes caractéristiques, en comparaison avec les résultats des fouilles anciennes, tendent à comprendre ce secteur comme une zone d'annexes et de communs d'une vaste demeure périurbaine. Une seconde hypothèse serait de penser ce site comme un quartier périphérique, au sein de la *continentia* de la cité, de l'autre côté du Clain (Guyon *et al.* 2009, p.58).

Par la suite, une grande partie des maçonneries a subi une récupération massive des matériaux. Ce programme de

destruction n'a pu être daté. Est-il lié à l'édification du monastère Saint-Cyprien, situé quelques centaines de mètres plus au sud ? Les vestiges antiques abandonnés offraient une carrière idéale pour l'implantation d'un nouveau complexe religieux.

Anne JÉGOUZO et Jean-Sébastien TORCHUT

Guyon *et al.* 2009

GUYON J., BOUIRON M. et LUCAN J. (2009) - « Débat » : Les faubourgs ou l'ambiguïté urbaine, *Archéopages, quartiers et faubourgs*, Nantes, 2009, pp. 56-63.

Hiernard, Simon-Hiernard 2011

HIERNARD J. et SIMON-HIERNARD D. (2011) - Un suburbium de la ville romaine de Limonum, in *L'Hôpital Pasteur de Poitiers : 300 ans au service des malades*, Poitiers, 2011, pp. 67-80.

Le Touzé de Longuemar 1874

LE TOUZÉ DE LONGUEMAR A. (1874) - Rapport sur les fouilles exécutées dans l'enclos des RR.PP. Dominicains pendant les mois de novembre et de décembre 1873, *Bull. De la Société des Antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, 1871-1873, pp. 430-451.

Zélie 2010

ZÉLIE B. (2010) - *Hôpital Pasteur, Poitiers*, RFO, Poitiers, Évéha, 2010.

Zélie 2011

ZÉLIE B. (2011) - Le site de l'hôpital Pasteur à Poitiers (Vienne) : de l'occupation antique au contexte monastique, *Bulletin de liaison et d'information AAPC*, Poitiers, 2011, pp 49-62.

POITIERS

Rues d'Alsace-Lorraine, du Petit Bonneveau et de Magenta

Antiquité

Au cours du dernier trimestre 2011, le suivi archéologique des travaux de « Poitiers, cœur d'agglomération » a porté sur les rues d'Alsace-Lorraine, du Petit Bonneveau et de Magenta, situées dans l'emprise de l'amphithéâtre de Poitiers. Cet édifice dont les dimensions sont estimées à 138 m par 115 m est composé de murs rayonnants délimitant soixante quatre travées. La *cavea* à structure creuse s'appuyait sur une série de voûtes en blocage comme en témoignent les vestiges de la rue Bourcani.

Plusieurs découvertes effectuées dans le cadre du suivi des travaux dans les rues d'Alsace-Lorraine et du Petit Bonneveau ont permis de mettre au jour les vestiges de structures maçonnées appartenant à la moitié ouest de la *cavea*. La plupart sont des blocages de maçonneries dépourvues de parement correspondant aux structures situées dans les couloirs annulaires.

En revanche, au n° 12 et 14 de la rue du Petit Bonneveau, le creusement d'une tranchée de 0,60 m à 1 m de largeur a fait apparaître une maçonnerie rayonnante de 12,50 m

de longueur séparant les travées 52 et 53 dont l'arase subsistait à une altitude comprise entre 115,80 m et 116,20 m, soit entre 1 m et 1,40 m sous le niveau de la chaussée. L'extrémité ouest de cette structure s'interrompait de manière nette à l'emplacement du mur de façade dont on sait qu'elle était solidaire de l'extrémité des murs rayonnants, en raison de l'absence de galerie périphérique. L'interruption de cette maçonnerie semblait coïncider avec le comblement d'une probable tranchée de récupération des blocs de grand appareil qui constituaient les piliers de façade.

A l'extrémité orientale de cette substruction, un mur antique de 2,35 m de longueur est apparu dans la berme nord de la tranchée. Il présentait un parement en petit appareil de quinze assises régulières conservées sur une hauteur de 1,40 m. Ce mur ne constituait pas l'élévation de la substruction antique décrite précédemment mais s'élevait sur son arase et en retrait. Ces observations rendent compte de probables reconstructions ou reprise d'œuvre au niveau de cette partie de l'édifice.



Poitiers, localisation des découvertes concernant l'amphithéâtre ;
en grisé : les vestiges reconnus
(C. Bélliard d'après un plan de J.-Cl. Golvin).

Face au 28 de la rue Magenta, trois sondages de 9 m² et de 1,50 m de profondeur ont été réalisés à l'emplacement de fosses d'arbres. Seul l'un d'entre eux a révélé la présence de deux murs antiques parallèles, orientés NNE dont l'arase était située à 0,40 m sous le niveau du sol actuel (114,78 m NGF). Ils délimitaient un couloir de 2,55 m de largeur correspondant à la travée rayonnante n°2 de l'amphithéâtre, c'est-à-dire au couloir bordant le grand axe à l'est. La stratigraphie de ces fosses a montré la présence de remblaiements hétérogènes d'époque moderne jusqu'à 2 m au moins sous le sol actuel.

Christophe BELLIARD



Poitiers, parement en petit appareil dans
la tranchée au 14 rue du Petit Bonneveau
(Cliché : C. Bélliard).

Golvin 1988

GOLVIN, J.-C. - L'amphithéâtre romain, essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions, éd. De Boccard, Paris, 1988

Golvin, Hiernard 1988

GOLVIN, J.-C., HIERNARD, J., « D'un « Palais Galien » à l'autre. Nouvelles recherches sur l'amphithéâtre de Poitiers (Limonum Pictonum) » in *Revue des études anciennes*, LXXXVIII, 1986.

POITIERS Saint-Éloi, Rue de la Fraternité

Le projet de construction d'une maison des services publics dans le quartier de Saint-Eloi à Poitiers est à l'origine d'un diagnostic archéologique d'une superficie de 1,5 hectare. L'opération, réalisée le 5 avril 2011, sur une superfici-

de de 1 000 m² s'est révélée entièrement négative, malgré un contexte archéologique favorable.

David BRUNIE

POITIERS ZAC des Montgorges, phase 2

La future réalisation d'une ZAC de 35 ha par la Société d'Équipement du Poitou (SEP), à Poitiers, est à l'origine de deux interventions archéologiques successives. Localisé

sur le versant septentrional du seuil du Poitou, en bordure sud-ouest du bassin sédimentaire parisien, le projet d'aménagement de la ZAC des Montgorges s'établit en périphé-

rie ouest de la ville de Poitiers (Vienne), à proximité de l'aéroport Poitiers-Biard, le long de la route nationale 10, en rive gauche de la Boivre.

La première phase de sondages s'est déroulée d'avril à mai 2008. Elle a été réalisée sur une surface de 144 730 m² qui concernait les terrains les plus à l'ouest du projet. Lors de cette première phase, les voiries d'un camp d'internement militaire de la Seconde guerre mondiale, le Camp de la Chauvinerie, ainsi qu'une fosse attribuée au Bronze final avaient été mis au jour.

Le diagnostic, réalisé du 2 au 30 mai 2011, constitue la deuxième phase de sondages. Le Camp de la Chauvinerie a été dégagé dans son intégralité. Malgré l'absence de sites archéologiques majeurs, quelques indices d'occupation, qui s'échelonnent de la Préhistoire au XII^e siècle, ont pu être répertoriés. Ainsi des pièces lithiques (Paléolithique

ancien-Paléolithique moyen), en position secondaire, ont été échantillonnées dans le bas du talweg. Le dépôt initial n'a pas été conservé comme en attestent nos différentes tranchées. Cependant cet ensemble, compte tenu du peu d'éléments documentés sur ce secteur, fournit pour ces industries un référentiel digne d'intérêt. Par ailleurs, des indices d'une occupation médiévale sous la forme de fosses, silos et fossés, ont été mis au jour. Ces indices sont très ténus et peu étendus. L'indigence du mobilier associé nous incite, en outre, à une extrême prudence quant à leur détermination chronologique exacte. Le parcellaire, notamment, pourrait être d'origine plus ancienne (période antique).

Sonia LECONTE

SAINT-CYR

Parc de Loisirs

Le projet de construction d'une piscine pour le Parc de Loisirs de Saint-Cyr, déposé par le Syndicat mixte d'aménagement du seuil du Poitou, a motivé une intervention archéologique sur la commune. Ce diagnostic a été réalisé en février 2011 sur la parcelle 540 de la section cadastrale B. La carte archéologique témoigne de nombreux sites et indices archéologiques autour de Saint-Cyr. Le diagnostic entrepris n'a toutefois mis au jour que deux structures en

creux (deux fosses comblées de limon sableux brun), sans aucun mobilier datant. Ces indices extrêmement ténus pourraient être rattachés aux occupations limitrophes, certaines ayant déjà fait l'objet de recherches archéologiques, tel le site protohistorique et médiéval de la Basse-Flotte, fouillé en 2007.

Sonia LECONTE

Protohistoire

SAINT-GEORGES-LÈS- BAILLARGEAUX

Les Gains

La fouille des Gains à Saint-Georges-lès-Baillargeaux a été réalisée préalablement à la construction d'un éco-quartier sur une superficie d'environ 4 ha. Un diagnostic mené



Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, vue aérienne de l'enclos en cours de fouille depuis son angle sud-est (Cliché : Balloïde-photos).

par l'INRAP en 2004 avait permis de confirmer la présence d'un établissement rural de la fin de La Tène, découvert par A. Ollivier en prospection aérienne en 1990. Une tombe, sans élément datant, avait été mise au jour à 240 m à l'ouest de l'enclos.

Décapé sur une superficie de 28 417 m² et fouillé entre septembre 2010 et janvier 2011, le site a révélé la présence de plusieurs phases d'occupation couvrant un champ chronologique large, compris entre le Campaniforme et le dernier tiers du 1^{er} s. av. J.-C.

La position particulière de ce site implanté sur une hauteur entre deux voies de communication majeure, la vallée du Clain à l'ouest, bien visible depuis le site depuis Chasse-neuil jusqu'à Dissay, et la « voie romaine » reliant Poitiers à Tours à l'est, n'est de toute évidence pas un hasard.

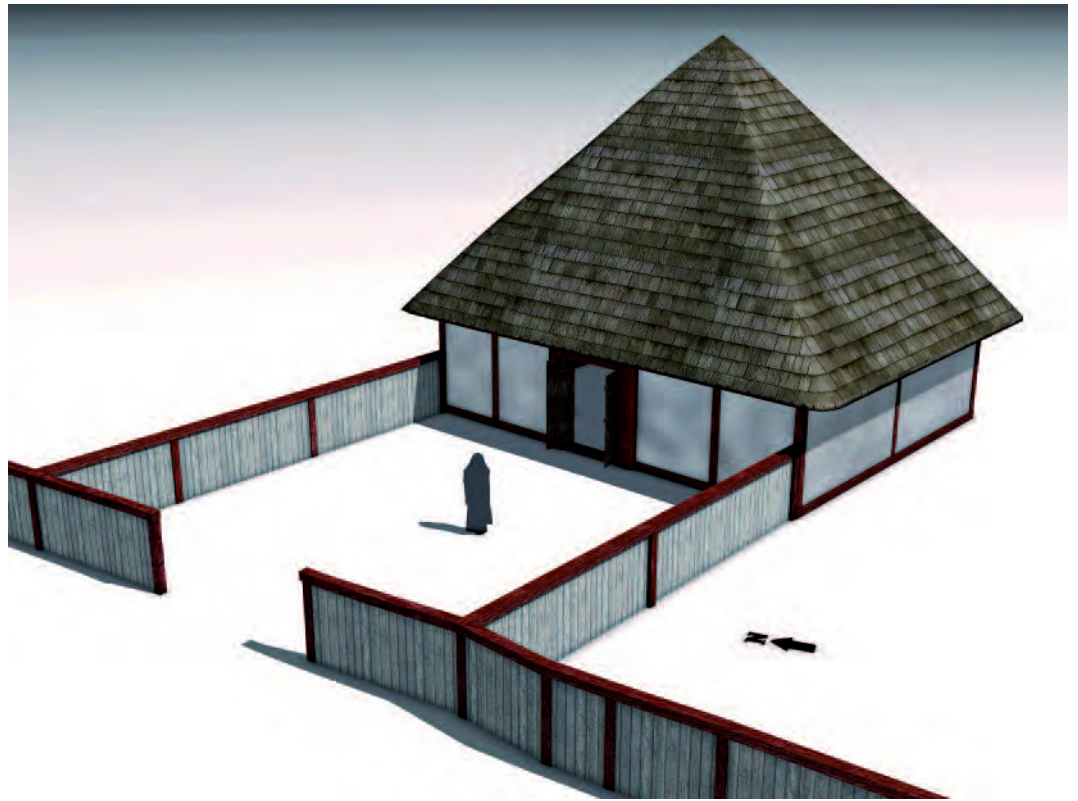
La tombe repérée au diagnostic a fait l'objet d'une fouille complète. Il s'agit d'une inhumation recouverte de blocs calcaires ayant pu former un petit cairn à l'origine et associé à deux blocs de grès à cupules, l'un 6 m au sud-est, le

second à 12 m au sud. Une datation radiocarbone permet d'attribuer la tombe au Campaniforme, plus précisément vers 2 200 av. J.-C.

Une fréquentation des lieux est probable au Bronze ancien, même si la céramique de cette période est essentiellement en position résiduelle. Ce n'est vraiment qu'à la fin du premier âge du Fer qu'apparaît un premier habitat sous la forme d'au moins deux bâtiments allongés associés à une petite aire d'ensilage et peut-être à une tombe à coffrage. Bien que moins perceptibles, quelques fosses et plusieurs bâtiments de petits modules témoignent de la pérennité de l'occupation au cours de la période de La Tène jusqu'à la création de l'enclos à la fin du II^e s. av. J.-C.

L'enclos fossoyé, de 90 m par 98 m de côtés, possède une entrée fortifiée au centre de sa façade occidentale. L'espace interne de l'enclos est partitionné en trois cours d'égale superficie par deux palissades à poteaux non jointifs. Comme dans la plupart des établissements ruraux laténiens, l'édifice principal est situé en fond d'enclos, en léger décalage par rapport à l'entrée. Ce bâtiment de 70 m² au sol, construit sur plan centré, se caractérise par la présence de quatre trous de poteau servant de fondations aux éléments porteurs, à savoir quatre poteaux parfaitement circulaires de 0,66 m à 0,77 m de diamètre. Deux accès, l'un à l'ouest donnant sur une cour palissadée, l'autre à l'est s'ouvrant sur la partie arrière, desservent la maison. L'incendie de cet édifice a permis une conservation remarquable des éléments d'architecture en terre, apportant ainsi de nombreuses informations sur son aspect d'origine. Associés à cette construction, trois greniers indiquent que les stocks agro-alimentaires étaient sous le contrôle du propriétaire des lieux. Dans l'espace occidental, un bâtiment allongé, également associé à un enclos palissadé, pourrait correspondre à une maison ou à une annexe du bâtiment principal. Immédiatement à l'extérieur de l'enclos, au sud et au nord, quatre édifices, deux grands et deux petits, bâtis également sur plan centré, révèlent la présence de plusieurs unités domestiques, leurs superficies étant sans doute en lien avec leur statut hiérarchique. Un fossé orienté nord-sud ferme cet espace pour créer une avant-cour. Plus à l'ouest, quelques édifices à quatre poteaux sont interprétés comme des greniers ou des bâtiments à vocation domestique de rang inférieur. Le mobilier associé permet de dater cette première occupation de l'enclos à La Tène D1a-D2a.

Un incendie marque la fin de ce premier état. Cette destruction violente du site est associée à une sépulture d'enfant tué de deux coups d'épée au visage. Plusieurs édifices sont reconstruits, non plus sur plan centré, mais sur poteaux porteurs de faîtière, impliquant l'utilisation de toiture



Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, proposition de restitution du bâtiment principal et de sa cour (M. Linlaud, université de Poitiers).

à deux pans et non plus à quatre pans comme cela était le cas. Le fossé, profond d'environ 2,2 m à l'origine, n'est plus marqué que par une dépression d'environ 1 m de profondeur. Le talus est probablement en partie effondré. Le fossé est alors utilisé comme dépotoir, et l'organisation interne d'origine est entièrement modifiée, l'ensemble des édifices se regroupant au sud autour d'une cour. Toutefois, les édifices situés à l'extérieur de l'enclos sont reconstruits à quelques mètres des précédents, adoptant là aussi le principe des poteaux porteurs de la faîtière. Le mobilier découvert est particulièrement abondant et dénote le statut élevé des habitants du site : amphores italiques puis tarraconaises, céramiques de table, de stockage et culinaire, objets en verre, en terre cuite, en métal ou en os témoignant d'activités domestiques, artisanales et agricoles (jeton de jeu, filage, tissage, travail de la terre, travail du bois, boucherie, travail des peaux, métallurgie du cuivre et du fer...), vaisselle en bronze, parure en bronze, en fer et en verre, serrurerie, éléments de harnachement, armement, monnaie.... Le site a également livré environ onze mille ossements d'animaux pour un poids total de près de 100 kg. Les principales espèces domestiques, le bœuf, le mouton, la chèvre, le porc, le cheval et le chien sont présentes. Le spectre de faune est toutefois fortement dominé par le bœuf, que ce soit en nombre ou bien en poids de restes. Les petits ruminants complètent l'approvisionnement en alimentation carnée ainsi que les porcs dans une moindre mesure. Les chevaux, les chiens et les gallinacés complètent la liste des espèces consommées.

L'activité cynégétique est attestée par la présence de parties comestibles de cerf, chevreuil, lièvre et sanglier. Quelques restes de mustélidés (Martre/fouine) et de chat ont également été mis au jour. Les oiseaux sauvages sont représentés par le merle et la grive. De nombreuses traces de découpe ont été observées sur les os de l'ensemble des

espèces domestiques témoignant de la préparation des animaux pour la consommation. Certaines traces prouvent l'utilisation de matières animales à des fins artisanales telles que les nombreuses marques de chauffe et de découpe sur les bois (de massacre et de chute) de cervidés mais également les traces de prélèvement de la peau observées sur des métapodes et des phalanges de chien et de cheval.

La fouille de l'établissement rural de Saint-Georges-lès-Baillargeaux est d'un intérêt majeur à plus d'un niveau : occupé au cours du 1^{er} s. av. J.-C., cet établissement fournit un corpus de référence pour le mobilier de cette période et donne un bon aperçu des circuits d'échanges entre la fin de l'indépendance et le début de la période romaine. L'é-

tude de la faune livre également une masse d'informations considérable sur la gestion du cheptel et sur l'évolution des espèces au cours de cette période charnière dans le nord de la région. La lisibilité des plans de bâtiments, notamment le bâtiment principal du site, apporte des informations de premier ordre sur l'architecture des édifices de la fin de La Tène et du début de la période romaine en milieu rural. La poursuite des investigations dans ce secteur sera enfin l'occasion de suivre l'évolution d'un terroir depuis ses origines (ici, le Néolithique moyen) jusqu'à la période médiévale et moderne.

Patrick MAGUER, Anne BAUDRY-DAUTRY
et Mathieu LINLAUD

Paléolithique

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ Les Cottés

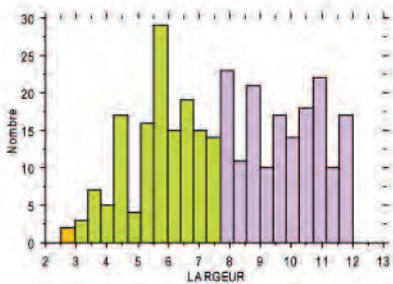
La reprise de fouilles programmées sur le gisement des Cottés depuis 2006 permet de disposer d'une nouvelle séquence de référence pour le début du Paléolithique supérieur aux marges sud-ouest du Bassin parisien. Plus de 14 mètres de coupes ont été mis au jour, ils permettent d'accéder directement à cette séquence complète du début du Paléolithique supérieur. Une succession de comportements techniques, symboliques et alimentaires a pu être mise en évidence (les anciennes collections ne permettant pas les

analyses détaillées et interdisciplinaires aujourd'hui menées). Les principaux résultats des travaux menés de 2006 à 2010 sont les suivants :

1. la présence du Châtelperronien aux marges nord-ouest de sa distribution est assurée.
2. l'existence d'un Proto-aurignacien, dans la moitié nord de la France est confirmée : la grotte du Renne à Arcy-sur-Cure, ne fait plus figure d'exception.
3. En outre, la chronologie relative du Proto-aurignacien par rapport à l'Aurignacien ancien, le proto précédant l'ancien, est ici démontrée pour la moitié nord de la France. Bien que nous soyons ici aux marges du Bassin parisien, nous retrouvons donc la succession de techno-complexes identifiée dans le Lot et dans les Pyrénées (Soressi *et al.* 2010 ; Roussel, Soressi, sous presse)

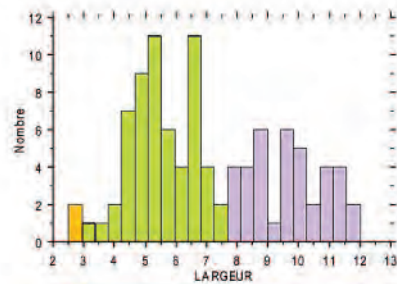
4. L'ensemble de la séquence a été daté par ¹⁴C AMS (Talamo *et al.*, 2012).

a. US 04 sup.
lamelles entières et/ou retouchées (n=309)



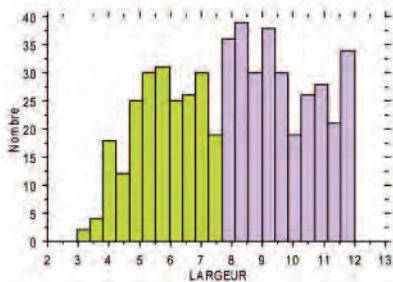
1 mm tamis 2 mm tamis 5 mm

US 02
lamelles entières et/ou retouchées (n=98)



1 mm tamis 2 mm tamis 5 mm

US 04 inf.
lamelles entières et/ou retouchées (n=523)



1 mm tamis 2 mm tamis 5 mm

b.

	Non retouchées	Retouchées	Total
US02	94	aucune	94
US04sup.	384	7	391
US04inf.	304	35	339
Total	782	42	824

c.

	à la fouille	au tamis 5 mm	au tamis 2 mm	Ratio fouille/tamis	ratio tamis 5 mm/ tamis 2 mm
US 02	aucune	aucune	aucune		
US 04 sup.	4	5	7	0.33	0.71
US 04 inf.	39	55	35	0.43	1.57
Total	43	60	42	-	-

Saint-Pierre-de-Maillé, a. largeur des lamelles retouchées et/ou des lamelles entières dans les trois unités aurignaciennes des Cottés, b. nombre de lamelles (seules les lamelles entières et les fragments proximaux sont comptés) découvertes dans le tamis 2 mm, c. Nombre de lamelles découvertes in-situ à la fouille et découvertes dans les refus de tamis 5 et 2 mm (d'après Soressi et Tavormina, 2011).

En outre des articles déjà cités, les travaux 2006-2010 ont conduit à la publication de deux autres articles, l'un portant sur la cartographie et la modélisation 3D du gisement et de l'évolution des fouilles (Soressi *et al.*, 2009), l'autre sur l'intérêt de l'analyse des refus de tamis pour les phases anciennes de l'Aurignacien, avec une quantification de ce que permet de récolter le tamisage à l'eau ainsi que le tri à sec des refus de tamis (Soressi, Tavormina, 2011 et voir figure).

La campagne 2011 a été consacrée à :

- poursuivre la fouille dans le Châtelperronien et dans le Moustérien afin de mieux caractériser ces niveaux en disposant d'un échantillon de mobilier numériquement plus important en mettant au jour le bas des coupes. Pour cela, nous avons poursuivi la fouille au bas des coupes existantes dans le respect des normes de sécurité ;
- débiter le dégagement du sommet de l'US 02, second aurignacien ancien, sur une large surface afin de pouvoir la fouiller extensivement en 2012 et/ou en 2013.

Les principaux résultats de cette campagne sont les suivants :

- un probable niveau stérile sépare le Châtelperronien du Proto-aurignacien sur la coupe est, tout comme sur la coupe nord, et sur une bonne partie de la coupe sud ;
- une discontinuité sédimentaire voire une phase d'érosion devrait séparer le Châtelperronien des niveaux sous-jacents ;
- les modes de percussion, l'organisation volumétrique ainsi que la présence d'éclats d'affûtage et de réaffûtage de racloirs nous orientent vers un Moustérien de type Quina au bas de la séquence ;
- une partie de la coupe est, créée en 2008 et fragilisée chaque hiver par le poids des feuilles et autres matières organiques, a été rafraîchie.

La déstabilisation des coupes récentes (créées en 2008, refaites en 2011) est l'occasion de rappeler la nécessité d'une protection pérenne du gisement des Cottés. Pour l'ouest de l'Europe, les gisements conservant une séquence complète de la fin du Paléolithique moyen et du début du Paléolithique supérieur, comme c'est le cas aux Cottés, se comptent sur les doigts d'une main. Seule la construction d'un bâtiment permettrait d'assurer que les témoins archéologiques se conservent dans de bonnes conditions dans les années à venir.

Marie SORESSI et Morgan ROUSSE

Roussel, Soressi 2009

ROUSSEL M. et SORESSI M. (sous presse) - Une nouvelle séquence du Paléolithique supérieur ancien aux marges sud-ouest du Bassin parisien : Les Cottés dans la

Vienne. In : P. Bodu *et al.* (dir.), Le Paléolithique supérieur ancien de l'Europe du Nord-ouest. Réflexions et synthèses à partir d'un projet collectif de recherches sur le Paléolithique supérieur ancien du Bassin parisien, *Actes des Journées SPF*, Sens, 15-18 avril 2009, Mémoire de la Société préhistorique française.

Soressi et al. 2009

SORESSI M., GOVAL E., LARMIGNAT B. et ROUSSEL M. (2009) - Cartographie et modèles numériques de terrain du gisement de la transition Paléolithique moyen/supérieur des Cottés (Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne). *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes*, n°38, p. 11-20.

Soressi et al. 2010

SORESSI M., ROUSSEL M., RENDU W., PRIMAULT J., RIGAUD S., TEXIER J.-P., RICHTER D., TALAMO S., PLOQUIN F., LARMIGNAT B., TAVORMINA C. et HUBLIN J.-J. (2010) - Les Cottés (Vienne). Nouveaux travaux sur l'un des gisements de référence pour la transition Paléolithique moyen/supérieur. In : J. Buisson-Catil et J. Primault (dir.), *Préhistoire entre Vienne et Charente - Hommes et sociétés du Paléolithique, Villefranche-de-Rouergue*, Mémoire n°XXXVIII de l'Association des Publications Chauvinoises, p. 221-234.

Toressi, Tavormina 2011

SORESSI M. et TAVORMINA C. (2011) - L'intérêt du tri du refus de tamis de maille 5 mm et 2 mm dans l'analyse d'assemblages lithiques du Protoaurignacien et de l'Aurignacien ancien. *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes*, n°40, p. 9-16.

Talamo et al. 2012

TALAMO S., SORESSI M., ROUSSEL M., RICHARDS M. et HUBLIN J.-J. (2012) - A Radiocarbon Chronology for the Complete Middle to Upper Palaeolithic Transitional Sequence of Les Cottés (France). *Journal of Archaeological Science*, vol. 39, issue 1, p.175-183.

Moyen Âge

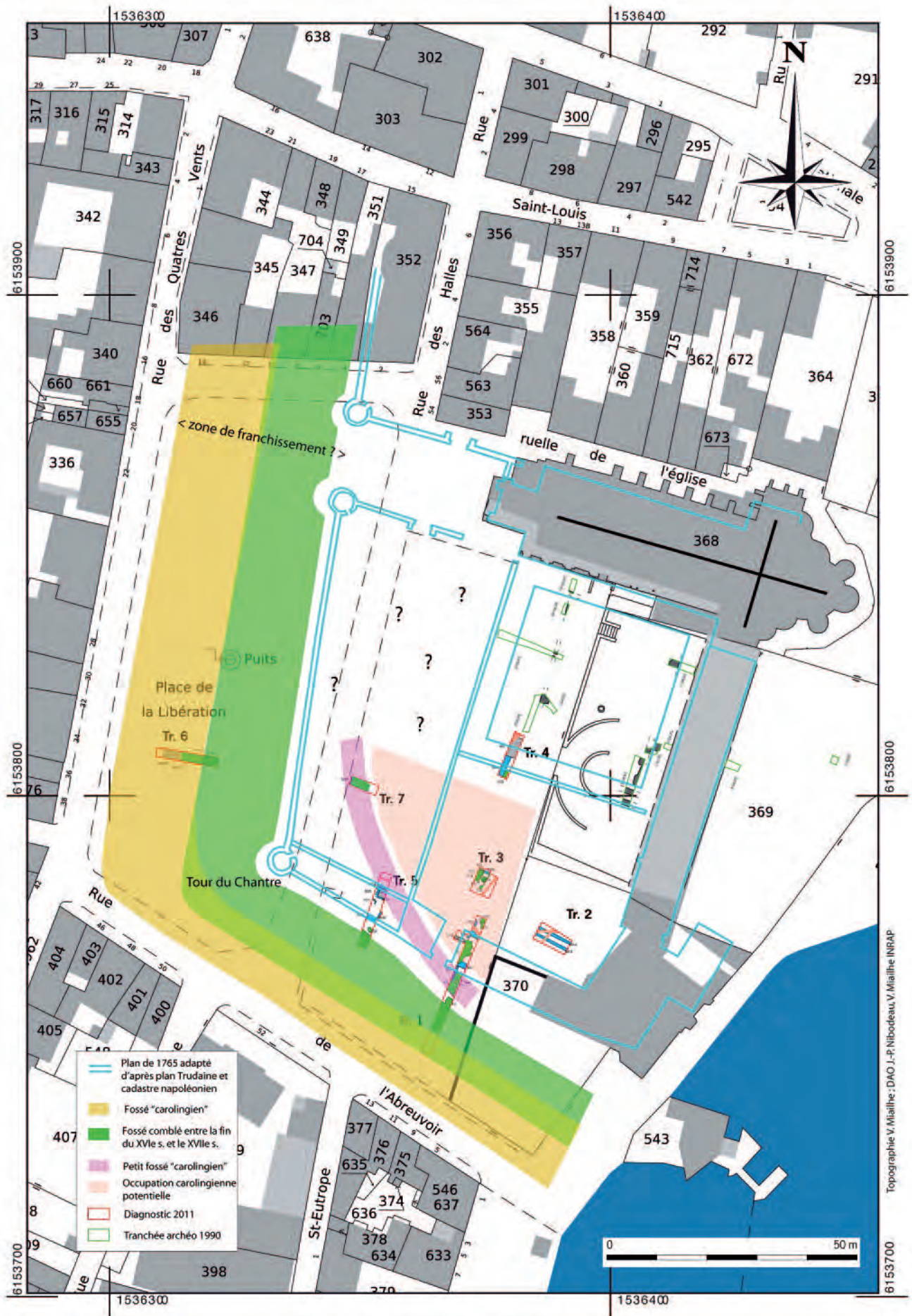
Époque moderne

SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE

Abbatiale, place de la Libération

L'Abbaye de Saint-Savin, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, est bien connue pour son abbatiale et les peintures murales qu'elle abrite. Des bâtiments conventuels, il ne subsiste que quelques constructions du XVII^e s., recouvrant par endroits les constructions médiévales (sacristie, salle capitulaire ...), et l'emplacement d'un cloître partiellement reconnu en 1990. Les vestiges observés jusque là ne paraissaient pas antérieurs au XII^e s. ; aucu-

ne information sur les origines de l'abbaye, qui remontent au début du IX^e s., n'avait jusqu'à présent été observée. Tout l'espace situé à l'ouest de l'Abbaye de Saint-Savin est susceptible de faire l'objet d'aménagements encore mal définis. Sept sondages de diagnostic ont été réalisés en fonction des zones accessibles, pour une surface totale de 195 m².



Hypothèses de restitution de l'enclos de l'abbaye à la fin du XVIIe s. et des différents fossés qui délimitaient son emprise depuis l'époque carolingienne jusqu'à la fin du XVIe s., sur le fond cadastral actuel, section AB (coordonnées rattachées au système RGF 93C47, altimétrie rattachée au système NGF sur le repère de nivellement D'.A.R3V3-6a).

Saint-Savin-sur-Gartempe, (DAO : J.-P. Nibodeau).

Bien qu'incomplète, cette opération met en évidence une occupation carolingienne, à l'ouest du château (ancien logis de l'abbé). Ce secteur livre, à faible profondeur, des niveaux d'occupation et des remblais, qui contiennent de la céramique carolingienne, associés à des structures : trous de poteau, murs, fosses ... Aucun plan d'ensemble ne se dégage pour l'instant, seule la zone où est localisée cette occupation, paraît circonscrite, au sud et à l'ouest, par un fossé en « V » creusé dans la terrasse alluviale. Il est comblé dans la seconde moitié du X^e s. ou au début du XI^e s.

L'occupation précoce est recoupée par les fondations de l'aile sud des « communs » qui était reliée au château. Détruite au cours du XIX^e s., les sols les plus récents de cette aile ne sont pas conservés. Les murs qui affleurent sous le sol de la place actuelle présentent par leur mortier au moins trois états de construction. Il est difficile de savoir s'ils correspondent bien aux bâtiments figurés par les plans anciens (XVII^e s. au début du XIX^e s.), ou à d'autres bâtiments antérieurs, ce qui semble le cas pour au moins un escalier qui paraît donner accès à une cave.

Au nord, la zone du cloître est partiellement excavée, les sondages de 1990 y avaient repéré des structures à faible profondeur. La partie occidentale est en revanche couverte par un épais remblai où les arases de murs ne se rencontrent qu'entre 1,10 m et 1,60 m de profondeur. Vers le sud, un mur de terrasse, doublé par un second mur (au

XIX^e s.?) devait border un espace excavé dans le prolongement du cloître, en direction du logis abbatial (second cloître ?).

L'emprise de la clôture abbatiale a été reconnue à l'ouest et au sud. Dans le premier cas deux fossés, orientés nord-sud et qui paraissent parallèles, se sont succédé en se recoupant. Le plus occidental a servi un temps d'axe de circulation (XI^e-XIII^e s. ?) avant d'être définitivement comblé après le XIV^e s. Son origine pourrait remonter à l'époque carolingienne comme semble l'indiquer la céramique des IX^e-X^e s. trouvée sous les niveaux de roulage. Le second fossé, décalé vers l'est, a également été reconnu au sud où il prend une direction nord-ouest sud-est perpendiculaire à la Gartempe. Son comblement est datable des XVI^e-XVII^e s. Cette localisation permet d'envisager que l'emprise primitive de l'enclos de l'Abbaye, fossés compris, correspond à la quasi totalité de la place actuelle.

Dès la fin du XVII^e s., un marché est attesté sur la place à l'ouest de l'enclos de l'Abbaye. Trois niveaux de place, en graviers damés et galets, sont répartis sur une épaisseur de 1,20 m. Le plus ancien, directement aménagé sur le comblement des fossés, pourrait être attribué à la fin du XVII^e s.

Jean-Paul NIBODEAU

Moyen Âge

Époque moderne

SAIRES Maison forte de Crouailles

La maison forte de Crouailles, située à 40 km au nord de Poitiers en direction de Loudun, est sur la commune de Saires à la limite de la commune de Monts-sur-Guesnes. Dans le cadre des premiers travaux de dégagement des remblais et de restaurations lancés par le propriétaire du site, le Service Régional d'Archéologie de Poitou-Charentes a prescrit une étude archéologique du bâti. La présente étude archéologique s'effectue en prévision de l'extension des travaux au corps de logis sud toujours dans l'espace fortifié. L'intervention porte donc pour l'essentiel sur les élévations de ce logis, auxquelles sont également associées les parties attenantes du mur d'enceinte ceignant la cour intérieure à l'ouest et à l'est, ainsi que sur le mur sud (élévation extérieure, côté cour) du corps de logis nord. L'objectif de l'étude est de répondre aux questions liées à l'organisation du logis sud, aux modifications et à la chronologie des différentes parties constituant les actuels bâtiments et les différents volumes et espaces.

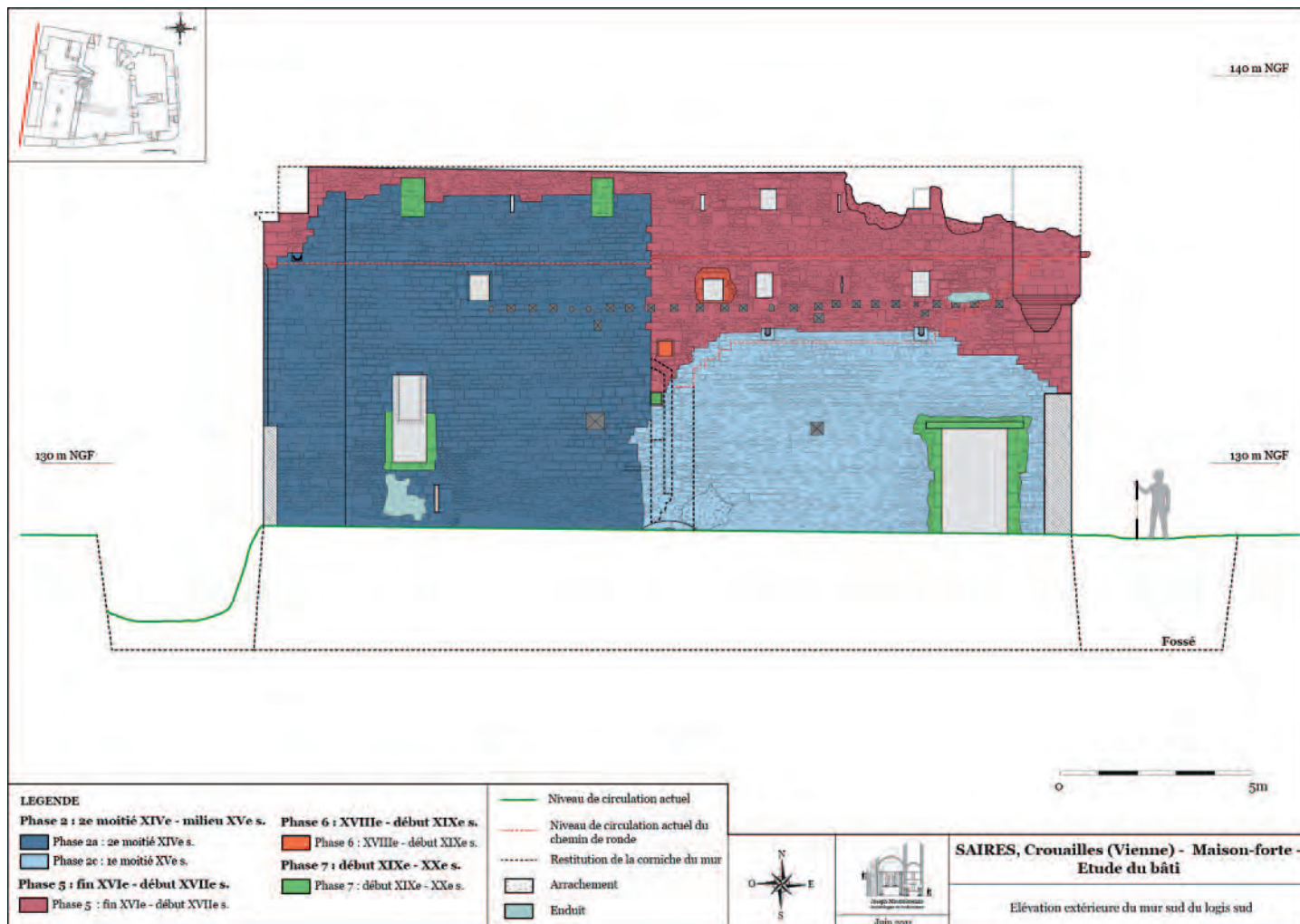
Les petits seigneurs de Crouailles n'ont laissé que des traces très ténues dans les archives. Plusieurs membres de cette famille ont été identifiés dans des mentions éparses, sans continuité lignagère avérée. Les plus anciennes mentions faisant état d'une famille de Crouail remontent à la seconde moitié du XIV^e siècle. Ils relèvent au XIV^e siècle du domaine temporel du chapitre Sainte-Croix et Saint-Léger du château de Loudun, et de la baronnie de Mirebeau. Odet de Crouail fit aveu pour ses biens au baron de Mire-

beau en 1387. Ce seigneur était probablement un des ancêtres des nombreuses branches de la famille de Crouail dont la généalogie est loin d'être cohérente.

Pour l'étude archéologique du bâti, il faut tout d'abord souligner la complexité de la maison forte de Crouailles. A l'issue de cette étude, sept phases de construction ont été mises en évidence, plus une phase antérieure aux bâtiments existants. Ce grand nombre de phases provient du fait que le site a continuellement été occupé jusqu'au XX^e siècle.

Phase 0 : le sondage effectué dans le logis sud a mis en évidence la relation entre le trou de poteau mis au jour et l'arc de décharge du mur sud, dont découle l'hypothèse d'autres trous supplémentaires sous les deux autres arcs de décharge. Ces structures confirment l'existence d'un édifice sur poteaux antérieur à la maison forte.

Phase 1 : entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle : un premier bâtiment maçonné a été implanté en reprenant l'orientation du bâtiment en matériaux périssables. Il s'agit d'un logis qui se présentait sous la forme d'une grande salle rectangulaire avec un système de défense apparemment limité. Amputé de son mur ouest, d'une partie du mur nord, et enfin de son mur est, ce premier logis a subi l'adjonction de bâtiments ultérieurs.



Saires, Maison forte de Crouailles, façade sud (ext) (Cliché : J. Mastrolorenzo).

Phase 2 : entre la seconde moitié du XIV^e siècle et le milieu du XV^e siècle : le premier aménagement est l'accolement de la tour et l'agrandissement du logis vers l'ouest (phase 2a). Les différences de hauteur entre le logis et la tour ont conduit à la réalisation de toitures à deux ou quatre pans indépendantes l'une de l'autre. Peu de temps après, l'enceinte a été édifée (phase 2b), complétée sans doute un peu plus tardivement par le doublement du mur sud du logis sud (phase 2c). Cette phase s'est révélée être la campagne de construction la plus conséquente de l'histoire du site. Elle a entièrement bouleversé la physionomie du site et a donné l'allure générale extérieure encore visible de l'édifice actuel.

Phase 3 : entre la seconde moitié du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle : cette phase a permis de doubler la capacité résidentielle du site avec l'édification d'un logis au nord de l'espace compris dans l'enceinte (phase 3b). Destinées à mieux distribuer les pièces des différents niveaux, les tours d'escaliers hors-œuvre des logis sud (phase 3a) et nord (phase 3b) ont été construites durant cette même phase.

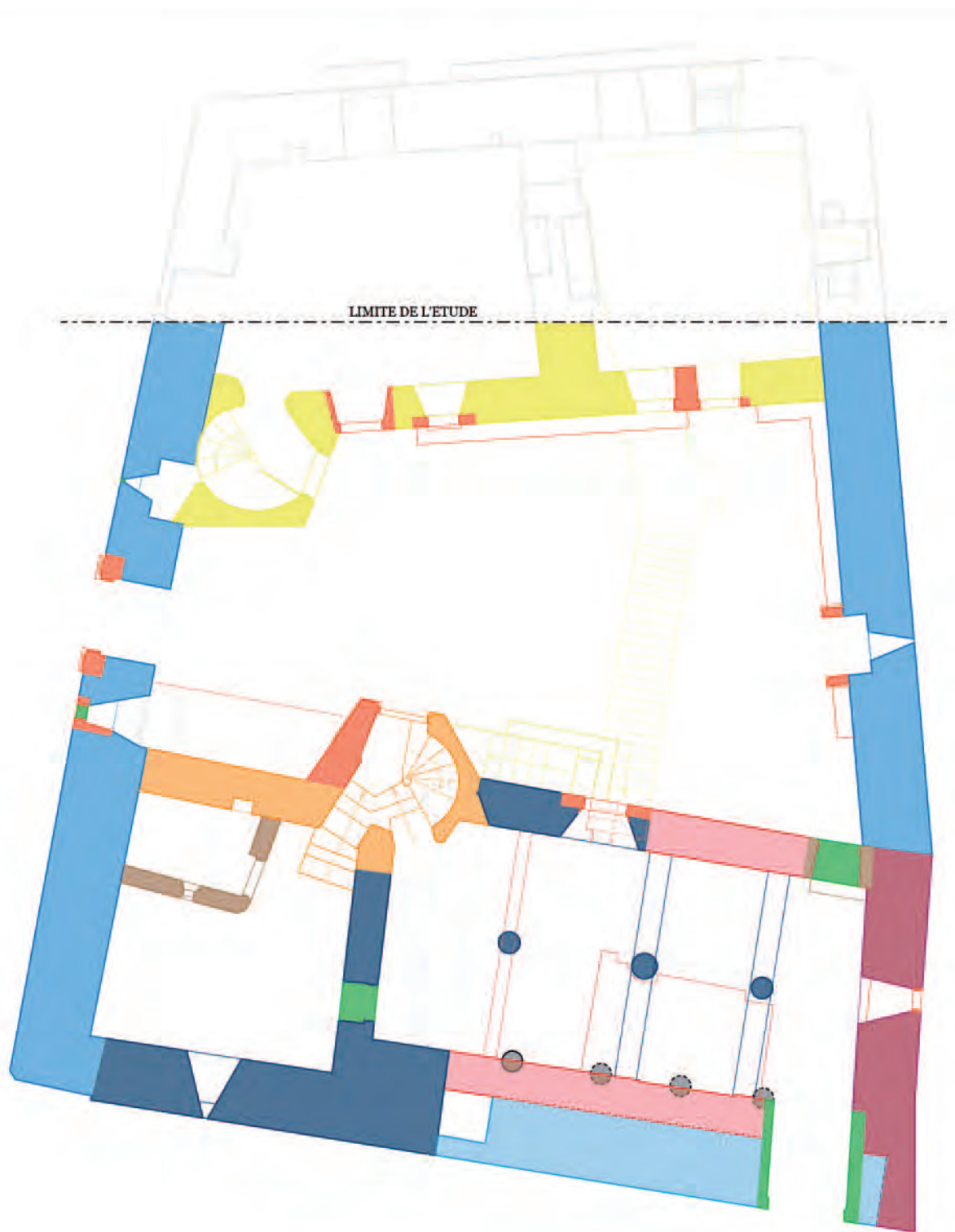
Phase 4 : XVI^e siècle : les travaux de cette campagne de construction sont venus compléter les aménagements de la phase précédente qui consistaient à améliorer le confort, la distribution et la fonctionnalité des espaces. Les aménagements les plus importants de cette phase sont la galerie sur cour du logis nord conduisant à la latrine (phase

4a), ainsi que la restructuration du niveau 2 du logis sud et de ses ouvertures (phase 4b).

Phase 5 : entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle : les aménagements de cette phase se sont essentiellement portés sur le logis sud et dans une moindre mesure sur la tour. La gaine au sud et la reconstruction du mur est du logis sont venus renforcer le système de défense. Ces nouveaux organes de défense ont rendu le chemin de ronde continu et plus homogène. Ces aménagements ont permis la réunification de la tour et du logis sud sous une même toiture à un pan.



Saires, Maison forte de Crouailles, photo générale depuis l'angle sud-est (Cliché : J. Mastrolorenzo).



LEGENDE

Phase 0 : antérieure au XIIIe s.

Phase 0 : antérieure au XIIIe s.

Phase 1 : fin XIIIe - début XIVe s.

Phase 1 : fin XIIIe - début XIVe s.

Phase 2 : 2e moitié XIVe - milieu XVe s.

Phase 2a : 2e moitié XIVe s.

Phase 2b : début XVe s.

Phase 2c : 1e moitié XVe s.

Phase 3 : 2e moitié XVe - début XVIe s.

Phase 3a : 2e moitié XVe s.

Phase 3b : 2e moitié XVe - début XVIe s.

Phase 4 : XVIe s.

Phase 4b : XVIe s.

Phase 5 : fin XVIe - début XVIIe s.

Phase 5 : fin XVIe - début XVIIe s.

Phase 6 : XVIIIe - début XIXe s.

Phase 6 : XVIIIe - début XIXe s.

Phase 7 : début XIXe - XXe s.

Phase 7 : début XIXe - XXe s.



SAIRES, Crouilles (Vienne) - Maison-forte - Etude du bâti

Plan général phasé

Saires, Maison forte de Crouilles, plan général phasé (J. Mastrolorenzo).

Phase 6 : entre le XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle : la multitude de remaniements, de transformations et de nouveaux aménagements de second ordre ont eu pour objectif de moderniser le site et souligner les nouvelles tendances architecturales avec l'adoption du style classique. Ceci s'est effectué en particulier à travers l'agrandissement d'anciennes baies ou le percement de nouvelles pour apporter un meilleur éclairage des pièces. C'est également à cette époque que l'entrée principale à l'ouest a été transformée ou encore que le toit mansardé a été réalisé sur le logis nord. Ces transformations sont progressivement venues atténuer l'aspect défensif du site.

Phase 7 : entre le début du XIX^e siècle et le XX^e siècle : la limite entre les deux communes (Saires et Monts) coupant en deux la propriété de Crouailles, la fonction de l'ensemble logis sud et tour a été reconsidérée en conséquence. La façade ouest ne pouvant plus être utilisée, le fossé étant comblé en grande partie, le logis sud a été transformé en bâtiment agricole et la tour s'est ouverte davantage vers les cours sud où se trouvait le centre de l'activité de l'exploitation. Le logis nord a, quant à lui, continué à être utilisé comme résidence.

Cette relative complexité est la conséquence de la cadence effrénée à laquelle les travaux se sont enchaînés durant les sept siècles d'occupation. Les phases de construction mises en exergue dans ce rapport se sont succédé à un tel rythme, que les laps de temps sans travaux n'ont pas excédé quatre, trois voire deux décennies entre le XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle (de la phase 2 à 4). La plus longue période d'accalmie des travaux est comprise entre la première moitié du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle. Du XVIII^e siècle jusqu'à l'abandon du site, la cadence des

travaux s'accélère de nouveau mais cette fois-ci à moindre mesure. Ces trois siècles se caractérisent par une multitude de retouches, d'améliorations, de modernisation d'éléments vieillissants ou peu fonctionnels. Cette activité débordante autour de la maison forte de Crouailles semble avoir suscité un intérêt particulier qui s'est traduit par des investissements réguliers voire continus au fil des siècles. Parmi les campagnes de constructions, d'aménagements, de remaniements, deux grandes tendances se dégagent. D'un côté, les aménagements des éléments de défense, qui se concentrent en deux grandes campagnes de travaux, entre la seconde moitié du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle (phase 2) et entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle (phase 5). A chaque fois ce type de travaux a conduit à des remaniements majeurs bouleversant l'organisation et la physionomie du site. Ces deux phases de construction sont sans doute à mettre en relation plus ou moins directe avec les guerres qui ont frappé la région durant ces deux périodes, la guerre de Cent Ans et les guerres de religion. Les aménagements des éléments de confort et d'agrément ont été rajoutés petit à petit au grès des besoins et de l'évolution des styles architecturaux. La maison de Crouailles de la moitié du XV^e siècle (à l'issue de la phase 2c) n'était pas dépourvue de confort avec ses cheminées, ses latrines, ses fenêtres à coussièges, mais le caractère résidentiel a été encore plus mis en avant, au point que les logis s'apparentaient à la fin du XV^e siècle (phase 3b) plus à des hôtels urbains qu'à une maison forte. Le XVIII^e siècle n'aura de cesse d'essayer d'atténuer l'allure austère et défensive du site au profit de l'aspect résidentiel.

Joseph MASTROLORENZO

SANXAY

Champ des Roches

Implantée dans la vallée de la Vonne en bordure du seuil du Poitou, la commune de Sanxay possède sur son territoire au lieu-dit Herbord, un important site gallo-romain d'une vingtaine d'hectares. La partie la mieux connue est celle du sanctuaire, c'est l'un des ensembles monumentaux les mieux conservés de la région.

Au X^e siècle, Sanxay est une vicairie.

Le secteur, situé dans une boucle de la Vonne, concerné

par la construction de bâtiments résidentiels, a fait l'objet d'un zonage archéologique.

La réalisation d'un diagnostic archéologique était donc nécessaire.

Des sondages ont été effectués sur 7 040 m², sans qu'aucun vestige archéologique n'ait été mis au jour.

Valérie SANGLAR

Antiquité

VENDEUVRE-DU-POITOU

Les Tours-Mirandes

Une troisième campagne de prospection électrique a été effectuée par Géocarta sur une surface de 9 ha. à l'emplacement du quartier nord de l'agglomération antique. Le matériel utilisé est un ARP équipé d'un GPS et tracté par

un quad. Les relevés sont faits à trois profondeurs différentes (0-50 cm, 0-1 m, 0-1,70 m).

A l'est de la zone prospectée (fig. 1), le théâtre apparaît nettement, même si la présence d'un ruisseau canalisé et

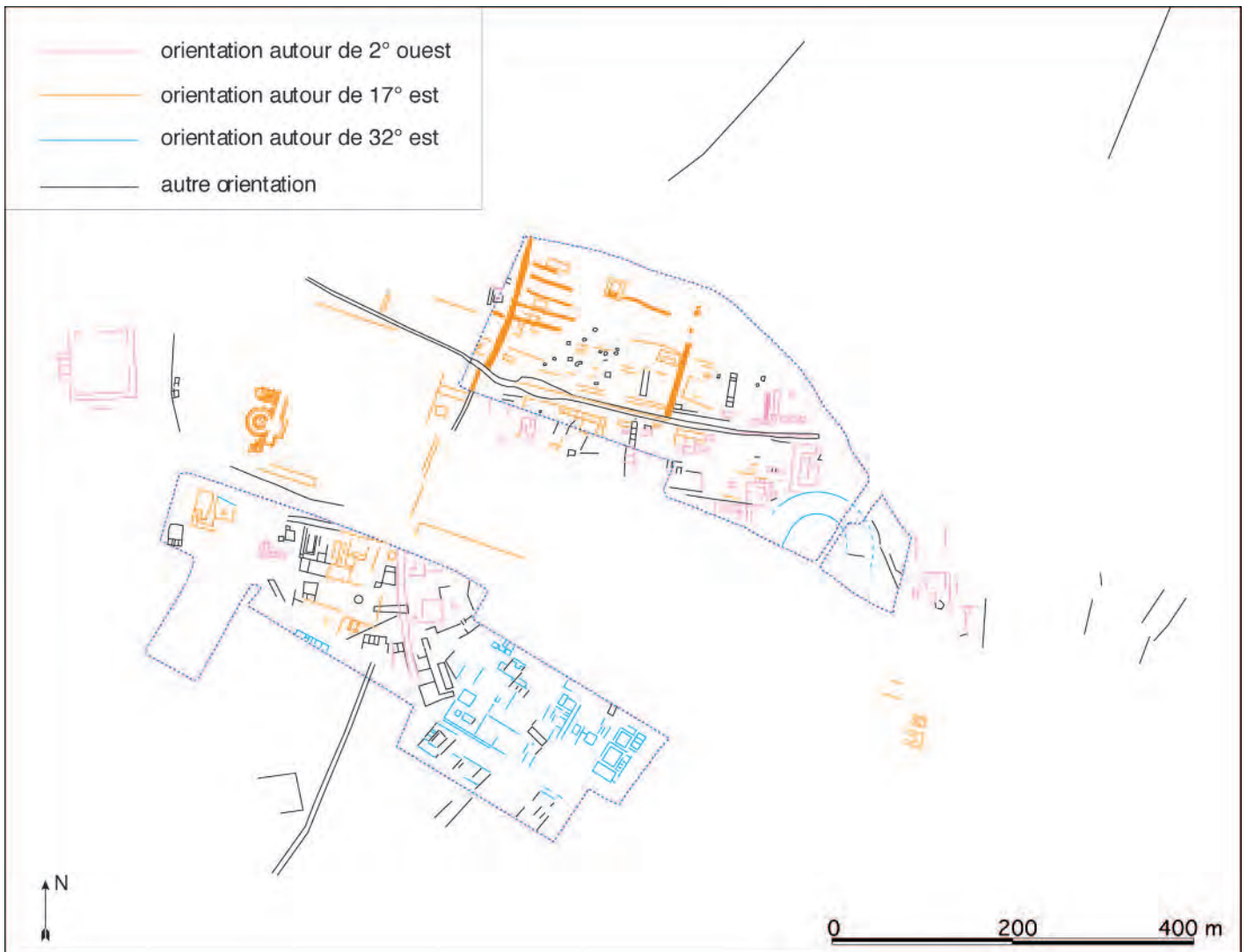


Vendevre, Les Tours Mirandes, carte de résistivité, voie 2, sur fond d'orthophotographie (Relevé : Géocarta).

tilignes qui permettent de mesurer son orientation (autour de 32° est) et de le replacer dans le tissu urbain. Ainsi, il apparaît que trois monuments semblent organiser en grande partie l'urbanisme de Vendevre : le monument cultuel et son esplanade monumentale (orientation autour de 17° est), un monument de fonction indéterminé situé à l'extrémité occidentale de l'agglomération, ou le probable bâtiment thermal situé immédiatement à l'ouest du théâtre (2° ouest) et le théâtre lui-même. La chronologie relative et absolue de la construction de ces monuments reste à déterminer.

d'une haie n'a pas permis de couvrir son emprise en totalité. Sa cavea en demi-cercle se prolonge par des murs rec-

Le réseau viaire, déjà visible sur les photographies aériennes, est maintenant localisé avec une grande précision et des mesures ont pu être ef-



Vendevre, Les Tours Mirandes, plan préliminaire des vestiges visibles sur les cartes de résistivité et sur les photographies aériennes géoréférencées (en pointillés, le contour des zones où la prospection électrique a été effectuée) (DAO : N. Dieudonné-Glad).

fectuées sur la largeur des rues. La voie principale atteint par endroits 25 m de largeur entre façades, mais la bande de roulement mesure en moyenne 6 m. Les rues de direction nord-sud ont une largeur entre façades de 7 à 8 m et les autres rues mesurent de 3 à 4 m.

La nature des anomalies relevées permet de proposer l'hypothèse selon laquelle les habitats construits en bordure de rue seraient maçonnés tandis que les habitats construits en cœur d'îlot pourraient être en terre et en bois. Certains bâtiments bordant la rue principale présentent en façade un alignement de pièces carrées de petites tailles qui sont habituellement interprétées comme des boutiques et/ou des ateliers artisanaux. Cette caractéristique est également visible sur de nombreuses photographies aériennes.

La campagne de prospection de 2011 a confirmé un certain nombre d'informations déjà connues grâce aux pho-

tographies aériennes, conduisant à une localisation plus précise des structures architecturales et apportant la possibilité d'obtenir des données métriques sur celles-ci. Sa contribution essentielle concerne le théâtre, dont le plan général est visible pour la première fois. Son orientation correspond à celle qui préside à l'organisation de la partie orientale du quartier sud de l'agglomération, conduisant à de nouvelles hypothèses sur l'histoire de celle-ci. Une dernière campagne de prospection électrique est prévue en 2012. Elle devrait permettre de combler les vides qui subsistent encore tant dans le quartier sud que dans le quartier nord et d'aborder l'extrémité orientale de l'agglomération qui se trouve dans le prolongement de l'esplanade monumentale.

Nadine DIEUDONNÉ-GLAD

Antiquité

VENDEUVRE-DU-POITOU Les Tours Mirandes

Cette seconde campagne de fouille programmée marque une nouvelle étape dans la reconnaissance de l'agglomération antique des Tours Mirandes, localisée à une vingtaine de kilomètres au nord de Poitiers/*Lemonum*, capitale de la cité des Pictons.

Les fouilles réalisées en 2010 ont permis d'initier l'étude de plusieurs unités d'habitations (présentant différentes phases de construction) et de niveaux de voiries leurs étant associés, ainsi que de constater l'existence, dans la partie orientale de l'emprise de fouille, d'un bâtiment d'habitation

dont l'état de conservation apparaissait remarquable et dont l'implantation dans le tissu urbain était à même d'apporter un éclairage particulièrement significatif sur l'évolution de ce secteur de l'agglomération au cours de l'antiquité. Bien que partiellement reconnu à l'occasion de cette première phase de terrain, ce bâtiment (bât. II) occupait, selon toute vraisemblance, une position charnière dans le fait urbain, puisqu'il était localisé à l'extrémité septentrionale d'un îlot (îlot P) cerné par trois rues : la rue R1 au nord, R2 à l'est (dont les bandes carrossables respectives ont partiellement été mises au jour lors de la campagne de 2010) et de la rue R3, dont le tracé et l'extension avaient pu être reconnus en amont de la fouille grâce à la prospection électrique de 2009.

Les observations réalisées lors de cette première campagne avaient permis de



Vendeuve-du-Poitou, les Tours Mirandes, plan d'ensemble du chantier (DAO : J. Durand).

constater la présence, au sein de cet ensemble, de maçonneries conservées en élévation sur une hauteur moyenne de 30 cm - maçonneries présentant pour la plupart des enduits peints préservés *in situ* -, associées à des niveaux de sol construits en opus signinum. La stratigraphie observée dans les pièces P5 et P11, seuls espaces partiellement fouillés en 2010, était uniquement composée de niveaux issus de la destruction des murs environnants, mais s'est, en revanche, révélée dépourvue de tout niveau relatif à l'occupation du bâtiment. Cet habitat demeurerait par conséquent méconnu, tant dans sa planimétrie que dans sa chronologie, à l'issue de cette première phase de terrain. L'ensemble de ces constatations nous a donc incité à envisager la réalisation d'un nouveau décapage mécanique visant à la caractérisation de l'ensemble de son extension et portant ainsi la surface globale du chantier à environ 1 600 m².

Un soin tout particulier a été porté au nettoyage de surface ainsi qu'au relevé planimétrique des composantes nouvellement mises au jour de ce bâtiment. Nous avons notamment pu constater que son extension méridionale était, en réalité, plus étendue que ce que ne laissait supposer les résultats des prospections géophysiques réalisées en 2009. Son extrémité nord, localisée dans une parcelle pour laquelle nous n'avons pu obtenir d'autorisation de fouille, reste, par ailleurs, inaccessible. Bien que désormais reconnu sur une surface de plus de 430 m², le plan de cette unité d'habitation demeure donc incomplet. Nous estimons néanmoins que l'emprise actuelle du chantier permet d'appréhender la plupart de ses composantes et avons, d'ores et déjà, pu caractériser sept espaces pouvant être assimilés à des pièces couvertes (P5, P6, P7, P8, P9, P11 et P13) ainsi que deux couloirs (P10 et P12). Deux espaces plus relâchés (P14 et P16), respectivement localisés au nord et au sud de l'emprise de fouille, semblent pouvoir être assimilés à des espaces non couverts, se rapportant très certainement à des cours intérieures. Le bâtiment II semble, en outre, présenter dans sa partie orientale un accès direct sur la rue R3. Cette hypothèse, basée, pour l'heure, sur des observations de surface, demandera bien évidemment à être validée par la fouille.

La présence de grandes quantités d'enduits peints dans la plupart des niveaux de destruction constituant le comblement de ces différentes pièces constitue l'un des atouts majeurs du site, mais impose un certain nombre de contraintes à la fouille. Leur étude devrait permettre de restituer une bonne partie des élévations du bâtiment II, ainsi que d'émettre quelques hypothèses concernant les emplacements de certaines ouvertures et la hauteur des murs. Elle rend néanmoins l'exploration de ces strates relativement complexe, puisque nécessite la mise en place de protocoles de prélèvement et de relevé particulièrement laborieux et coûteux en temps. Nous avons, afin de conduire cette fouille dans les meilleures conditions, fait appel à des archéologues spécialisés rattachés au cepmr (Centre d'Études des Peintures Murales Romaines de Soissons). Cette intervention a permis une transmission efficace des savoirs et des méthodes relatives à la fouille, à l'enregistrement, ainsi qu'au conditionnement pour étude de ce mobilier spécifique.

Pour des raisons de faisabilité, les fouilles entreprises en 2011 se sont limitées à l'étude des niveaux de démolition

comblant trois pièces (P5, P6 et P11), ainsi qu'un des couloirs (P10) du bâtiment II. La fouille de la pièce P5, initiée au cours de la campagne de 2010, a notamment été achevée. Cette pièce présente un certain nombre de singularités qui n'avaient pu être observées, faute d'une extension suffisante, lors de la précédente campagne. Son plan est en effet marqué par l'existence, dans les angles ne et se, de deux imposants renforts de maçonneries dont la mise en place est contemporaine de la construction des murs environnants. Ces redans présentaient une élévation comparable à celle des autres murs et marquaient, par conséquent, l'amorce d'un renforcement occupant l'extrémité orientale de la pièce. La fonction de ce dispositif architectural reste, pour l'heure, indéterminée. Le sol de la pièce, construit en opus signinum, présente un aspect relativement soigné. L'ensemble des murs conserve des élévations d'environ 30 cm et présente des enduits peints *in situ*. Ces parties préservées du décor de la pièce correspondent à un registre de plinthe non compartimenté à fond jaune, agrémenté de mouchetures rouges et noires. Elles ont fait l'objet de relevés systématiques sur feuilles polyanes. Le registre médian, écroulé en place lors de la destruction du bâtiment, a pu être en grande partie prélevé (environ 80 caisses) et son étude est actuellement en cours. Il semble se composer de panneaux noirs comportant quelques motifs végétaux relativement frustes, séparés par des interpanneaux rouges. La présence d'un foyer mural, construit en terres cuites architecturales retailonnées, avait, en outre, été caractérisée dès la campagne de 2010 dans la partie occidentale de la pièce. L'ensemble des strates constituant le comblement de cet espace correspond à des niveaux de destruction et n'a fourni que quelques éléments de mobilier erratiques. Il convient en outre de noter que cette pièce ouvrait directement, dans sa partie nord-ouest, sur le couloir P10 par l'intermédiaire d'un seuil dont la dalle a probablement été récupérée avant la destruction du bâtiment. Les blocs constituant les piédroits de cette ouverture semblent avoir subi un traitement similaire.

Le couloir P10, lui aussi intégralement fouillé, montre un état de conservation et des modalités de construction comparable à celles de la pièce P5. Il présente, lui aussi, des enduits peints conservés *in situ* sur une vingtaine de centimètres de hauteur en moyenne, qui correspondent à la partie basse d'un décor relativement simple, composé d'un



Vendeuvre-du-Poitou, les Tours Mirandes, enduits peints *in situ* et foyer mural de la pièce P6 (Cliché : J. Durand).

fond blanc uni, ponctuellement rythmé par quelques filets rouges. Un prélèvement systématique des éléments de peintures murales conservés dans les remblais de destruction constituant le comblement de cet espace a, là encore, été réalisé. Aucun niveau d'occupation n'a toutefois pu être caractérisé. Le sol construit de cet espace est constitué d'un opus signinum étant, en tout point, comparable à celui mis en place dans la pièce P5.



Vendevre-du-Poitou, les Tours Mirandes, vue générale des espaces P5, P6, P10 et P1 (Cliché : J. Durand).

La pièce P6 communiquait, elle aussi, avec le couloir P10 par l'intermédiaire d'une ouverture localisée dans sa partie sud-est. La dalle de seuil, ainsi que les éléments constituant le jambage de cette ouverture semblent, eux aussi, avoir fait l'objet d'une récupération. Les niveaux de destruction constituant le comblement de cette pièce ont livré de très nombreux fragments d'enduits peints, qui correspondent, pour la plupart, au registre médian du décor de la pièce (fond rouge uni agrémenté de quelques filets noirs). Il surmontait un registre de plinthe, en grande partie préservé *in situ*, présentant un fond rose agrémenté de couleurs rouges et noires. Considéré dans sa globalité, ce décor mural apparaît donc, lui aussi, relativement fruste. Cette pièce disposait néanmoins d'un foyer mural dont la construction apparaît particulièrement soignée. Conservé sur une quarantaine de centimètre, le cœur de foyer de cette structure présente une élévation en opus mixtum (assises de terre cuites architecturales retaillées en alternance avec des assises de craie turonienne). Il convient néanmoins de noter que le sol de cette pièce diffère assez largement de ceux ayant été mis en évidence dans les autres espaces du bâtiment II et se compose d'un mince niveau de terre battue. Cette couche a toutefois livré quelques éléments mobiliers dont le dépôt semble être intervenu au cours de l'occupation du bâtiment. Les quelques rares fragments de céramique mis au jour dans cette strate constituent, pour l'heure, les seuls éléments dont nous disposons pour tenter de caractériser la chronologie absolue de l'occupation du bâtiment II et leur étude est actuellement en cours. Ce niveau se superpose directement à des remblais de destruction ainsi qu'à deux arases de murs appartenant, selon toute vraisemblance, à une phase antérieure.

Enfin, la pièce P11, elle aussi intégralement fouillée lors de la campagne de 2011, correspond à un espace très réduit (env. 4,75 m²) n'entretenant pas de communication directe avec les pièces précédemment évoquées. Localisée dans la partie septentrionale du bâtiment II, elle corres-

pondait vraisemblablement à une salle annexe dont la fonction reste, pour l'heure, indéterminée. Son comblement montre des caractéristiques comparables à ceux mis en évidence dans les autres pièces du bâtiment II et comportait notamment de nombreux fragments d'enduits peints monochromes blancs. Aucun niveau d'occupation n'a, là encore, été mis en évidence. Son sol se compose d'un niveau de terre damée auquel ont été adjoints des fragments calcaires de moyennes dimensions. Il convient toutefois de noter la mise en œuvre, dans la partie centrale ainsi que dans le prolongement du seuil de la pièce, de quatre tuiles à rebords entières, retournées faces contre sol. Bien que leur appartenance au niveau de circulation de la pièce ne fasse aucun doute, leur fonction exacte n'a, pour l'heure, pu être déterminée. Leur utilisation en tant que plaque foyer semble néanmoins pouvoir être exclue. Il est possible qu'il s'agisse d'éléments destinés à améliorer la qualité de ce niveau de sol, constituant ainsi une sorte de demi-mesure entre un sol de terre battue et un sol construit.

La grande fragilité ainsi que l'intérêt majeur des niveaux d'enduits peints présents au sein du bâtiment II a nécessairement influé sur le déroulement de la campagne de 2011 et nous a incités à opter pour une stratégie de fouille préférentiellement orientée vers l'étude des pièces précédemment évoquées. Il convient néanmoins de noter que l'étude exhaustive des différents bâtiments mis au jour à l'ouest de la rue R2 lors de la campagne de 2010 (îlot E) nécessitera l'apport d'importants compléments d'information et demeure par conséquent au centre de nos préoccupations. Considérant les moyens humains ainsi que le temps dont nous disposons au cours de cette dernière campagne, nous avons fait le choix de poursuivre la fouille de cet espace au cours des prochaines campagnes de notre programme triennal.

La fouille partielle d'une cave (F12), qui constituait, a priori, l'un des contextes les plus susceptibles de livrer des élé-

ments permettant d'apporter un éclairage sur la chronologie du bâtiment VI, a néanmoins été effectuée. Bien que seule la moitié occidentale de la structure ait, pour l'heure, été dégagée, la coupe stratigraphique réalisée à cette occasion a permis de constater la présence d'un remplissage particulièrement homogène et presque dépourvu de mobilier archéologique. La mise en place de ces remblais semble être intervenue dans un laps de temps particulièrement bref et apparaît concomitante de la destruction du bâtiment VI. Les quelques éléments datant collectés dans ces niveaux fournissent un terminus post quem situé aux abords de la première moitié du III^e s. ap. J.-C. et semblent donc corroborer les indications chronologiques fournies par le mobilier déjà collecté au sein des remblais mis en place lors de la construction du bâtiment I (qui a, entre autre, supplanté le bâtiment VI). Aucun niveau relatif à l'occupation de la cave F12 n'a néanmoins pu être caractérisé et il semble que la structure ait été entièrement vidée de son contenu avant d'être remblayée, sans avoir connu de phase d'abandon et, par conséquent, d'utilisation secondaire. Il convient, en outre, de noter qu'un soin particulier semble avoir été accordé à sa construction. L'ensemble des murs de soutènement mis au jour, ainsi que le soupirail de cette structure sont en effet recouverts, en partie basse, par une fine couche de mortier rosé, semblant s'apparenter à du mortier de tuileau, et en partie haute, par un enduit de chaux aérienne monochrome blanc. Les négatifs d'un aménagement en matériau périssable, dont la destination reste à déterminer, ont par ailleurs été observés dans l'enduit recouvrant le mur de soutènement occidental. Le sol de cette cave apparaît, lui aussi, particulièrement soigné puisqu'il se compose d'un opus signinum présentant une facture équivalente à ceux observés au sein du bâtiment II.

Bien qu'aucun dispositif d'accès n'ait pour l'heure été mis au jour, nous ne pouvons, compte tenu du caractère partiel de la fouille, exclure l'existence d'un potentiel escalier. La fouille complète de cette structure, ainsi que de plusieurs autres espaces se rapportant au bâtiment VI, sera réalisée lors de la prochaine campagne de fouille.

Cette nouvelle étape de recherche a donc permis de confirmer ainsi que de compléter un certain nombre des données acquises en 2010 et laisse entrevoir de nombreuses perspectives pour les deux campagnes de fouille restant à effectuer dans le cadre de ce programme triennal. La présence de niveaux contenant de très fortes proportions d'enduits peints a nécessité quelques ajustements méthodologiques en cours de fouille, dont la mise en place a, certes, quelque peu ralenti la conduite de la fouille, mais doit être considérée comme un précieux acquis, qui facilitera grandement le déroulement des campagnes à venir. L'ampleur de la tâche reste néanmoins considérable et l'approche stratigraphique devra être approfondie afin de permettre, notamment, une appréciation satisfaisante des phases d'occupation les plus précoces du site. Il conviendra notamment de poursuivre la fouille des espaces mis au jour en 2010, ainsi que de parfaire notre connaissance de la stratigraphie des différentes rues en présence. Les perspectives qui s'amorcent pour les campagnes à venir sont donc nombreuses et laissent envisager la possibilité de cerner plus précisément l'évolution de la forme urbaine de ce quartier de l'agglomération des Tours-Mirandes au cours de l'antiquité.

Johan DURAND

VERNON

Le Bas de la Vallée

Le diagnostic archéologique sur le projet d'aménagement de la commune de Vernon au lieu-dit « La Vallée » concer-

ne une surface de 18 729 m² et n'a pas livré de vestiges archéologiques.

Nelly CONNET

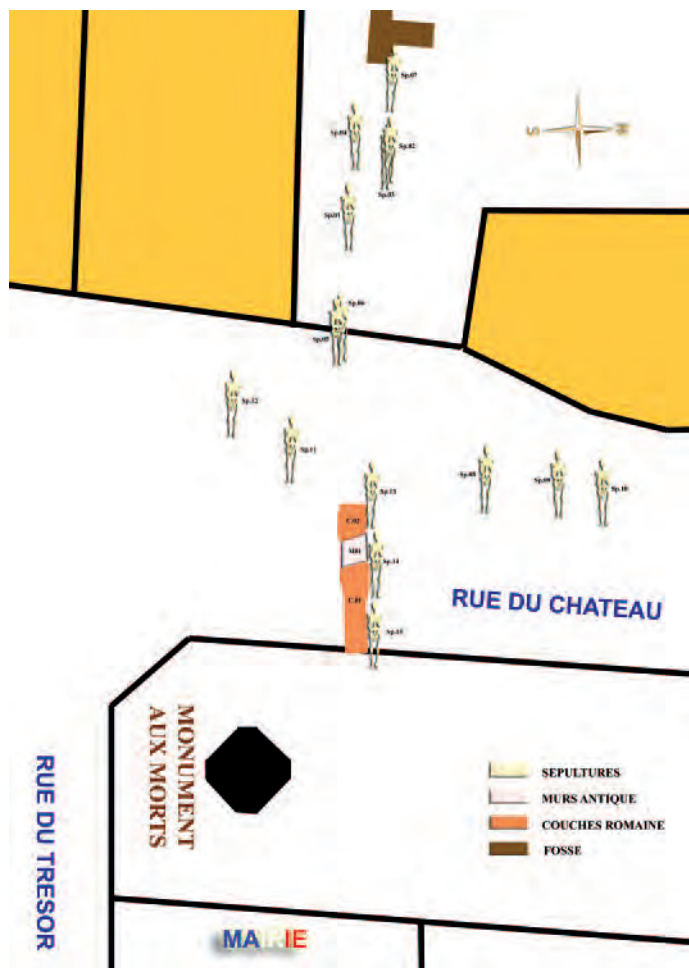
VERNON

Cour du château du Breuil et rue de la mairie

Antiquité
Moyen Âge

La surveillance archéologique des tranchées effectuée dans la cour du château du Breuil et dans la rue de la Mairie à Vernon a démontré une quasi-omniprésence de sépultures d'une époque indéterminée. Ces tombes correspondent probablement au cimetière primitif du bourg. Une datation au ¹⁴C sur les ossements prélevés, donnerait une indica-

tion en vue d'une éventuelle chronologie du site. Quant aux vestiges romains mis au jour, seule la fouille du secteur apporterait des éléments de réponse. S'agit-il d'un mur appartenant à une habitation ou sommes-nous en présence des restes d'un mausolée ou d'un réemploi à l'époque mérovingienne ?



La présence gallo-romaine existe bien sur cette commune très marquée par la présence de nombreux ferriers. Une exploitation du minerai de fer et peut-être sa transformation a pu animer un commerce. Il est probable que le bourg recèle d'autres vestiges de cette époque et qu'une surveillance des lieux lors des divers travaux permettrait de recenser la présence d'habitations et d'un artisanat de l'époque antique.

Faute d'éléments datables, les fosses de ferriers mises en évidence dans la cour du château restent d'une époque indéterminée. Cependant, une fourchette chronologique comprise entre le XIV^e et le XVI^e siècle serait à envisager. En effet, la présence du château attestée dès le XIV^e et sa reconstruction avec ses dépendances aux endroits des fosses serait du XVI^e siècle. L'église actuelle est en partie du XII^e siècle. Si le cimetière recoupé par ces ferriers est en relation avec l'église, il serait possible qu'un abandon des lieux ait pu se produire avant le XIV^e siècle. Par superstition, aucun artisan ne serait venu exploiter les lieux d'une nécropole.

Ce travail de surveillance archéologique au cœur du bourg de Vernon démontre l'intérêt de ce type d'intervention qui permet de revoir l'histoire du village et ainsi d'envisager les futurs travaux en prenant en compte le patrimoine archéologique.

Patrice ARBONA

Vernon, rue du château, plan général de l'emplacement des sépultures (DAO : P. Arbona).

VIVONNE Le Bourg

Le renforcement et la création d'un réseau d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales à Vivonne sont à l'origine d'un suivi archéologique. Il a été mis en place et pris en charge par la mairie de Vivonne pendant toute la durée des travaux. L'objectif de l'opération était de reconnaître la présence de vestiges en zone sensible et d'intervenir afin d'éviter toutes destructions. Le secteur d'intervention était compris entre l'église et le bas de la Grand-rue, ainsi que celui de la rue de la Mairie à la rue des Carmes.

Le suivi archéologique de ces rues du bourg de Vivonne met en évidence une quasi présence de vestiges de l'Antiquité, du haut Moyen Âge et de l'Époque moderne. Ce travail de surveillance et d'intervention en milieu urbain démontre que la mise en place d'une vigilance auprès des entreprises et des collectivités pour ce type de travaux porte ses fruits. Cela permet sur certains endroits de revoir l'histoire archéologique de la ville et d'envisager les futurs travaux près de ces lieux de découverte.

Au carrefour de la rue Bourumeau et de la Grand-rue, ainsi que de la rue Petonnet à la rue de la Mairie, une tranchée de raccordement d'une longueur approximative de 25 m, profonde d'environ 1,80 m, et d'une largeur avoisinant les 3 mètres, a été réalisée.

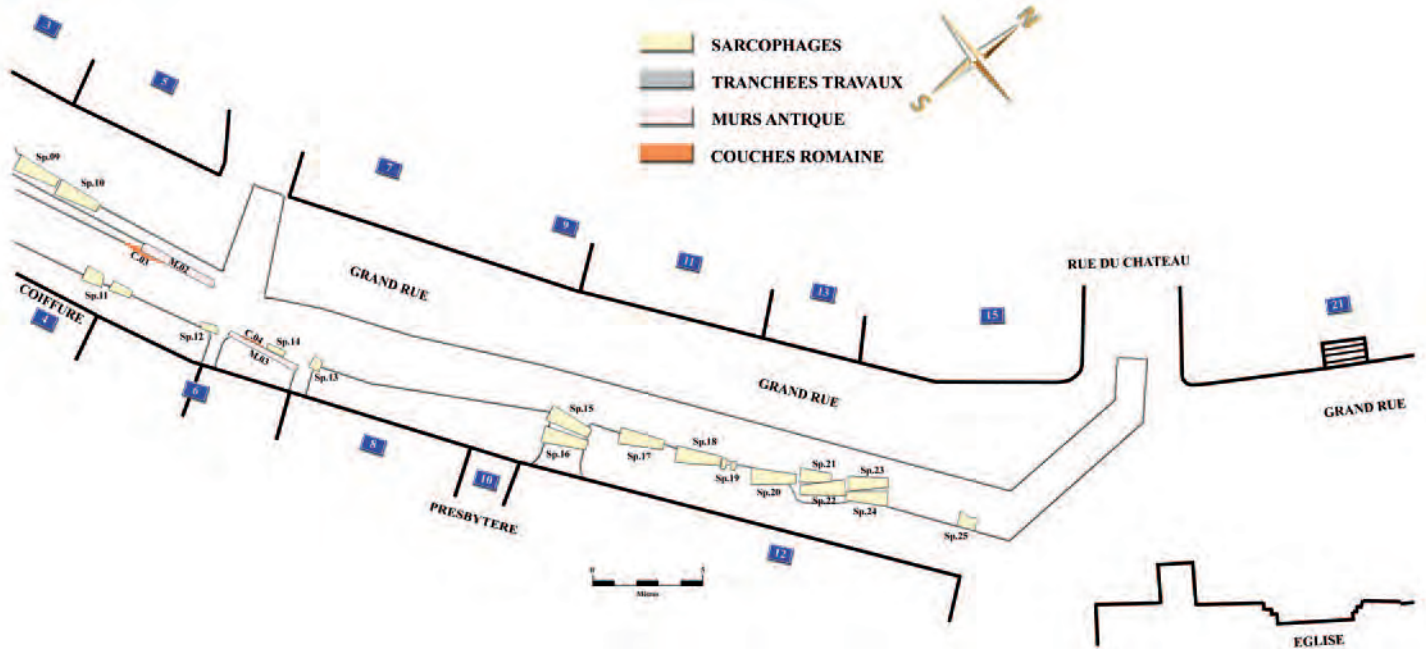
Les niveaux archéologiques s'observent à une profondeur de 1,20 m par la présence de trois sarcophages et d'un mur antique arasé, les sépultures reposent sur une couche d'argile orangée. De chaque côté de la tranchée on note la présence de deux couches archéologiques renfermant de nombreuses *tegulae* et quelques fragments de poteries datables du milieu voire fin du II^e siècle ap. J.-C. Un fragment de poterie sigillée de production local a été recueilli. Il s'agit d'un bol orné de type drag37 (identifié par David Guiton) qui appartient au groupe Centre Ouest dont la période d'activité des ateliers de production se situe vers la fin du I^{er} jusqu'au cours de la première moitié du II^e siècle. Au début de la Grand-rue et en la remontant jusqu'au carrefour de la rue du Château, les travaux ont mis au jour de chaque côté 25 vestiges de sarcophages en pierre calcaire. À une profondeur de 70 cm pour le début de la rue et à 30 cm sous la route à quelques mètres de l'église. Aucun matériel permettant de dater les tombes n'a été recueilli. À proximité, deux murs antiques partiellement détruits s'observent, le premier sur une longueur de 3,60 m au centre de la rue, le second près du trottoir est long de 3,80 m. Les travaux au-delà de l'église ont mis au jour quatre autres sarcophages partiellement détruits lors de travaux antérieurs. Ils reposent sur un mur antique large d'environ 1 m

dont les fondations se trouvent sous une couche composée de *tegulaes* et de débris de mortiers ; sa longueur avoisine les 17 mètres.

Les travaux rue de la Mairie mettent en évidence deux murs antiques, le premier est parallèle à la rue, le second coupe la tranchée ; il se peut que ces deux murs soient en relation et que l'on ait un retour. Une couche contenant des vestiges romains se trouve entre ces deux murets. À environ 4,50 m en fond de tranchée et dans les couches ro-

server la descente de ces blocs à plus de 50 cm de profondeur, sans en atteindre le fond. Aucun élément ne permet de dater cette construction qui peut évoquer des bassins.

La dernière phase des travaux se situe rue des Carmes, ce secteur voit la mise au jour des vestiges d'une construction. Un muret forme un arrondi sur approximativement 3 m, il est vraisemblablement d'origine antique. Dans cette rue, un autre mur d'environ 8 m de long traverse de biais les



Vivonne, plan général des vestiges (DAO : P. Arbona).

maines, deux sépultures sont découvertes, enterrées à même le sol. Malgré des conditions très difficiles d'accès, quelques observations ont pu être faites. Le premier corps est orienté tête au nord-ouest et le second squelette vient s'y accoler. Le premier a le menton posé sur le crâne du second, tandis que ce dernier a les bras recroquevillés sur son torse et le visage positionné sur la poitrine de la première sépulture.

À quelques mètres des sépultures, une couche de calcaire appartenant à un sol est visible de chaque côté de la tranchée sur une longueur d'environ 2,80 m. Un mur antique avec retour venait s'y accoler. De l'autre côté de la tranchée, d'autres murs ont été dégagés dont l'un avec un retour d'angle. À partir de ce point et dans la continuité des travaux, 5 autres murs ont été relevés jusqu'au parking près de la mairie.

Rue de la Mairie, le raccordement des eaux pluviales avec la Vonne a nécessité une tranchée depuis la rivière jusqu'à un regard situé dans la rue. Au départ, près du cours d'eau, deux murs recourent la tranchée, aucun élément datable n'a été recueilli. À quelques mètres, on peut voir les vestiges de deux constructions en pierre d'apparence circulaire. Composées de blocs taillés d'environ 60 cm par 36 cm, chanfreinés à l'intérieur, elles ont l'apparence de deux bassins placés côte à côte d'une largeur interne avoisinant les 1,80 m. Une couche de mortier de plus de 30 cm de large vient consolider le tout et en assure une forte étanchéité. Les blocs présentent des joints étanches de 2 cm. Le dégagement de l'intérieur de cette construction permet d'ob-

server la descente de ces blocs à plus de 50 cm de profondeur, sans en atteindre le fond. Face à lui, côté mairie, les creusements plus profonds permettent l'observation sur une longueur de 8 m d'une couche archéologique où se côtoient *tegulaes*, pierres et ossements d'animaux.

Ces travaux ont permis la mise au jour d'une histoire jusque là inconnue du bourg de Vivonne.

Le zonage d'une partie de la nécropole mérovingienne peut être redéfini ainsi que l'emplacement de la grande route romaine.

Cette voie antique, longtemps décrite comme passant par la Grand-rue, trouve peut-être son emplacement près du Passage de la Côte. À cet endroit, un sol de calcaire bien compact pouvant appartenir à une chaussée et venant s'accoler le long d'un mur antique peut justifier cette proposition. La consultation de l'atlas de Trudaine, daté de 1747, montre un chemin équivalent à l'emplacement du sol observé rue de la Mairie. Cette chaussée vient de la Vonne et arrive face au Passage de la Côte. Dans les années 1990, Jean Pierre Chabanne découvrait les restes d'un gué pavé correspondant au tracé de la voie romaine de Poitiers à Saintes. Cette chaussée traverse de biais la largeur de la rivière et semble aboutir à l'emplacement de la rue situé sur le plan de Trudaine. Cette rue aujourd'hui disparue, n'apparaît pas sur le cadastre Napoléonien.

Patrice ARBONA

VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Impasse du Prieuré

Lors de l'installation d'un nouveau réseau d'assainissement dans la partie orientale du bourg de Vouneuil-sous-Biard, un suivi archéologique de travaux a été effectué du 16 au 31 mai 2011 sur le secteur de la Chapelle du Prieuré. L'opération a porté sur le creusement d'une tranchée de 80 m de largeur sur 125 m de longueur dans l'impasse de la Chapelle et d'une seconde, de 0,60 m de largeur sur 100 m de longueur, entre la Chapelle et la Boivre, dans le jardin de l'ancien Presbytère.

Les deux tranchées ont recoupé 6 murs maçonnés présentant un mode de construction similaire et des orientations identiques au sein de chaque tranchée. Deux premiers murs parallèles, distant de 5,50 m l'un de l'autre et d'orientation sensiblement nord-sud ont été mis au jour



Vouneuil-sous-Biard, impasse du Prieuré, mur antique et niveau d'occupation avec foyer aménagé en briques surmonté d'un niveau brun contenant des restes d'inhumation (Cliché : C. Belliard).

dans l'ancien jardin du Presbytère, à 1 m de profondeur et à une trentaine de mètres au nord-est de l'ancienne Chapelle priorale. Ils correspondent vraisemblablement à la limite orientale des constructions antiques. Ils étaient associés à un niveau d'occupation en terre battue qui a livré quelques tessons antiques du Haut-Empire (pas antérieurs à l'époque flavienne) et des II^e et III^e siècle ap. J.-C.

La seconde tranchée, creusée dans l'impasse, a quant à elle permis de révéler la présence de 4 autres murs antiques dont 3 partagent la même orientation sud-est/nord-ouest. Le plus au sud est distant de 35 m de la Chapelle.

Conservé sur 5 assises, il présentait une élévation de 0,80 m. Aucune autre structure ne lui était associée. Malgré l'exiguïté de la tranchée, un niveau d'occupation comprenant un probable foyer en briques plates a été mis au jour.

A une centaine de mètres au nord de la Chapelle du Prieuré 3 maçonneries disposées en « U » délimitant un espace de 1,80 m de largeur ont été mises au jour. Elles correspondent à l'extension maximale du bâti antique vers le nord. Plus au nord, au début de l'impasse, le creusement n'a révélé aucun vestige et il a été possible de constater le relèvement du substrat rocheux à 1,20 m maximum sous le niveau de la chaussée.



Vouneuil-sous-Biard, impasse du Prieuré, inhumation en place au nord de la chapelle (Cliché : C. Belliard).

Bien qu'il ne soit pas possible d'affirmer que ces maçonneries soient toutes contemporaines, elles confirment l'extension du bâti antique au nord et au nord-est de l'ancienne Chapelle priorale. La prospection géophysique réalisée en 2003 par Terra Nova-GeoCarta dans la parcelle correspondant au jardin du presbytère, jusqu'à la Boivre (parcelle 285) avait déjà révélé une forte résistivité pouvant correspondre à des murs de l'établissement gallo-romain fouillé de 1984 à 1986 par M. et M.R. Aucher et dont l'occupation s'étend du I^{er} au IV^e siècle.

L'opération a par ailleurs permis de révéler la présence d'un espace funéraire dans l'impasse, dans la continuité de celui mis au jour devant la chapelle. Des restes d'inhumations ont été observés à l'extrémité sud de l'impasse. Ces ossements étaient contenus dans un sédiment très brun qui a été observé en plusieurs endroits du creusement, notamment au-dessus des vestiges de maçonneries antiques. La zone funéraire semble s'être étendue jusqu'à 75 m au nord de la chapelle où l'inhumation d'un individu adulte était partiellement conservée, à 1,40 m sous le niveau de la chaussée (86,08 m NGF). Le défunt a été enterré la tête à l'ouest, les mains repliées sur le bassin. Deux pierres, disposées de part et d'autre des clavicules semblent constituer un indice de calage d'un probable coffre en bois. La sépulture était dépourvue de mobilier funéraire.

Christophe BELLARD

PROSPECTION THÉMATIQUE

Les carrières de sarcophages du haut Moyen Âge

Les sarcophages de pierre sont des contenants funéraires relativement courants sur les sites funéraires du haut Moyen Âge de la Vienne (76 sites sur les 118 recensés en ont livré). Ils sont presque toujours façonnés dans des roches calcaires, appartenant en majorité aux formations jurassiques locales ; à l'heure actuelle, moins d'une dizaine de zones d'origine probable de ces sarcophages peut être localisée. Hormis le bassin carrier étudié par J. et Cl. Lorenz dans les années 1980, aucune carrière n'est reconnue dans le département (Lorenz et Lorenz 1983).

Dans le cadre d'une thèse en archéologie réalisée à l'université de Tours (UMR 6173, équipe LAT) sous la direction de J. Seigne, et portant sur la production et la diffusion des sarcophages de la Vienne et de la région Centre, une prospection thématique a été réalisée sur deux de ces zones, sur les communes de Civaux et de Lhommaizé.

Malgré plusieurs informations orales et écrites, aucun vestige d'exploitation de la pierre, et *a fortiori* de cuves et couvercles de sarcophages, n'a été mis en évidence. Le recouvrement naturel important et les effondrements relativement récents des coteaux peuvent occulter de tels

témoins. La poursuite des études pétrographiques des sarcophages du département permettra peut-être d'apporter de nouveaux éléments susceptibles de confirmer ou d'infirmier que des carrières ont existé à Civaux et Lhommaizé.

Daniel MORLEGHEM

Lorenz, Lorenz 1983

LORENZ CL. et LORENZ J. (1983) - Les carrières de sarcophages mérovingiens de la basse vallée de l'Anglin (départements de l'Indre et de la Vienne), in : *Mines, carrières et métallurgie dans la France médiévale*, 1983, pp. 331-361.

Morleghem 2011

MORLEGHEM D. – *Les carrières de sarcophages du haut Moyen Âge de la Vienne. Prospection thématique à Lhommaizé et Civaux*, rapport de prospection, déposé au SRA Poitou-Charentes, Poitiers, 2011.

PROSPECTION INVENTAIRE

L'Aqueduc du Cimeau

Les prospections réalisées sur l'aqueduc de Basse Fontaine et du Cimeau ont livré de nouveaux tronçons, ainsi que les restes de murs, de contre-murs, de contreforts, de nouvelles dérivations ou de bassins comme à Mézeaux où les trois nouvelles sources viennent réalimenter l'aqueduc de Basse Fontaine. Ces fontaines et ces réservoirs n'avaient pas été observés au XIX^e siècle.

L'apport du GPS a déterminé à 1 ou 2 m près, les cotes de niveau de l'aqueduc du Cimeau. Cela a permis de constater de fortes pentes et contres pentes, déjà visibles à l'œil



Aqueduc du Cimeau, épaisse couche de concrétion dans le conduit à la sortie du Castellum du Gué aux Rats (Cliché : P. Arbona).

nu. Mais il a aussi contribué à pouvoir faire une supposition quant à la traversée sur arche de la vallée de Mézeaux, où de nouvelles observations des vestiges appartenant à un mur ou à des arches ont été faites.

L'aqueduc du Cimeau a fourni de nouvelles données non répertoriées, de murs, de contre-murs, de regards, de contreforts et d'arches. Sa source a pu être localisée avec précision. Le conduit n'a pas été observé entre la source du Cimeau et le Gué aux Rats.

De nouvelles observations faites à la source du Gué aux



Aqueduc du Cimeau, mur bahut avec le départ d'une arche (propriété du château de Lamotte) (Cliché P. Arbona).

Rats pourraient correspondre à un réservoir collecteur renfermé par une enceinte demi-circulaire.

La dégradation de l'aqueduc du Cimeau est plus importante que celle de Basse Fontaine. Sa disparition est totale sur plusieurs centaines de mètres ; elle est due essentiellement à la destruction par l'homme. Il manque de grandes portions du conduit dans le secteur face à la gare et à la ligne de chemin de fer de Saint-Benoît, détruites par le bombardement 1939/45 mais aussi par le passage du tramway au siècle dernier.

D'autres destructions ont été causées par la rocade Est dans les années 1970 /80 ainsi que par la construction du quartier de la Varenne / Les Grands Randeaux. D'après certaines photos aériennes prises pendant la construction de ce quartier, des traces pouvant peut-être appartenir à l'aqueduc s'aperçoivent dans ce secteur. Il est fort probable que des restes du conduit soient encore présents sous les rues ou dans les jardins de cette cité.

Patrice ARBONA

PROSPECTION INVENTAIRE

Le réseau d'aqueducs alimentant Poitiers en eau dans l'antiquité

Antiquité

Les dernières descriptions globales du réseau antique d'aqueducs alimentant Poitiers dataient du XIX^e siècle. Elles avaient été réalisées par MM. Brochain et Abrioux en 1826 et par M. Duffaud en 1852. La présente étude a été menée dans le cadre d'un Master II recherche « Civilisation antique et médiévale » sous la direction de Nadine Dieudonné-Glad.

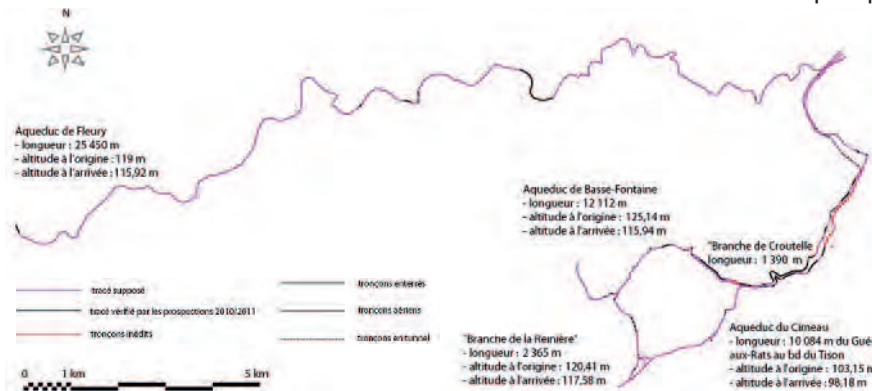


Figure 1 : Parcours rural des aqueducs alimentant Poitiers (DAO : C. Lambaré).

Ses objectifs étaient :

- de réaliser un inventaire actualisé des aqueducs mettant en perspective les données anciennes et récentes, à partir de prospections ;

- de renouveler la lecture des informations recueillies grâce aux recherches récentes sur les aqueducs en Gaule et au-delà ;
- de proposer des hypothèses concernant les questions en suspens.

Les prospections ont été fructueuses permettant de découvrir et d'observer de nouveaux aspects des aqueducs de Lemonum.

Ce réseau est composé de plusieurs ouvrages qui suivent le cours des rivières : l'aqueduc de Basse Fontaine, probablement complété par la « branche » de la Reinière, celui du Cimeau et sa « branche » de Croustelle et enfin, celui de Fleury (fig. 1).

Les prospections ont permis de confirmer la présence des aqueducs sur une grande partie de l'aqueduc de Basse Fontaine et de celui du Cimeau. Il a pu être repéré à plusieurs endroits sur l'aqueduc de Fleury (tracé matérialisé en noir). 10 tronçons inédits ont également été découverts (tracé matérialisé en rouge). Certaines portions du parcours restent supposées, car trop profondément enterrée ou détruites (notamment sur l'aqueduc de Fleury en partie détruit par la construction de l'aqueduc du XIX^e siècle).

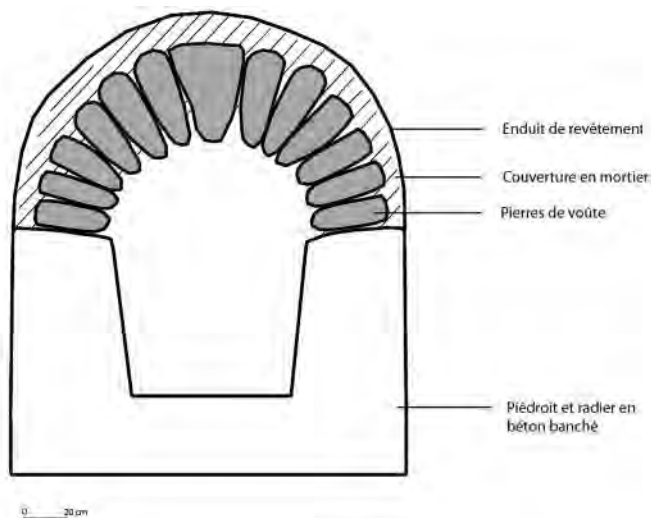


Figure 2a : Représentation du type de construction du canal de l'aqueduc de Fleury (DAO : C. Lambaré).



Figure 3a : Canal de l'aqueduc de Fleury (Béruges) (Cliché : C. Lambaré).

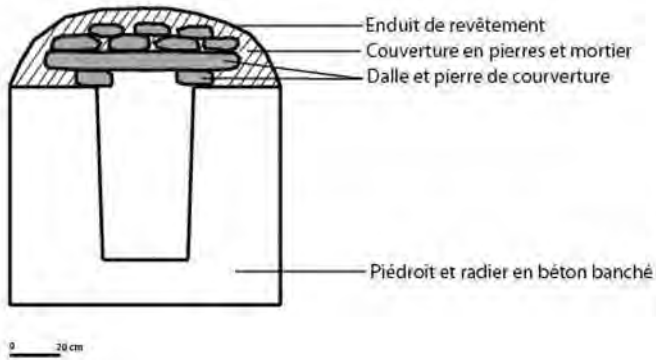


Figure 2b : Représentation du type de construction du canal des aqueducs de Basse-Fontaine et du Cimeau (DAO : C. Lambaré).

Le canal des différents aqueducs est réalisé en béton banché. Sa construction, en « U », est identique pour l'aqueduc du Cimeau et celui de Basse Fontaine. Celle de l'aqueduc de Fleury diffère de celle des deux précédents par sa section plus importante et sa couverture voûtée (fig. 2, 3). La prospection a permis d'identifier quelques regards et d'observer un fragment de margelle d'un des puits du Bois de la Marche.

Ces aqueducs sont majoritairement construits dans le rocher calcaire. Différents modes de construction ont pu être

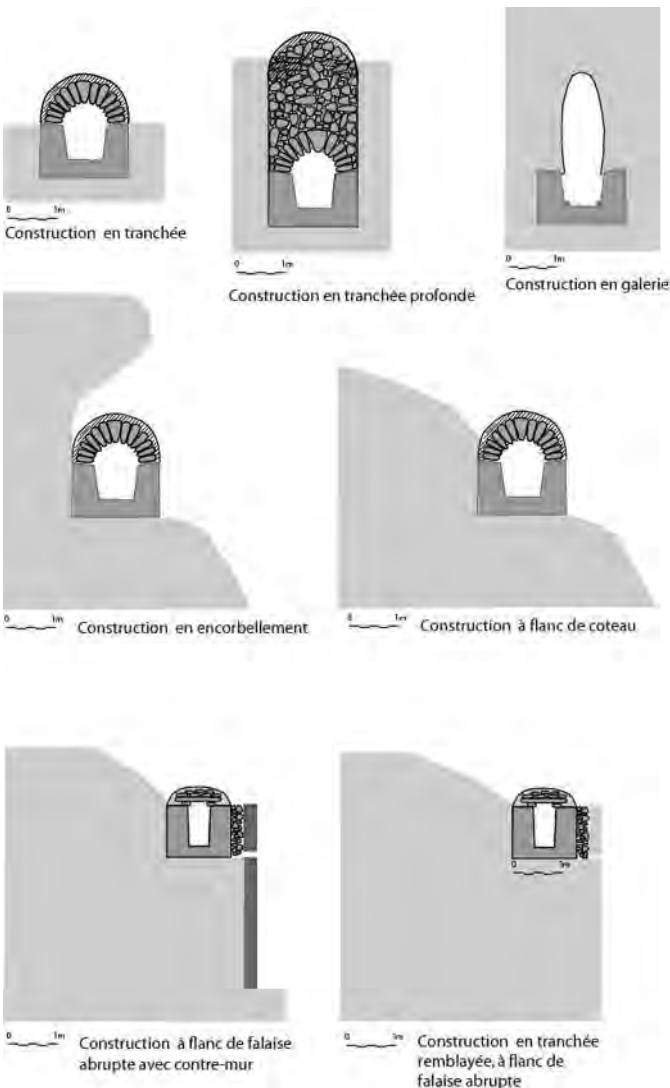


Figure 4 : Les différents types de construction de l'aqueduc dans le rocher (DAO : C. Lambaré).



Figure 3b : Canal de l'aqueduc de Basse Fontaine (Fontaine-le-Comte) (Cliché : C. Lambaré).

relevés : la construction en tranchée, en tranchée profonde, en galerie, en encorbellement, à flanc de coteau, à flanc de falaise avec contre-mur ou avec tranchées remblayées (fig. 4). La prospection a notamment permis d'observer la relation entre l'aqueduc et le contre-mur.

La prospection a également permis d'identifier la source alimentant la « branche » de la Reinière au Château de la

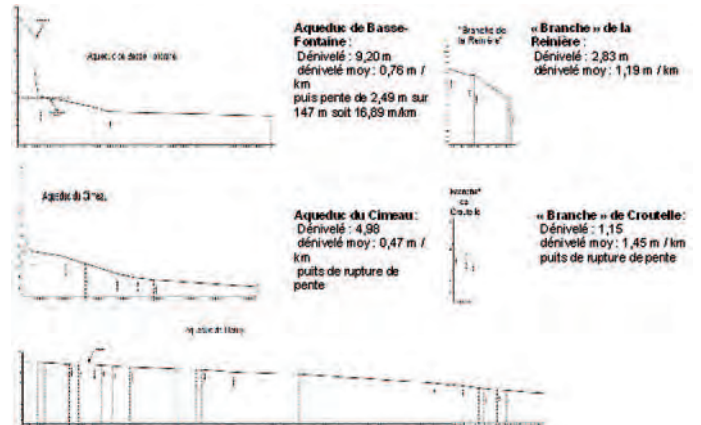


Figure 5 : Profils en long selon le tableau des pentes de M. Duffaud

Reinière et d'envisager le Moulin de la Reinière comme une des sources alimentant l'aqueduc du Cimeau.

Elle a également amené à la découverte à Mezeau, de bassins et d'une source, qui sont probablement en relation avec l'aqueduc de Basse Fontaine.

Le nivellement des aqueducs n'a pas pu être réalisé. Cependant le profil en long (fig. 5) des aqueducs a été dessiné à partir du tableau des pentes de M. Duffaud. Nous observons des dénivelés très variables. Nous avons une forte pente en début de parcours avec même un puits de rupture de pente sur l'aqueduc de Basse Fontaine. Puis

nous avons un faible dénivelé, voire une contre-pente sur le reste du parcours. Cette faiblesse de pente, plutôt que d'être l'indice d'imperfection, pourrait bien être l'expression d'une grande maîtrise technique pour une véritable gestion de l'eau. Le puits de rupture de pente illustre encore davantage l'importante technicité nécessaire et qui n'a pu être mise en œuvre que par des ingénieurs expérimentés. Nous proposons donc l'hypothèse d'une véritable gestion

de l'eau en remplacement de la conception plus classique de son simple transport. Cette hypothèse est également étayée par la présence d'encoches et d'exutoires permettant d'envisager la question sous l'angle de biefs modulant les débits (notamment nocturne/diurne).

Chantal LAMBARE - VANNIEUWENHOVE

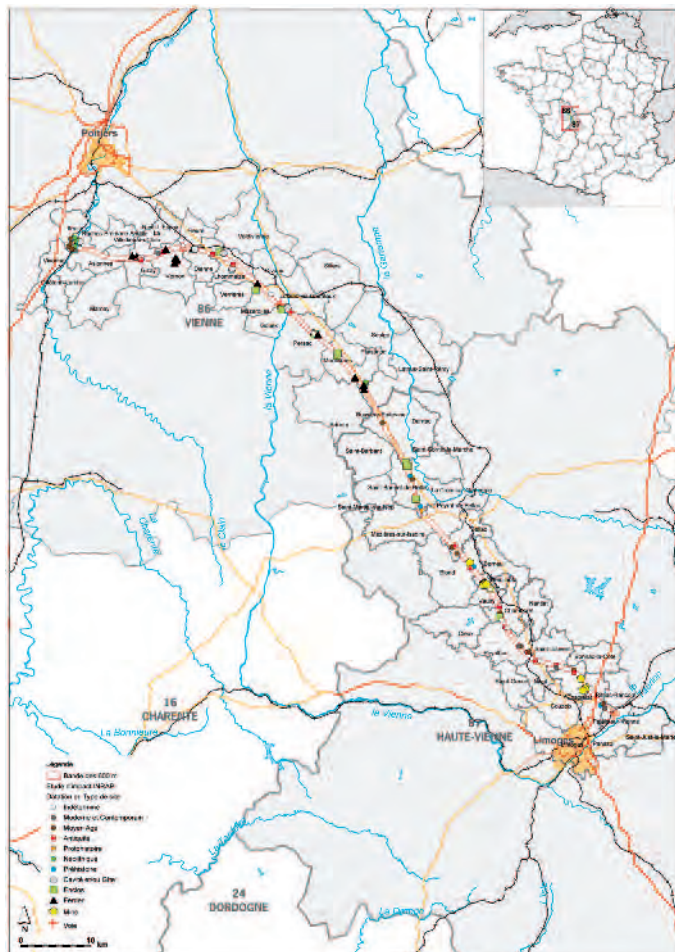
PROSPECTION INVENTAIRE LGV tracé Limoges-Poitiers

Dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle Ligne à Grande Vitesse d'environ 115 km reliant Poitiers à Limoges, Réseau Ferré de France (RFF) a désiré faire réaliser une étude d'impact archéologique, sous la gouverne d'Egis Environnement. Cette étude avait pour objectif de mieux apprécier les enjeux archéologiques induits par le projet de la LGV. Elle devait permettre de recenser et de localiser précisément les sites archéologiques identifiables sur l'aire d'étude par une recherche documentaire complète et des prospections pédestres ponctuelles, à l'exclusion de toute fouille ou sondage.

Cette étude a été réalisée sur une bande de 600 mètres, centrée sur le tracé de la solution retenue, soit 300 mètres de part et d'autre de l'axe, et étendue localement sur les sites où sont prévus des aménagements connexes (bases travaux par exemple).



Gizay : Les Villenières-Villa romaine(Cliché : C. Richard).



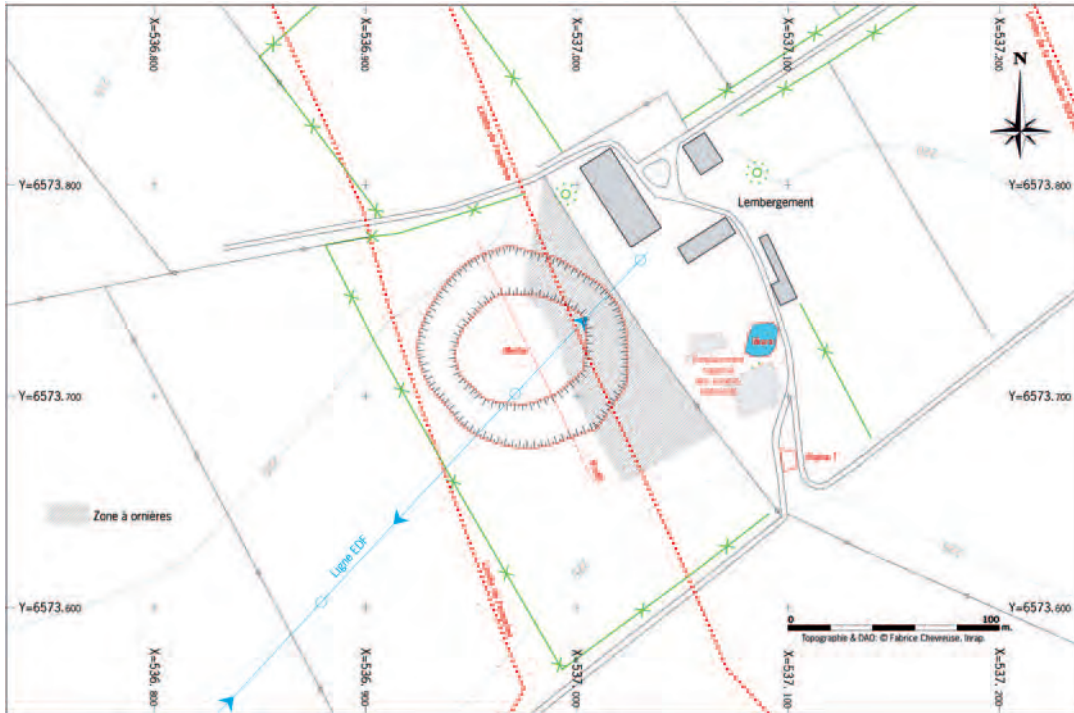
Le but était de confirmer la localisation d'entités archéologiques répertoriées par la base Patriarche, rassemblant l'ensemble des sites archéologiques connus, et alimentée par les cellules Carte Archéologique des Services Régionaux de l'Archéologie du Limousin et de Poitou-Charentes. Certaines entités sont en effet, en fonction des sources plus ou moins anciennes, et plus ou moins détaillées, mal localisées, résultant parfois d'une simple mention dans un article succinct.

Outre la localisation, l'étude archéologique se devait de vérifier dans la mesure du possible la nature, l'extension et la datation des sites. Ce sont les éléments émergeant du sol (dans le cas de bâtiments encore en élévation) ou de mobilier archéologique jonchant le sol qui devaient permettre de les appréhender.

En outre, un travail avait été réalisé en amont sur les photographies aériennes de RFF couvrant l'ensemble du tracé, prises en 2009. Des traces au sol, linéaires, circulaires, perpendiculaires, quadrangulaires, pouvaient indiquer la présence de sites enfouis. Les agents des Services Régionaux de l'Archéologie ont donc pointé sur ces clichés de nombreux emplacements concernés par le fuseau ferroviaire ou à proximité de celui-ci, révélant des anomalies pouvant être liées à la présence de structures archéologiques.

Au total, 32 communes sont concernées par le passage de la future Ligne à Grande Vitesse, dont 15 en Haute-Vien-

LGV – Projet du tracé de la ligne Poitiers-Limoges (F. Prodéo à partir des fichier SIG fournis par Réseau Ferré de France)



Bussière-Poitevine : L'embergement - Plan de la motte féodale (DAO : F. Chevreuse).

ne et 17 dans la Vienne. Une prospection pédestre n'était pas envisageable sur l'ensemble du tracé, et encore moins sur la superficie totale du fuseau. Il a donc été décidé de vérifier sur le terrain tous les sites répertoriés par la base Patriarche ainsi que toutes les anomalies repérées sur les photographies aériennes, situés dans le fuseau large de 600 m ou à très faible distance. Certaines zones, sur lesquelles ne se trouvait aucun site ni aucun indice, n'ont donc fait l'objet d'aucune investigation. En revanche, d'autres secteurs déclarés comme prioritaires dès le départ par les Services Régionaux de l'Archéologie, ont fait l'objet d'une observation plus attentive, avec une prospection systématique des terrains labourés et une recherche approfondie dans les zones boisées accessibles.

Il s'agissait des zones suivantes :

- la bordure de la Vienne (Gouex, Mazerolles, Lussac-les-Châteaux, Persac) ;
- les communes proches de Poitiers (Iteuil) ;
- le bois de Mazauran, du Repaire et de La Mine, riches en mines (Limoges, Vaulry, Breuilaufa) ;
- le site de l'Echalarderie (Saint-Bonnet de Bellac).

En amont de toute vérification, dans la bande des 600 m étaient répertoriés cinquante sept sites archéologiques et trente cinq anomalies, soit quatre-vingt douze entités à vérifier sur le terrain.

A l'arrivée, l'étude documentaire et la prospection pédestre ont permis de retenir cent trente indices archéologiques, dont trente deux situés à l'extérieur du fuseau de 600 m. cinquante indices se rattachent à des sites déjà enregistrés dans la base Patriarche (dont 4 hors fuseau) et seize indices à des anomalies identifiées sur les photographies aériennes (dont trois hors fuseau). Soixante et un nouveaux indices ont donc été créés, dont vingt cinq se trouvent en dehors mais proches du fuseau de 600 m.

En l'absence de mobilier caractéristique certains indices, difficiles à dater, ont été classés par type. Six indices peuvent être rattachés aux périodes moderne et contemporaine ; dix-huit indices ont été attribués au Moyen Âge, quinze à la période gallo-romaine, un seul de façon certaine à la Protohistoire, vingt et un à la Préhistoire. Enfin, neuf d'entre eux n'ont pas pu être datés. On ajoutera la présence de quinze ferriers, seize mines, douze enclos, treize cavités et gîtes et quatre tronçons de voies.

Plusieurs zones sont d'ores et déjà considérées comme sensibles et susceptibles de receler un fort potentiel archéologique. A ce titre, elles devront faire l'objet d'une attention toute particulière.

La richesse en indices d'occupation ancienne, diachronique, ou parfois plus spécifiquement liée à une période, est souvent due à un contexte naturel particulier. Il s'agit essentiellement, soit de la proximité d'un cours d'eau, lieu de passage obligé et élément indispensable à la vie et à la réalisation de nombreuses activités, soit d'un matériau inclus dans le sous-sol naturel, et spécifiquement des minerais (de fer, d'or ou d'étain).

Du nord au sud, les zones retenues comme étant particulièrement à fort potentiel sont les suivantes :

1. La Vallée du Clain ou « Plaine de Mougou » (commune d'Iteuil) ;
2. Les bords de la Vienne (communes de Gouex, Persac et Lussac-les-Châteaux) ;
3. La « zone des ferriers », comprise entre Gizay et Dienné d'une part, et entre Persac et Lathus-saint-Rémy, d'autre part ;
4. La vallée aménagée de la Dive, (commune de Lhonnaizé) ;
5. La zone de Limite Vienne / Haute-Vienne (communes de Lathus-Saint-Rémy, Bussière-Poitevine, Saint-Bonnet-de-Bellac) ;
6. L'occupation préhistorique de Blond ;
7. Les mines (d'étain, médiévales ?) de Vaulry ;
8. Les mines (d'or, protohistoriques ?) de Chaptelat / Limoges.

Cette reconnaissance préalable, menée en amont de toute décision définitive de réalisation effective de ce projet ferroviaire, ne remet aucunement en question les investigations que RFF se devra de faire réaliser, dans le cadre de la loi sur l'archéologie préventive, conformément à la réglementation en vigueur.

Christophe MANIQUET